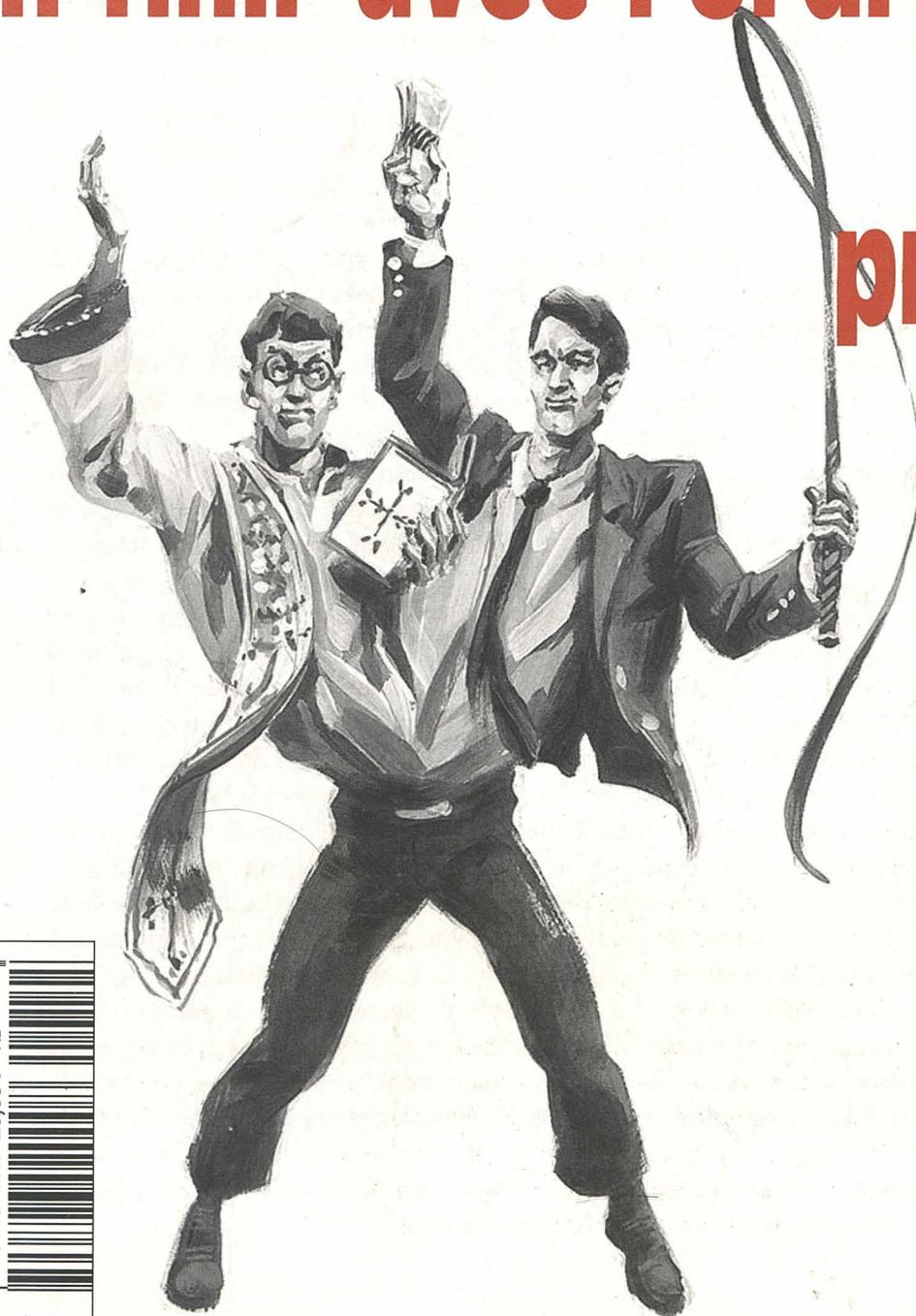


le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
6 avril au 2 juin 2000

20 FF
130 FB

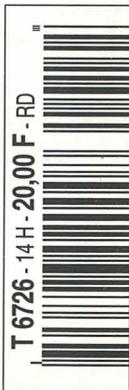
En finir avec l'ordre moral et la précarité



- Retour de l'ordre moral
- Jubilé: les marchands du temple
- L'Islam dévoté
- La précarité mise à nu
- A qui profite la prison?
- Lutttes: chômeurs de Barbès, sans-papiers en Belgique, collectif des sans ticket
- Nouvel esprit du capitalisme
- Pour la démocratie directe
- Le Poulpe: interview de J-B Pouy
- Lutter et s'organiser

ISSN 0026-9433 - hors série N°14

T 6726 - 14 H - 20,00 F - RD



Précarité et persistance de la menace religieuse

Jusqu'à maintenant la gauche avait réussi à faire croire aux petits qu'elle les protégeait de la férocité des puissants. Aujourd'hui ce mythe ne résiste plus à la réalité. Comment peut-il en être autrement quand le modèle de société que veulent nous imposer patrons et gouvernements ne secrète que précarité et chômage de masse? Comment en est-on arrivé là? Par quels moyens? Quel est l'ampleur de ce désastre social? Quelles réponses peuvent apporter les anarchistes? Autant de questions qui nous ont paru utiles d'aborder dans ce hors-série si l'on veut être en mesure de proposer des alternatives au capitalisme.

Celui-ci ne connaît pas de limites sectorielles ou géographiques. Parmi les services publics, l'éducation n'est bien sûr pas épargnée par les logiques de rentabilisations et d'assujettissements aux entreprises. Aussi, à travers les analyses de Nico Hirtt, convenait-il de mettre ici en perspective les attaques tous azimut portées aujourd'hui contre l'école. Surtout, les transformations des enjeux scolaires et des nouvelles formes de domination dans le travail renforcent les inégalités sociales comme le met en évidence l'un des textes suivant tandis qu'un autre souligne la misère qui se dissimule à la campagne derrière les mythes véhiculés par une idéologie néo-ruraliste.

Face à cette régression sociale sans précédent, certains peuvent être amenés à se rebeller, voire à remettre en cause tout l'édifice social. D'où l'intérêt d'analyser également ici la fonction du système carcéral et judiciaire pour le système en place. Et en nous éclairant sur les enjeux de la récente campagne de régularisation des sans-papiers en Belgique, des membres du Collectif contre les expulsions de Liège se demandent combien de temps nous allons encore accepter l'équation étranger = criminalité qui permet la consolidation des dispositifs sécuritaires.

Lorsque le système se fissure gravement, les dominants en appellent aussi naturellement à l'ordre, qu'il soit moral, social ou républicain. Mais, il faut se garder de croire que le discours sur l'ordre reste l'apanage de la droite et un texte rappelle que le combat contre l'ordre moral est toujours d'actualité.

N'oublions pas que l'Église catholique organise cette année son jubilé, ce qui lui permet notamment, note un camarade italien, d'engranger des profits considérables et d'asseoir encore son pouvoir. Plus que la simple et néanmoins nécessaire dénonciation de l'offensive catholique, il nous faut prendre en compte les changements survenus dans la société française sur le plan religieux. Pour cette raison, nous consacrons un article sur l'islam, une religion qui contribue au même titre que toutes les autres à casser les tentatives de révolte et d'émancipation des individus.

Pour notre part, nous rejetons tout fatalisme dans lequel voudrait nous enfermer les tenants du pouvoir. Nous savons que nous pouvons peser sur le cours des choses par les luttes sociales. D'ores et déjà, il faut s'organiser et faire circuler les expériences. Dans ce sens, on lira avec intérêt l'interview de Jean-Bernard Pouy, co-auteur du personnage du Poulpe. Nous vous convions aussi à prendre connaissance du récit des luttes des chômeurs du Collectif de Barbès ainsi que des actions du Collectif Sans Ticket, deux articles qui témoignent en particulier de la pertinence de l'action directe comme mode de fonctionnement. N'en déplaise aux politiques qui pour se refaire une légitimité tentent actuellement d'associer les gens aux institutions grâce à la mise en place de la démocratie participative. Mais cette nouvelle forme de mobilisation des populations à la vie de la cité ne saurait satisfaire les exigences des classes populaires aspirant à sortir de l'économie de marché. Comme le montre un article s'appuyant sur le cas de la ville de Porto Alegre au Brésil, on est bien loin de la démocratie directe que les anarchistes préconisent.

s o m m a i r e

Les anarchistes contre l'ordre moral	p.5
Les marchands du temple	p.7
Le QG de l'ordre moral.....	p.10
Ni clochers ni minarets.....	p 11
La guerre patronale aux coûts salariaux.....	p 13
Éducation : trajectoires précaires	p.15
L'enseignement sous la coupe des marchés..	p.17
Quand ruralité rime avec précarité	p.19
L'éradication magique de la misère par la prison	p.21
Le Collectif Barbès se raconte.....	p.23
Expulsions forcées des sans-papiers en Belgique.....	p.26
Suzana, chronique d'une sans-papiers	p.27
Gros plan sur le Collectif sans ticket	p.28
Le nouvel esprit du capitalisme	p 31
La démocratie participative passée au crible....	p 34
Pouy cafte tout sur le Poulpe.....	p.40

Colloque de la Fédération anarchiste

dimanche 30 avril 2000

**Pour en finir avec la misère et l'ordre moral
Les anarchistes en lutte à l'aube du troisième millénaire**

9 heures : ouverture des portes

de 9 h 30 à 10 heures :

Présentation de l'anarchisme et de la fédération anarchiste
par Hugues (groupe Pierre Besnard – Paris)

de 10 heures à 12 heures :

Le jubilé de l'Église catholique : 2000 ans d'obscurantisme
Présentation de Régis (groupe Kronstadt – Lyon)
suivi d'un débat avec la salle

de 14 heures à 16 heures :

La précarité : une gestion capitaliste et étatique de la misère
Présentation de Bruno (groupe de Périgueux)
suivi d'un débat avec la salle

de 17 heures à 19 heures :

Le service public : analyses et propositions anarchistes
Présentation de Wally (groupe Louise Michel – Paris)
suivi d'un débat avec la salle

exposition sur la Commune de Paris

restauration possible sur place (sandwiches, boissons)

entrée libre

**AGECA 177, rue de Charonne 75011 Paris
Métro : Alexandre Dumas**

les anarchistes contre l'ordre moral

LORSQUE LES TENANTS DE L'ORDRE FONT CONFIANCE À LA solidité du système et sont convaincus de sa capacité naturelle à digérer les revendications individuelles, à ingérer les déviances et à les circonvenir il n'est nullement question d'ordre moral. À quoi bon puisque rien ne peut ni ne pourrait faire vaciller l'ordre établi, l'ordre naturel.

Quand le système se lézarde et présente des signes inquiétants de mise à terre des ordres, des castes, des légitimités et des rapports de force, alors des contre-feux apparaissent, s'expriment et se cristallisent en hystérie. La peur que le système vole en éclats explique que soit évoqué et invoqué l'ordre moral, l'ordre républicain, l'ordre social. L'Ordre!

Par exemple, remettre en cause la famille, noyau prétendument millénaire qui fonderait toute société, c'est remettre en cause la survie même de la race. Remettre en cause les ordres républicains, c'est menacer la survie du groupe. Chercher à transcender la verticalité professionnelle et économique, c'est pervertir le dynamisme social.

Il faut alors exorciser cette menace qui verrait se briser le trépied d'argile du colosse occidental: la Famille, le Travail et la Patrie.

Les concepts d'ordre et de morale se déclinent alors de manière agressive au sein du discours de la tradition revendiquée par une droite classique et une droite extrême, bien sûr. Mais aussi au cœur de l'idéologie de la gauche républicaine, parlementaire et plurielle. Le Mouvement des Citoyen parle d'un « nouvel ordre », le Parti socialiste, quant à lui, prône le « retour aux vraies valeurs de la famille ».

Ce discours est récurrent en période de crise, lorsque le capitalisme n'a plus de solutions économiques et sociales crédibles à proposer. Il ne lui reste plus que le recours à la morale. Le groupe dominant cherche alors à conforter ses pouvoirs. Il se défend avec les armes de la conformité. Son objectif est de diluer et d'éradiquer les revendications

sociales en isolant les individus. Il marginalise et mate les aspirations innées à la liberté d'expression individuelle, au choix et à la liberté.

Historiquement, les meilleurs alliés de cet ordre moral sont: les religieux, avec leurs anathèmes culpabilisateurs et leurs invocations aux mannes traditionnelles, les nationalistes revendiquant le droit du sang les familialistes prônant le culte du travail et de la famille: un père, une mère et... la patrie, et enfin, les sexistes et les homophobes se réfugiant derrière leur norme sexuelle.

Le premier enjeu pour les tenants de l'ordre moral est d'instaurer le maintien de l'ordre patriarcal et capitaliste par le contrôle de la « norme » et de « l'anti-norme ». Ils attaquent donc de front et sur tous les fronts: censure des médias et censure des lieux de libre vie. Ils prétendent ainsi contrôler la personnalité, la sexualité et le corps des individus.

Depuis les années 1970 sont réapparues des revendications de libre sexualité avec les mouvements de libération des femmes et des homosexuels. Grâce à la persévérance de leurs luttes, des individus et des collectifs ont fini par imposer au législateur des lois: droit à la contraception et à l'avortement, abrogation d'une loi homophobe dans le code pénal. Ce sont les rares et seules victoires obtenues durant ces années de luttes pour l'affranchissement de l'individu.

Quand l'ordre moral s'en prend aux femmes

En 1992, Le pape initie une croisade à mener pour rechristianiser l'Occident. Cette croisade doit aussi se mener en France, ex-fille aînée de l'Église. Elle ne doit plus tolérer le divorce, l'homosexualité, l'avortement et la contraception. Le pape se pose comme le chef d'État au-dessus de tous les États et déclare que la loi divine prime sur les lois civiles. Il soutient des opérations de « sauvetage » contre les établissements qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesses. De nombreux représentants catholiques témoignent alors devant les tribunaux civils pour défendre les commandos



anti-avortement, quand ils n'en font pas partie eux-mêmes. Comme quoi les lois ne sont pas grand-chose face au fanatisme!

En l'an 2000, encore, nous voyons ces troupes hystériques venir prier devant les rares centres hospitaliers qui pratiquent encore l'IVG et entraver leur fonctionnement légal. Ces inquisiteurs prétendent lutter « pour la vie », alors que beaucoup sont favorables à la peine de mort, sont membres de partis fascistes, racistes, sexistes et homophobes. Ils bénéficient de réseaux influents issus du Vatican et relayés par l'Opus Dei entre autres. Jérôme Lejeune, Xavier Dorr ou Christine Boutin, sont particulièrement actifs contre le droit légal à l'avortement y compris dans les arcanes parlementaires. Colette Codaccioni s'est, elle, évertuée à liquider le Planning familial du Nord, avant de devenir ministre de la Solidarité, tout en restant une « défenseur de la tradition familiale ».

L'Église catholique se démène aussi dans les domaines de l'information et de la santé. Elle censure des émissions de télé. Elle fait interdire films et affiches. Elle tente de recadrer des campagnes d'information sur le sida et la contraception. Par exemple, elle veut que soit intégré une consultation éthico-religieuse à l'hôpital public de Bécélère, à Clamart.

Le combat contre l'ingérence du pouvoir pontifical et religieux dans la vie politique et civile au détriment des libertés et des droits des femmes est plus que jamais une urgence! Nous nous battons toujours pour une contraception libre, gratuite et pleinement choisie!

Quand l'ordre moral s'en prend aux homosexuel-le-s

Autres ennemis et autres lieux. Une partie de la classe politique se bat pour les valeurs constitutives de l'ordre moral. En 1998, des maires UDF partent en croisade contre le CUS (Contrat d'union sociale), devenu aujourd'hui le PACS. En effet, la libre expression d'union homosexuelle dérange les prédicateurs de l'État conservateur. Elle fait honte à leurs valeurs fondamentales d'une société organisée autour du travail, de la famille et de la patrie. Ils n'acceptent pas que les homosexuel-le-s osent revendiquer les mêmes droits que ceux accordés aux citoyens « ordinaires ».

Au moment de la manifestation anti-PACS de janvier 1999, organisée par Christine Boutin et les mouvements les plus réactionnaires et intégristes du pays, des affiches odieuses furent imprimées par le parti fasciste Jeune Nation « Non à la Gay Pride, pas de défilé pour les enfilés » ou encore « Non aux pédés, la famille c'est sacré, il faut détruire Sodome ». La même Boutin s'acharna à l'Assemblée nationale pour empêcher le vote de la loi d'union entre deux personnes de même sexe. On se rappellera longtemps de sa Bible brandie devant l'hémicycle, comme seul et divin argument!

Depuis l'empire romain, premier État érigé comme tel en Occident, l'homosexualité a toujours été perçue comme une attaque directe à l'État. Elle a été condamnée par les religions (péché, débauche, œuvre du diable). Elle a été condamnée par le tenant du mercantilisme privé (véritable vice pour la morale bourgeoise). Elle a été condamnée par les marxistes (revendication « contre-révolutionnaire » qui ne va pas dans le sens de l'histoire). Bien que pratiquée par certains de ces donneurs de morale et faiseurs de lois...

Quand l'ordre moral s'en prend aux partisans de l'euthanasie

En France, avec la politique de restriction budgétaire dans la santé et le poids de la morale judéo-chrétienne, il y a une pénurie de structures médicales et de traitements contre la douleur, adaptés et efficaces. Cela conduit naturellement à une montée des demandes d'euthanasie. Pourtant, les tenants de l'ordre moral ne savent que condamner l'euthanasie, sans discernement et par principe. Ceux et celles qui refusent l'acharnement thérapeutique, en plaçant la liberté et la dignité des personnes avant le maintien prétendument sacré de la vie, sont en butte à l'hostilité des fanatiques religieux et d'une partie du corps médical. Les anarchistes, à l'opposé de la

mortification chrétienne, propose un projet social inscrit dans le vivant, la liberté et l'égalité et revendiquent des solutions anti-douleurs pour tous et le droit imprescriptible à choisir le moment et le moyen de mourir.

Quand l'ordre moral s'en prend aux immigrés

C'est bien souvent en revendiquant les mêmes discours que les tenants de l'ordre moral s'en prennent aux immigrés. L'argument le plus courant du refus de l'immigré s'appuie sur la valeur inaliénable de la nationalité. Si l'étranger est refusé, c'est parce qu'il n'est pas originaire du territoire, du clan, du village, de la famille. Il porte en lui le risque de ne pas adhérer aux valeurs traditionnelles, voire de les menacer. L'immigré est l'éternel nomade dont il faut se défier. Et récemment encore, les lois Chevènement et Debré reproduisent et confortent cette méfiance. Et que dire de ces idéologues parisiens de l'antiracisme qui prônent la ré-appropriation de l'idée de nation pour lutter contre le Front national? que penser de ces bien-pensants qui intègrent les collectifs de sans-papiers, et s'en tiennent à la seule revendication du droit de vivre en famille. Un sans-papiers « sans famille » ne serait donc pas défendable? Ne serait-il tout simplement pas indésirable parce que non conforme?

Quand l'ordre moral s'en prend aux « drogués »

Pratiquement tous les tenants de l'ordre moral dénoncent l'usage des drogues douces. N'ont-ils pas condamné le président des CIRC, qui avait simplement revendiqué le droit de consommer du cannabis? Si économiquement il rapporte moins à l'échelon mondial que le tabac, l'alcool et les drogues dures, qui aliènent et rendent dépendants ceux qui en consomment avec excès, le cannabis permet lui de garder son libre arbitre et son indépendance. Est-ce la raison de sa prohibition? Peut-être bien.

Quand l'ordre moral s'en prend aux travestis

Après la tempête de décembre 1999, les riverains du Bois de Boulogne voient arriver des « hordes de travestis » chassés de leur Cour des miracles et habituellement bien cachés des regards et des tentations par les taillis et arbres des sous-bois. Ces bien pensants déclarent au Parisien que les travestis leur « font peur avec leurs grandes dents, leurs mâchoires d'hommes et leurs poitrines », qu'ils « sentent le désespoir ». Et d'ajouter qu'il « faut rouvrir le bois, pour que cette misère se passe ailleurs, mais pas sous leurs fenêtres, pas au nez de leur famille et de leurs enfants! » Des fois qu'ils soient tentés...?

C'est toujours « l'autre » que condamne l'ordre moral

Les inquisiteurs de l'ordre moral s'en prennent toujours à « l'autre ». L'autre dans sa différence et son refus de se soumettre dans son rejet des critères de conformité, de sélection, de normalité et de la tradition. Celui et celle qui revendique son libre choix fait peur même s'il n'y a aucun fondement à cela.

La Fédération anarchiste revendique le fait que chaque individu dispose de son corps et de sa vie en toute liberté. Elle lutte pour l'avènement d'une société qui réponde aux besoins matériels et moraux qui permettent l'épanouissement de chaque individu, et non seulement ceux d'une classe de privilégiés. Une société où soit librement acceptées: la liberté, l'égalité, l'entraide, les différences... Une société qui serait débarrassée d'une classe dominante qui conforte ses privilèges sur une organisation de classes et sur un ordre moral réactionnaire. Cette classe dominante qui désigne à l'opinion des boucs émissaires pour mieux écarter ses propres angoisses et ses responsabilités dans la crise économique et sociale.

Patrick Schindler et Christophe Tzotzis
Claaaaaash FA.

Les marchands du temple

LE MOT JUBILÉ NOUS VIEN DE L'HÉBREU « JOBHEL » ET SIGNIFIE corne de mouton. C'était en effet en soufflant dans une corne de mouton que les hébreux annonçaient, tous les sept ans, l'année du sabbat. Tous les sept ans sabbatiques (donc tous les 49 ans), ils célébraient une année sabbatique particulière; et c'est cette tradition que l'Église catholique a copié pour inventer sa propre année sainte.

La coutume de célébrer l'année sainte chez les catholiques remonte à 1298, quand le pape Boniface VIII, pour renflouer les caisses papales, vidées par l'interdiction de Philippe le Bel (Philippe IV, roi de France) d'envoyer le décime (1) du clergé français à Rome, dut se résoudre à proclamer 1300 année sainte.

Qui serait allé à Rome cette année-là aurait visité une paire d'églises (qui au cours des siècles devinrent quatre), aurait versé une obole à la papauté, se serait vu accorder l'indulgence plénière: on lui aurait pardonné tous ses péchés.

D'un point de vue spirituel, l'annonce de l'année sainte ne porta guère chance à la papauté qui, après seulement cinq ans, fut obligée de transférer son siège temporel à Avignon; par contre, du point de vue financier, ce fut un succès, à tel point qu'au lieu de la célébrer tous les 100 ans, comme initialement prévu, il fut décidé de célébrer l'année sainte tous les 50, puis 33 et, à partir du siècle suivant, tous les 25 ans. On alla même jusqu'à en proclamer une extraordinaire en 1390.

Denier du culte et culte de l'argent

Il ne faut pas croire que faire de l'année sainte une course aux gains, était propre au Moyen Âge. Ça a toujours été la principale caractéristique de tous les jubilé. La dernière année sainte, celle de 1983, fut annoncée pour faire face à la crise financière de l'IOR (Institut des œuvres religieuses, la banque vaticane) due à la faillite d'une banque italienne (la banque Ambrosiano) causée par l'IOR lui-même. On se souvient encore des principaux acteurs de cette histoire: le banquier Roberto Calvi « suicidé » sous un pont à Londres, le banquier Michele Sindona « suicidé » en prison avec un café empoisonné et le cardinal Paul Marcinkus qui échappa à la prison parce que réfugié à « l'étranger », au Vatican.

Au fond, l'Église catholique n'a fait qu'appliquer, et bien avant que cela ne soit énoncé par Ron Hubbard (le fondateur de la scientologie), le principe: « si tu veux vraiment gagner de l'argent, fonde une religion ». Le jubilé 2000 ne se différencie des précédents que par la

science de l'Église dans la recherche du profit. En premier lieu, on prendra énormément d'argent aux pèlerins. Pour éviter que les deux agences de voyages vaticanes (« Peregrinatio ad Petri sedem » et « Opera romana pellegrinaggi ») ne se fassent concurrence, elles ont été unifiées avec comme conséquence une augmentation des prix pour les pèlerins.

Puis a été lancé un marché effréné (de mauvais goût et de qualité douteuse) sur le jubilé. Il y a le café avec le mélange jubilé, les sacs, les porte-clés, les ceintures, les foulards, les écharpes, les lunettes, les pipes, les tee shirts, les chapeaux de paille, les pizza « jubilé ». Trois variétés de vin ont demandé l'estampille jubilé. On trouve même du pecorino (fromage de brebis) « jubilé ».

Pour avoir l'exclusivité sur cette pacotille, l'Église a chassé hors de la commune de Rome tous les marchands ambulants (qui souvent vendent des imitations) de la zone de Saint-Pierre.

On ne se s'arrête devant rien. Un bracelet « jubilé » a même été commercialisé en vantant les vertus thérapeutiques du cuivre avec lequel il était fait: on ne comprend pas si c'est du catholicisme ou du new age. Dans le hit parade du mauvais goût, on ne peut faire moins que citer le prie dieu démontable « devotum », 18 morceaux, 5 kg, 2400 F ou le tapis à souris « thinking jubileum 2000 ».

Des accords ont été passés avec diverses sociétés pour la production de marques estampillées jubilé, l'Église prenant un pourcentage qui varie de 7 à 14% de la facture (et non du bénéfice). C'est ainsi que sont nées les swachs jubilé, les chapelets en or et diamant (4 800 F), les montres en or (18 700 F), la cloche Jobell (à noter le double sens en anglais) en argent. Tout compte fait, et pour aller vite, plus de 100 entreprises ont passé des accords avec le Vatican pour l'utilisation du logo jubilé.

Les entreprises sont tenues au secret sur les contrats. Il est donc impossible de faire des estimations sur les bénéfices attendus. Juste pour se faire une vague idée sur l'un des rares contrats connus avec une entreprise qui produit des housses avec l'enseigne jubilé. Elle en a produit un million pour un gain de 680 millions de francs dont 10% seront versés au « Fonds Vatican de solidarité ».

Il a été ensuite décidé que pour avoir accès aux manifestations jubilaires il fallait être pourvu d'une « papal card » (et ne riez pas, tel est son nom) qui coûte 170 F. Retenez que cette carte a été mise en place avec l'excuse qu'il est important de connaître le groupe sanguin et les pathologies de chaque pèlerin pour faciliter les secours en cas de malheur. L'intervention est à la charge de l'État italien mais qui, selon vous, empêche les béné-



fices (5 milliards de francs) découlant de la vente de la carte? Mais le Vatican, bien sûr.

L'Église a décidé de faire fructifier son propre et immense patrimoine immobilier (elle est le plus gros propriétaire immobilier d'Italie et possède un cinquième des immeubles de Rome) en gérant elle-même l'accueil des pèlerins, en transformant les couvents en hôtels, sans aucun respect des normes de sécurité (avez-vous déjà vu une église avec sortie de secours?) et en exploitant le travail gratuit de volontaires convaincus de se rapprocher de la sorte du paradis.

Mais jusque-là tout serait presque normal. Chacun est libre d'offrir ses sous à qui lui plaît et si les pèlerins veulent en faire don à l'Église catholique, ça les regarde. Moi, en tant qu'athée, je ne peux que sourire à l'idée que l'Église catholique ait établi que l'indulgence plénière peut s'obtenir en faisant le tour des quatre basiliques, en récitant une prière et en faisant un don à la chapelle de l'aéroport de Fiumicino (exploitant ainsi même les voyageurs en transit). Comme citoyen romain, je pourrais me plaindre des désagréments causés par un tourisme irrespectueux de la vie citadine et qui prétend arriver en bus jusqu'au cœur de la ville, je pourrais m'énerver face au refus du Vatican d'accepter que les bus s'arrêtent aux portes de la cité, invoquant la violation de sa souveraineté territoriale et pensant être encore aux temps des papes-rois, je pourrais enfin me mobiliser et lancer une pétition pour renvoyer le pape à Avignon.

20 milliards pris dans nos poches

Le problème est que le jubilé ce n'est pas que cela. Le jubilé a représenté l'excuse pour l'État italien de distribuer énormément d'argent à l'Église. Pour célébrer la plus grande auto-célébration de l'histoire d'une religion, le gouvernement national a alloué 20 milliards de francs, auxquels il faut ajouter les milliers de financements débloqués par une infinité d'institutions publiques. Pour avoir une idée, seulement à Rome 45 milliards de francs (10 par l'État, le reste par la mairie de Rome, les chemins de fer publics, par d'autres organismes locaux et une petite partie par des privés) ont été investis. Il s'agit d'argent pris dans les poches de tous les citoyens, même dans celles des athées comme moi par le biais des taxes que bien sûr l'Église ne paye pas.

Vu que nous sommes en Italie, en plus de financer sans pudeur une manifestation privée (comme le jubilé catholique) avec des fonds publics, on ne s'est même pas posé le

problème d'en rendre transparente la gestion; par conséquent, on est en train de perpétrer un vol colossal aux frais de tous les Italiens, toujours avec l'excuse du jubilé et avec la complicité intéressée de l'Église.

La gestion des fonds de ce jubilé est bien plus arbitraire que l'on peut l'imaginer; la chose la plus paradoxale et qui pourrait être parfaitement légale, ce serait l'assignation de tous les fonds à une seule et unique personne sans qu'il y ait un seul travail public de réalisé.

Les 20 milliards débloqués pour l'année sainte ont été gérés par « l'agence du jubilé ». Cette agence n'est pas un organisme public ni un département ministériel, mais une société par actions (comme Fiat ou la Telecom) qui gère sans aucun type de contrôle (sans jeux d'adjudications, obligations ou autres) les fonds publics qui lui ont été assignés. Ce qui est paradoxal, c'est que cette agence était née sous cette forme (s'attirant les foudres de l'Union européenne qui interdit le financement d'une entreprise privée avec des fonds publics) avec l'excuse de construire en peu de temps et sans obstacles bureaucratiques une nouvelle ligne de métro à Rome. Tout le monde sait qu'à Rome il suffit de creuser un trou pour tomber sur une statue romaine; imaginez-vous avec quelle crédibilité on espérait pouvoir construire une ligne de métro en cinq ans qui traverserait le cœur de la ville. Le résultat, c'est que la ligne (comme tous les autres travaux publics promis pour amadouer les citoyens) ne se fera pas et que l'argent va être donné, sans aucun contrôle, à l'Église et à des associations catholiques.

Il y a quelque chose qui finira sûrement dans le guiness des records. Le livre le plus cher du monde n'est point quelque texte médiéval illustré, ou même un manuscrit de Léonard, ou un index inconnu de la bibliothèque d'Alexandrie, mais un petit livre de 54 pages, écrit dans un italien pitoyable, complètement superficiel et inutile (avec des affirmations du style « si le dollar augmente plus nombreux seront les touristes, s'il chute il en viendra un peu moins ») sous l'intitulé « plan des interventions pour le jubilé »: il a coûté 330 millions de francs.

Pour la très difficile prévision des flux touristiques (Pâques, Noël, ouverture et fermeture de la porte sainte, sanctification ou béatification des masses, journée mondiale de la jeunesse, des foyers et de l'action catholique; peu de pèlerins en hiver,



20 ans dans la légion...

C'est en 1941 qu'est née la congrégation des légionnaires du Christ. Celle-ci fut créée par le père Marcial Maciel, il dirige toujours l'œuvre depuis Rome, car l'œuvre est un mouvement catholique. Il compte plus de 350 prêtres et 2300 sont en formation (soit deux fois plus qu'il y a dix ans), ce qui prouve que chez les légionnaires on recrute dur.

L'œuvre compte aussi 25000 membres laïcs. Les légionnaires du Christ scolarise en outre 60000 élèves et étudiants et possède 800 centres sociaux. Il s'agit d'un mouvement ultra secret et conservateur qui fait de la concurrence à l'Opus Dei, et pour cause: tous deux ont les mêmes intérêts, la prise de pouvoir papal. Jean-Paul II, d'ailleurs ne cache pas ses sympathies pour ces deux groupes. Les légionnaires, comme l'Opus Dei, ont apporté leurs soutiens aux différentes dictatures d'Amérique du sud.

Les Légionnaires luttent contre l'IVG, la contraception, l'homosexualité... Le pape aime ce programme, surtout que les Légionnaires recrutent beaucoup, qui plus est des jeunes.

Des anciens fidèles témoignent sur la « formation »: « l'enseignement est de style militaire » avec « un programme d'entraînement du style camp et tenue de combat ». Ces fidèles ne voyant pas d'issue de secours établirent un plan d'évasion. Ce qu'ils firent. « On était soumis à une telle pression psychologique pour nous obliger à suivre le stage, on n'avait pas le choix ». Le courrier privé était

inspecté par le personnel avant d'être expédié, les appels téléphoniques devaient passer par un central et ils avaient reçu l'ordre de ne jamais émettre d'avis critique sur les Légionnaires.

L'Ordre des Légionnaires surveille tous les gestes de la vie. Ainsi, il est interdit de manger une pomme entière, il faut la découper dans une assiette. Celui qui ne suit pas les ordres est vite considéré comme damné. « Ils sont totalement formés à considérer qu'il s'agit là d'une option fondamentale de la vie et que si vous n'optez pas pour cette option, vous allez droit en enfer » confie un ex-séminariste des Légionnaires. Un autre séminariste témoigne: « J'ai été déçu et j'ai quitté la Légion à cause du lavage de cerveau qu'ils pratiquent et qui transforme les gens en robot ». Évidemment, les dirigeants contestent ces dires. C'est un mouvement réactionnaire fonctionnant comme une secte mais reconnu par l'Église. Mieux, ils sont, avec l'Opus Dei, les « chouchous » du pape. La Légion reconnaît elle-même: « Nous voulons travailler dans le secret ».

À l'heure où les médias nous parlent du danger des sectes – ce qui est bien –, on aimerait bien en voir qui aient le courage de parler de tous ces groupes catholiques qui font partie de l'Église et ont toutes les caractéristiques des sectes. Mais il est vrai que c'est tellement plus facile de taper sur de plus petits...

Régis Boussières. – groupe Kronstadt (Lyon)

plus au printemps ou en été) on a dépensé 34 millions de francs. En plus, vu que les pèlerins arrivent presque tous par les agences de voyage vaticanes, il est très difficile de se tromper dans les prévisions.

C'est difficile à croire, mais la société à qui on a demandé de faire cette étude a fait des prévisions semestrielles avec une différence de 4 millions de personnes attendues entre un semestre et l'autre. Vu l'importance de la différence à aussi peu de distance du jubilé, il est très probable qu'elle ait fourni des chiffres au pif et qu'elle se soit gardé l'argent. En plus, je doute fortement qu'à la fin quelqu'un vienne leur dire « les pèlerins n'étaient pas 30 millions comme vous l'aviez prévu mais 25, rendez-nous les 34 millions ».

On est même allé jusqu'à modifier les frontières de l'État italien pour donner en gestion au Vatican un parking au centre de Rome, juste sous le Gianicolo. Le parking, qui a coûté 610 millions à l'État italien, sera complètement géré par l'État du Vatican, qui en profitera au passage pour encaisser les recettes et les duty free. Soit dit en passant (mais qui aurait pensé que sous Rome il y avait des vestiges de maisons romaines), pour construire ce parking, on a complètement détruit la « domus agrippinae », villa de la mère de Néron.

Faste catholique et misère sociale

Pour permettre au pape de célébrer la journée mondiale de la jeunesse, on a dépensé 1 300 millions pour goudronner 800 hectares de campagne romaine, les équiper de routes, de fontaines, pour enterrer les conduites électriques et... pour finir par tout laisser comme ça, ne pouvant plus rien en faire.

Cela nous fait d'autant plus enrager quand on sait que les maisons des bourgeois autour de l'emplacement choisi pour la commémoration (à la périphérie de Rome) n'ont même pas d'égouts. Le plus gros des dépenses a servi à financer la restauration des églises et la

transformation des couvents en hôtels, et dans tout ça l'Église aura triplé la mise: en plus d'avoir obtenu de l'État l'argent pour les restructurations, elle empochera l'argent des pèlerins qu'elle logera et tout cela sans payer aucune taxe.

En conclusion, ne pensez surtout pas que le jubilé se résume à des désagréments causés aux Romains ou à l'argent soustrait des poches de tous les Italiens (même les athées) pour financer le jubilé catholique. L'année « sainte » est en train de causer de vrais ravages.

Après que certaines inspections aient constaté l'absence totale du respect des normes de sécurité du travail dans 90% des chantiers du jubilé, au lieu d'intensifier les contrôles, les autorités les ont suspendus pour permettre aux travaux d'être terminés avant le début de l'année sainte. Trente personnes n'y sont jamais arrivées, la plupart des immigrés. Ils sont morts dans les chantiers du jubilé avant que celui-ci ne commence. Dix autres personnes, de ceux qu'on appelait clochards avant que la crise économique ne jette à la rue également les jeunes et les immigrés, sont morts dans la rue depuis le début du jubilé. Non, ils ne sont pas morts de froid, le thermomètre n'a jamais franchi la barre de zéro, le climat de Rome n'est pas particulièrement froid et, les années passées, il a rarement causé de victimes: ces dix personnes ont été assassinées. L'homicide est là dû à la fermeture de foyers et au fait qu'ils aient été chassés des lieux où ils avaient l'habitude de dormir (les gares, certaines stations de métro, des porches et des monuments) afin que les touristes trouvent une ville propre. Je connaissais de vue l'une de ces dix personnes. Elle s'appelait « Barbie » et elle est morte à 100 mètres de l'entrée de Saint-Pierre où elle avait l'habitude de dormir et où elle n'a plus pu retourner après l'ouverture de « la porte sainte ».

Francesco Fricche

(Traduction Azzurra, groupe Proudhon)

(1) Décime: taxe perçue par le Vatican sur les recettes de chacune des Églises.

Le Conseil pontifical pour la famille le QG de l'ordre moral

SUR LE FOND, TOUTES LES RELIGIONS sont similaires : elles ont une doctrine intangible, des dogmes et des interdits que doivent suivre les croyants, mais aussi, bien souvent, les incroyants, au nom de la morale.

Sur la forme, la religion catholique présente la hiérarchie la plus autoritaire. Elle a à sa tête un chef unique, le pape, contrairement aux autres religions qui ont plus représentants et courants de pensée. Le pape représente Dieu sur Terre. De plus, depuis 1870, il s'est autoproclamé infaillible : il ne peut pas se tromper. L'Église possède en outre un clergé ultra hiérarchisé. Enfin, si le curé catholique se présente comme le père de ses ouailles, le pasteur protestant ne se considère lui, théoriquement, que comme conseiller. Cela change beaucoup de choses : le curé, en tant que représentant de Dieu, se trouve au-dessus des simples fidèles, qu'il reçoit d'ailleurs en confession, ce qui n'existe pas chez les protestants, où le pasteur n'est pas un représentant de Dieu mais un fidèle parmi les autres.

Bien sûr, tout cela reste de la théorie et n'empêche pas des mouvements protestants de tenir des discours sexistes, homophobes, racistes et de mener des croisades intégristes. Ainsi, aux États-Unis, les commandos de fanatiques anti-IVG sont pour la plupart protestants. Là où le protestantisme est la religion dominante, elle montre son vrai visage. Toute religion paraît toujours plus sympathique quand elle est minoritaire.

Des outils à la mesure des buts à atteindre

La religion catholique, elle, organise des structures dont le seul but est de mener une croisade moraliste, et tous les moyens sont bons. C'est ainsi qu'est né le « Conseil pontifical pour la famille ». Il est présidé par le cardinal Lopez Trujillo. Il est composé de 19 familles triées sur le volet. Il s'agit bien sûr de couples catholiques pratiquants hétérosexuels, mariés, n'utilisant pas la contraception et n'ayant subi aucune IVG. Il y a à côté de cela 30 experts qui aident le conseil (des évêques, des cardinaux, des juristes et des politiques dont une certaine Christine Boutin). C'est le pape en personne, en tant

que chef de l'Église qui établit l'ordre du jour du Conseil. C'est lui qui a ordonné la lutte contre le PACS en France notamment. Car le pape entend bien mener à terme sa croisade morale. La raison d'être du Conseil réside en cela. À l'heure où tous les médias nous vantent les mérites d'une Église ouverte et tolérante qui s'autopardonne ses « erreurs », il y a peu de personnes pour s'apercevoir que sous ce fatras de belles paroles se cache la volonté de repartir en croisade comme au bon vieux temps. Rappelez-vous des « JMJ » (Journées mondiales de la jeunesse) à Paris où le pape s'est écrié : « Levez-vous, n'ayez plus peur ! » Qui parle dans les médias du Conseil pontifical pour la famille, de ses buts, de ses moyens et de ses méthodes ? Tous ont vu dans le cas Boutin qui brandit une Bible en pleine Assemblée nationale, une illuminée isolée. C'est faux : elle représente la politique et les vues moralistes de l'Église catholique.

Le but et les méthodes du Conseil

Le Conseil pontifical pour la famille entend influencer directement ou indirectement la législation et la politique des pays en matière de sexualité et de choix de vie des individus. Ainsi le Conseil a condamné la politique de l'Union européenne qui prévoit le financement d'un programme international relatif à la population et à la santé maternelle et infantile car ces domaines incluent forcément des services pour la contraception et l'avortement, ce que la religion catholique condamne.

Le Conseil a d'autres craintes à l'égard de l'Union européenne qui voudrait selon ses dires promouvoir les familles non traditionnelles y compris les couples homosexuels et lesbiennes. Ainsi en 1998, le Conseil reproche à l'Union européenne de « menacer la famille traditionnelle [...] par l'introduction de droits fallacieux relatifs à la santé maternelle infantile, l'homosexualité et l'avortement, la redéfinition de la famille... » Le Conseil a un vaste programme d'investigation qui inclut « la défense de la famille, l'homosexualité et les déviations sexuelles, la procréation responsable et les méthodes naturelles pour réguler la fécon-

dité, la vie ». C'est-à-dire l'opposition à l'avortement, la contraception, l'homosexualité, la stérilisation, la manipulation génétique, l'insémination artificielle. Le diagnostic prénatal, le concubinage, le divorce, l'euthanasie... En résumé, le choix et l'envie de vivre sa vie. Ainsi le Conseil ne veut pas entendre parler de « l'éducation sexuelle qui a un sens trop strict : nous préférons dire éducation à la chasteté », jusqu'au mariage bien sûr.

Léo Campion a donné une bonne définition de la chasteté : « vice contre nature ». D'ailleurs, si ce propos choc les cathos, rappelons leur qu'ils sont bien peu nombreux à obéir à ce dogme de leur Église. Pour le Conseil, le problème n'est pas là puisqu'il ne s'agit pas de discuter mais d'obéir. Ainsi, le choix des individus n'existe pas. Pour le Conseil, « l'unité de base de la société n'est pas la personne mais la famille ». Le président du Conseil, le cardinal Lopez Trujillo entend lutter contre « les manœuvres humanistes des laïcs au sein des Nations unies ». Il ne cache pas sa méthode pour arriver au terme de la croisade morale qu'entend livrer le Conseil, l'Église et le pape : « Préparez vos bombardiers. Vous devez vous entraîner comme des boxeurs le feraient avant d'aller sur le ring pour un championnat du monde. Puissent les coups que vous porterez être évangéliques et sûrs. » À ce compte-là, c'est Rambo qu'il fallait envoyer à l'Assemblée nationale, et pas Boutin...

On a beau croire que les droits acquis de longue lutte (IVG, contraception, divorce...) sont inattaquables, force est de constater, qu'ils sont sans cesse remis en cause par l'Église. Elle s'est même dotée d'une structure, le Conseil pontifical de la famille, qui ne s'occupe que de ça, et qui agit dans le secret partout où il le peut (auprès de l'ONU, lors de réunions d'ONG, au sein du parlement européen, auprès des États, dans les partis politiques...). Pour l'Église, la fin justifie les moyens. À nous de rester vigilants et de lutter pour l'émancipation de tous et de toutes. Nos vies, nos choix n'appartiennent qu'à nous et non pas aux États et aux Églises.

**Régis Boussières. – groupe
Kronstadt (Lyon)**

Ni clochers, ni minarets !

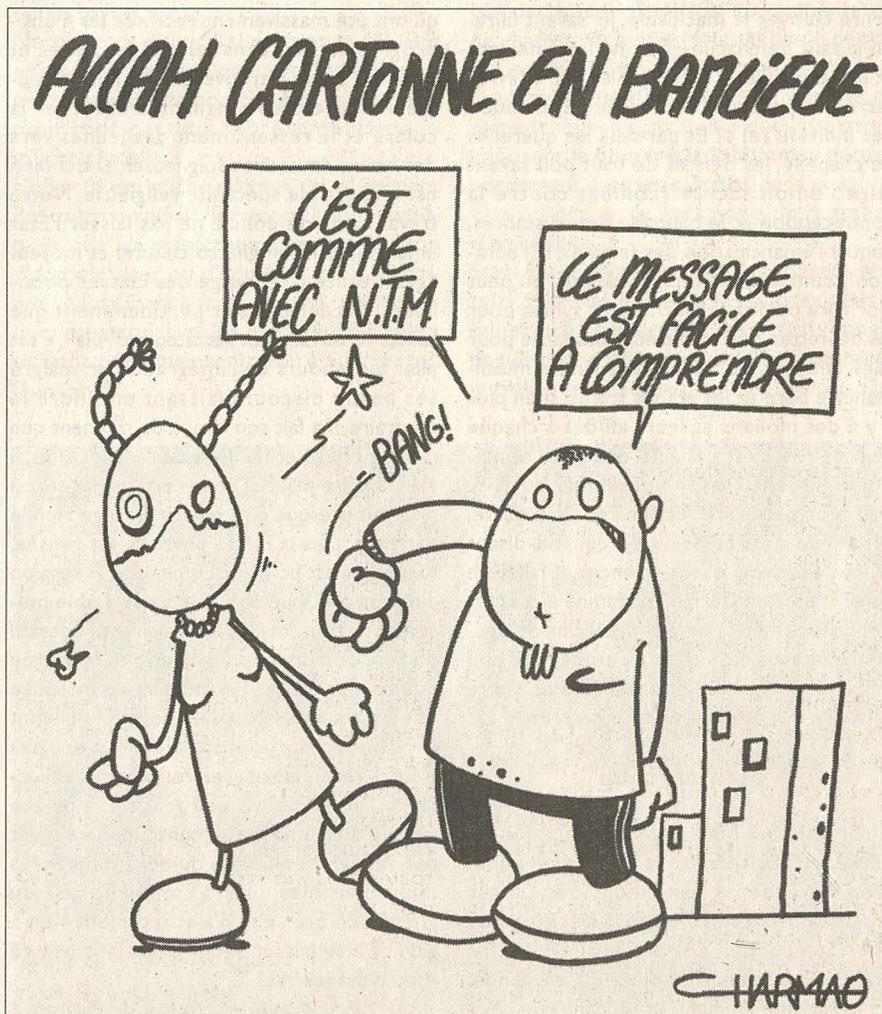
NUL N'IGNORE LES DISCRIMINATIONS économiques et sociales dont souffrent les jeunes défavorisés des banlieues. Nul n'ignore non plus qu'elles se doublent de discriminations racistes intolérables envers ceux issus de l'immigration, qu'ils soient de la première, deuxième ou troisième génération, naturalisés ou nés français. Dans ces conditions, et vu l'absence de perspectives tangibles d'amélioration de ces dernières, rien d'étonnant à ce qu'il y ait des phénomènes de violences, de casses, de délinquances, mais aussi de révoltes et d'agitations de toutes sortes. Rejetés, montrés du doigt, victimes de vexations policières quand ce n'est pas de bavures, il est clair qu'on ne peut pas demander à tous ces jeunes de se tenir tranquilles

et de rester sages comme des images ! Pourtant, c'est ce que voudrait bien ce gouvernement, en digne représentant des intérêts qu'il défend, ceux du Capital. Il a besoin de la paix sociale, y compris dans les cités. Plutôt que de s'attaquer aux racines du mal, et on sait pourquoi, il préfère essayer d'acheter à moindre coût le calme. Alors, après avoir brandi l'épouvantail islamique favorisant ainsi la montée du F.N., ce qui l'arrangeait bien, l'État renverse complètement la vapeur. Il décrète, puisque l'Islam est maintenant en nombre de fidèles la deuxième religion de France, qu'il est temps qu'elle s'organise, qu'elle s'intègre à la république et à la laïcité à la française. En somme, il s'agit maintenant de concrétiser ce qui relevait jusqu'à présent du fantasme: l'islami-

sation de la jeunesse immigrée. On croit rêver, et pourtant, c'est ce qui est d'une certaine façon recherché. Le prix à payer pour obtenir la quiétude dans nos cités: livrer les jeunes prolétaires aux imams, comme les chômeurs allemands avaient été livrés en leur temps aux nazis, pour mieux les encadrer et les empêcher de dépasser le stade de la révolte ou de la réaction épidermique. Alors, on nous bassine avec la bonne influence d'un Islam tolérant et ouvert, c'est tout juste si on n'ajoute pas laïc et républicain. C'est un discours qu'on avait déjà entendu, notamment à Neauphle-le-château, où s'était réfugié l'ayatollah Khomeyni, qui tenait exactement les mêmes propos quand il n'était pas encore au pouvoir, et on sait ce qu'il advint. La récidive est venue quelques années plus tard, quand les réfugiés afghans nous expliquaient doctement qu'il ne fallait pas s'inquiéter, le fondamentalisme, c'est un retour aux sources pures de l'Islam, il n'a rien à voir avec l'intégrisme chiite iranien ! Effectivement, ce n'est pas pareil, c'est cent fois pire ! Alors, quand maintenant on y rajoute une dimension citoyenne, nouveau concept très à la mode, c'est vraiment se moquer du monde. A moins que citoyen veuille essentiellement dire bon toutou gentil et obéissant, ce qu'on subodore, quand l'État nous parle de citoyenneté, et que mis à la sauce islamique, on puisse traduire par faire filer droit une jeunesse immigrée un peu agitée, et qu'elle reste à sa place, chacun chez soi et les veaux seront bien gardés !

Danger communautariste

Peut lui chaut si c'est sur le dos des jeunes (et les filles sont en première ligne de mire) que ce marché est passé, si le risque est grand de voir fleurir l'esprit communautaire. Après tout, l'exemple américain est là pour montrer que le capitalisme s'en accommode très bien, au contraire, et c'est tout ce que l'État recherche. D'ailleurs, le communautarisme, ce dernier, les municipalités, les sociétés de transports etc., ne le cultivent-ils déjà pas ? Il suffit d'observer le recrutement effectué pour les agents de sécurité, les médiateurs dans les quartiers, les emplois-jeunes dans les bus... Si tu ne veux pas obéir au flic blanc, tu ne va pas désobéir à l'agent de sécurité arabe, si tu refuses ton



ticket au contrôleur « gaulois », va t'expliquer avec le préposé black... Puisque tu te sens le droit de gueuler contre un chef français, tu ne vas pas le faire contre ce patron de ta communauté, dont tous les membres doivent se serrer les coudes. Ce phénomène bien connu est largement utilisé par les patrons de minorités ethniques, et du Sentier à la Défense, nombre de travailleurs (plus ou moins clandestins d'ailleurs) s'y font piéger.

Ni évangiles, ni coran

Contre le droit d'abrutir les enfants, de maintenir leurs consciences dans le ghetto de l'obscurantisme, les mollahs feront donc régner l'ordre dans les quartiers. C'est déjà commencé dans certains coins, où au nom d'Allah certains « repentis » font la chasse à tout ce qui n'est pas Halal, parfois pour mieux assurer leurs petits trafics, comme ça tout baigne, c'est tranquille, le quartier ne fait plus parler de lui. La misère reste pourtant. Ce phénomène de l'ordre moral islamique est bien connu en Iran, où ce qu'on appelle là-bas le « Bazar » (les gros commerçants traditionnels) utilise les pauvres, en les recrutant comme gardiens de la révolution islamique. Pendant qu'ils font la chasse aux tenues indécentes et aux mauvaises mœurs, les affaires peuvent prospérer et l'exploitation continuer. Cet exemple est aussi une réponse à la campagne menée par certains et qui voudrait faire accroire que la religion musulmane est une religion progressiste, au prétexte qu'un de ses piliers c'est l'aumône, qu'au moment de l'Aïd, il y a le partage du mouton avec ceux qui n'ont pas les moyens d'en acheter un, que le ramadan, en faisant ressentir la faim, permettrait aux croyants de ne pas oublier ceux qui souffrent de la misère... Ce genre de chanson, on l'a entendu avec les cathos de gauche et leur théologie de la libération. Des foutaises. Comme si la charité n'était pas au contraire une manière de maintenir un ordre établi inique. Si le coran était progressiste, il proposerait plutôt l'extinction du paupérisme avant le prochain croissant de lune! Pas plus qu'il n'y a les évangiles révolutionnaires avec un Jésus-Christ premier communiste, il n'y a le coran subversif avec un Mahomet prêchant la lutte de classe!

Laïcité!

Idem en ce qui concerne la laïcité. Nous raconter que l'islam qui sera enseigné aux jeunes sera respectueux de la laïcité, c'est méconnaître sciemment que fondamentalement, aussi bien le christianisme que l'islam

ou d'autres, les religions cherchent à s'imposer et à couvrir l'ensemble de la société. C'est en fonction du rapport de force institué par les libres penseurs, les athées, les laïcs, qu'elles font mine de s'adapter, qu'elles tolèrent la liberté de conscience. Qu'on leur laisse la bride sur le cou et gare! La calotte a toujours en poche la boîte d'allumettes pour embraser les bûchers! Alors, en fonction de l'influence qu'elles exercent sur la société, les religions adoptent plus ou moins profil bas, mettent plus ou moins de l'eau dans leur vin. Effectivement, à l'aune de la société française, la religion musulmane est très minoritaire, et il ne s'agit pas de hurler avec les lepénistes que Marianne va bientôt porter un tchador, mais tout simplement de constater qu'elle est par contre largement majoritaire dans la classe ouvrière immigrée, et c'est là qu'est le danger (voir communautarisme). Illusion aussi de penser que tous les efforts entrepris, notamment par les femmes, pour sortir de leur rôle d'éternelles mineures voulu par le prophète, seront soutenus par des religieux qui ont tendance, surtout quand ça les arrange, à prendre tout au pied de la lettre. Et dans le genre cultiver le machisme, ils savent faire. En faisant de chacun-chacune un dominant et une dominée, le coran (et les autres livres sacrés) s'opposent à toute idée de libération des individus! Et par-delà les querelles de chapelle, les déistes de tout poil savent faire l'union sacrée (combat contre la contraception et le contrôle des naissances, contre l'émancipation des femmes, la libération homosexuelle etc.), là-dessus, on peut leur faire confiance! Vachement sympa pour les beurettes, déjà que c'était pas facile pour elles, entre les traditions de la famille musulmane, le père et les grands frères, si en plus il y a des mollahs et leurs affidés à chaque coin de rue, c'est pas ainsi que ça va s'améliorer. Quant à oser prétendre qu'avec l'islam on peut faire reculer l'échec scolaire, parce que c'est une religion qui soit-disant défend le savoir et les sciences, il fallait le faire! Mais d'un Galilée condamné aux créationnistes américains, des médecins et algébristes arabes suspectés de sorcellerie aux talibans rétrogrades et analphabètes, toute l'histoire des religions crie le contraire!

Mauvais coup

C'est donc un bien mauvais coup qui est porté par l'État contre la population immigrée dans toutes ses dimensions. Lutter contre la fleuraison des mosquées n'est pas une tâche aisée, de même que lui faire prendre conscience du piège qui est tendu. Vu le racisme ambiant, et sachant que ceux

qui se mobilisent contre la construction de mosquées sont encartés à l'extrême droite, le risque est grand, au nom de la lutte antiraciste, à se retrouver à devoir défendre ces dernières, car il n'est pas question de faire des alliances contre-nature! En ce qui concerne les anarchistes, qui luttent contre toutes les religions, on ne peut nous soupçonner du moindre racisme mais... A cela s'ajoute la recherche des racines d'une jeunesse balançant entre deux mondes, la volonté de redécouverte culturelle, or la laïcité touche peu de pays musulmans et l'islam y est partie intégrante de l'art et de la culture. Sans oublier le rejet de l'occident, la diabolisation de certaines valeurs parce que liées à ce qui est inaccessible pour toutes les victimes de la pauvreté. Puisque je n'ai pas les moyens d'avoir tel ou tel objet, de vivre de telle ou telle façon, je décrète que ce n'est pas bien, que c'est impie... La frustration provoque des réactions irrationnelles. Les religieux jouent sur du velours et sont experts en manipulations. Les manifs au Maroc sur la modification du statut de la femme doivent nous alerter sur ce problème: c'est dans les couches pauvres qu'ont été massivement recrutés les « anti-progrès », c'est dans les classes aisées et cultivées qu'on retrouve les pro. Raison supplémentaire d'être vigilant. Détourner la colère et le ressentiment des jeunes vers des boucs émissaires soigneusement choisis est une grande spécialité religieuse. Notre travail consiste donc à ne pas laisser l'État enfermer dans un ghetto culturel et moyenâgeux toute une frange des classes populaires. Ce dernier sait pertinemment que laisser le terrain aux sectateurs d'Allah, c'est aller au rebours de l'intégration et, malgré ses beaux discours laissant entendre le contraire, il a fait son choix: du moment que rien ne bouge et ne dépasse dans les cités, il s'en lave les mains. D'une certaine façon, on pourrait presque dire que ça arrange bien le patronat: plus la classe ouvrière est divisée, meilleur c'est pour lui. En ce sens, la religion aura encore joué son rôle de véritable poison pour tous les travailleurs. Il est impératif de faire comprendre à la jeunesse immigrée que ce ne sont pas les recteurs de mosquée et autres savants docteurs de la foi qui vont lui donner du boulot (uléma, c'est pas encore reconnu dans les conventions collectives), que ce n'est pas grâce à la prière qu'elle aura une vie décente, que ce n'est pas l'appel du muezzin qui fera tomber les murs invisibles mais ô combien réels du ghetto. En bref, elle n'a strictement rien à gagner à se laisser séduire par la danse du ventre des barbus!

Éric Gava. – Groupe de Rouen

La précarité ou la guerre patronale aux coûts salariaux

GIRAUD, ALORS MINISTRE DU TRAVAIL déclarait il y a cinq ans: « tous les pays industrialisés s'orientent vers une action en profondeur, structurelle et programmée à moyen terme: allègement du coût du travail, réforme profonde de l'articulation entre l'école et le métier par le développement de l'alternance et de l'apprentissage, modernisation des règles du travail par une plus grande flexibilité des temps de travail et par le développement du temps partiel ».

Notons tout d'abord, si certains se faisaient encore des illusions, que cette citation d'un ministre de droite pourrait être reprise mot pour mot par nos représentants de la gauche plurielle.

L'objectif est affiché clairement: allègement du coût du travail. Terme poli pour expliquer que les gouvernements ont mission d'accompagner ou d'impulser selon les cas, une politique de guerre aux coûts salariaux que le patronat et les marchés financiers exigent pour maintenir, voire augmenter, leurs profits.

Les contrats à durée déterminée sont passés de 300 000 à 800 000 entre 1982 et 1996, les stages et contrats aidés (CES, CIE...) de 90 000 à 480 000. Le travail temporaire, qui a doublé entre 1985 et 1997, a encore augmenté de 35% en 1998. Le travail à temps partiel, dont la moitié est subie, a doublé entre 1982 et 1997. Le temps partiel est devenu une forme privilégiée et autoritaire parfois, de la réduction du temps de travail. Son caractère individuel, l'absence de compensation salariale et les exonérations de charges sociales en font un mode de travail avantageux pour les patrons.

Les femmes sont les premières victimes du système, car ce sont à elles que les patrons imposent le plus souvent le temps partiel, notamment dans les secteurs de la restauration collective, du nettoyage, de la grande distribution...

Stages bidons, de plus en plus souvent gratuits, contrats d'insertion, contrats emploi solidarité et maintenant emploi jeunes, depuis que le système a installé le chômage, la réalité quotidienne pour des millions d'in-

dividus, notamment les jeunes, c'est des allers-retours entre emplois précaires et ANPE.

Tous les moyens sont ou seront utilisés

L'État, premier employeur de précaires, introduit maintenant aussi, dans l'école, des formes d'exploitation capitaliste pour les élèves. À dire vrai, cela a commencé il y a 15 ans par les « séquences éducatives » en entreprises négociées à l'époque par la Fédération de l'Éducation nationale (FEN), le CNPF (aujourd'hui MEDEF) et le ministre de l'Éducation nationale.

Cinq ans après, naissaient les jumelages école/entreprise. Puis ce fut la création des bacs professionnels comportant une période obligatoire de 12 à 24 semaines de formation en entreprise. Enfin, la loi du 10 juillet 1989 (Jospin était alors ministre de l'Éducation nationale et Allègre son premier conseiller) a fait obligation pour toutes les formations conduisant à un diplôme technologique ou professionnel de comprendre une période dite de « formation en entreprise ».

Mais tous ces jeunes travaillent, produisent mais ne perçoivent rien. Ceux qui préparent un bac pro sont déjà titulaires d'un CAP ou d'un BEP; ceux qui sont en BTS ont déjà un bac technologique. Et le culot des patrons n'a pas de limite: ainsi, dans l'académie de Bordeaux, les patrons ont pu sans vergogne demander au Recteur de commencer l'année scolaire, pour les lycées professionnels, début juillet! Histoire de faire commencer les jeunes par des stages, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, pour faire l'économie de saisonniers.

Les derniers projets d'Allègre concernant les lycées professionnels, qui les transforment en groupement d'intérêt public (GIP) où les investisseurs privés deviennent partenaires et décideurs et qui cassent les sta-



1er mai 2000

La C.N.T. Vignoles organise pendant la semaine du 25 avril au 1er mai 2000 une initiative internationale de réflexion et de fête : « Un autre futur ».

Avec entre autres, au programme un colloque international sur l'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire à la Bourse du Travail de Saint Denis le vendredi 28 après midi et le samedi 29 au matin, des concerts au Trianon le 29 et à l'Elysée-Montmartre le 30 avril.

Carte de soutien et programme détaillé disponible à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot 75011 Paris.

tuts des professeurs de lycées professionnels (PLP) en imposant annualisation et flexibilité à la mode Aubry, ne sont qu'une étape supplémentaire dans le processus de privatisation.

Terminons sur le sujet en rappelant qu'une directive du 31 mars 1994 émanant de la commission européenne recommande aux états membres de « ne pas faire obstacle au travail d'enfants âgés de 14 ans au moins, qui travaillent dans le cadre d'un système de formation en alternance ou de stages en entreprises ». Cette même circulaire ajoute que des « travaux légers peuvent être effectués par des enfants à partir de l'âge de 13 ans » et si « des raisons objectives le justifient, le travail de nuit est autorisé »!

La précarité c'est l'esclavage moderne

Mais la précarité ne s'arrête pas là. Les lois Aubry 1 et Aubry 2, comme on a pu largement l'analyser dans les colonnes du Monde Libertaire, touchent tous les salariés, les soumettent totalement aux impératifs des entreprises et aboutissent, le plus souvent, à la « modération salariale » dans le meilleur des cas et très souvent à des pertes de salaire sous une forme ou sous une autre.

Les formules souples de travail, préconisées par l'Europe et mises en musique en France comme ailleurs, ont aussi un autre avantage pour les patrons : « avec plus de flexibilité on a moins besoin d'investir » reconnaissait dernièrement un grand patron. De fait, depuis 1990 les investissements productifs ont chuté de 37%. Et quand elles investissent, les entreprises le font de plus en plus dans le « software », l'immatériel, l'informatique et la communication. C'est « un excel-

lent outil pour développer une super flexibilité de télétravail à domicile qui pourrait être la forme moderne de l'esclavage ».

Le bilan social de cette politique, chacun le connaît : 7 millions de personnes en France touchées par le sous emploi, 6 millions de français qui vivent grâce aux minima sociaux dont 1 million de retraités (des nantis pour certains) qui doivent se débrouiller avec un minimum vieillesse de 3.400 F par mois. Sans parler des sans papiers, travailleurs clandestins souvent indispensables au patronat dans certains secteurs (confection, restauration, bâtiment...) soumis bien souvent à des conditions de travail dignes des esclavagistes des siècles passés. Ils sont de plus maintenus par l'appareil d'État dans la terreur d'une expulsion. La précarité de tous les instants. Dans l'union européenne

on comptabilise 45 millions de personnes « vivant » au-dessous du seuil officiel de pauvreté. Aux États-Unis on dénombre 43 millions de pauvres dont 30 millions qui souffrent de la faim... De plus en plus d'enfants, y compris en Europe (2 millions) sont exploités selon la très officielle UNICEF.

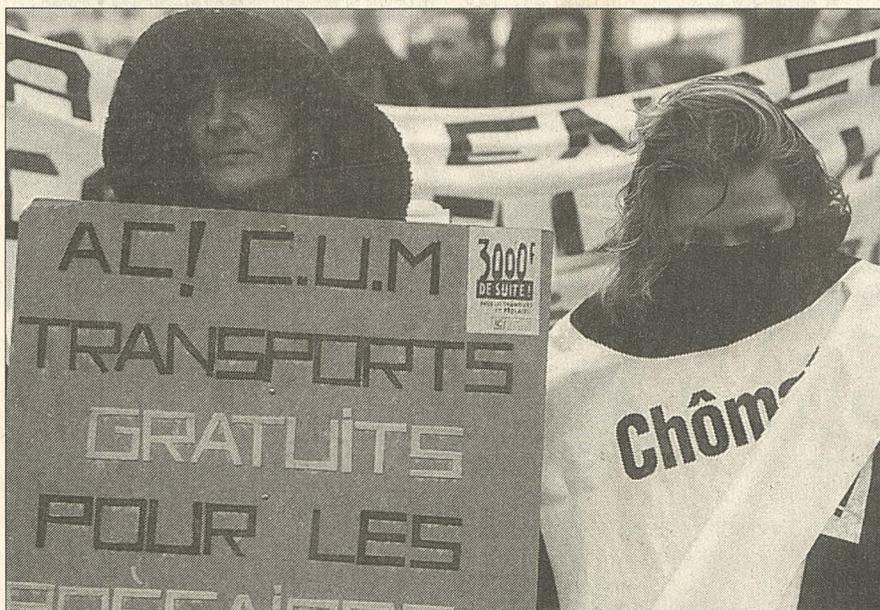
La férocité capitaliste n'a plus de limites. La solidarité de tous les travailleurs, salariés, chômeurs, précaires, ne doit plus en connaître non plus. La fracture sociale, si chère à Chirac avant les élections présidentielles, ne se situe pas en effet, comme le système politico-médiatique voudrait le faire croire, entre des salariés et des exclus, mais entre des travailleurs de plus en plus précairisés et un patronat qui a aujourd'hui les moyens techniques, politiques et économiques d'être de plus en plus vorace.

Cela s'appelle...

la lutte des classes tout simplement

Les militants anarchistes sont d'évidence impliqués dans ce qui apparaît de plus en plus dans toute sa brutalité comme une véritable guerre de classes. Ils sont investis, avec leur projet spécifique, notamment dans les luttes dites réformistes (augmentation des salaires, lutte contre les licenciements, défense des services publics, titularisation des auxiliaires...). Ils savent en effet que si la révolution se réalise, elle ne sera pas l'œuvre essentielle de groupes révolutionnaires, quelque soit par ailleurs l'importance de leur rôle; elle sera l'œuvre de la multitude de travailleurs, qui sauront dépasser le réformisme politique et syndical.

Fabrice. – groupe La Commune (Rennes)



Education : trajectoires précaires

S I LA FIN DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE A ÉTÉ la période par excellence de scolarisation des enfants dans les écoles primaires, la seconde moitié du vingtième siècle est la période par excellence de l'expansion de l'enseignement secondaire et universitaire. En 1990, en France, le taux brut de scolarisation de niveau universitaire (c'est-à-dire la proportion d'étudiants inscrits par rapport aux groupes d'âge pertinents considérés – soit pour les secondaires: 15-19 ans; et pour les universitaires: 20-24 ans) est de l'ordre de 40 %, et plus des neuf-dixièmes des gains enregistrés dans ce domaine depuis la fondation des universités au Moyen Âge l'ont été de 1945 à 1990. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, l'explosion a été, grosso modo, de même ampleur que dans le domaine universitaire. Le taux brut de scolarisation secondaire en 1990 est de 99 %. (Sources: UNESCO, Annuaire statistique.)

Par ailleurs, la multiplication des emplois précaires et des emplois « jeunes » peut être observée aujourd'hui sur tous les sites de travail, dans les usines, les bureaux, les hôpitaux, les supermarchés et dans les administrations publiques. L'incertitude liée, pour la majorité de ces tâches, à l'existence de statuts précaires ou provisoires oblige à continuellement investir et désinvestir, et mobilise à la fois la croyance dans l'avenir et la crainte de perdre son emploi. La disponibilité et la flexibilité suscitent une autoévaluation et une reconversion permanentes. Malgré les progrès techniques qui justifient des compétences scolaires de plus en plus élevées, les rapports de travail demeurent inséparables des rapports de domination.

Dualité du marché du travail et déclassement

Comment expliquer qu'après plus de trente ans d'ouverture du système d'enseignement les formes d'exploitation qui pouvaient être observées, dans les années soixante, sur le marché du travail des jeunes les moins qualifiés soient visibles aujourd'hui pour l'ensemble des débutants, qu'ils soient ou non diplômés?

Si on analyse les transformations des enjeux scolaires et des formes de domination dans le travail, on peut observer de manière invariable un mode de domination de la jeunesse populaire, autrefois privée de qualification, aujourd'hui divisée entre une jeunesse sans formation et une jeunesse passée le plus souvent par les filières les « moins rentables » du secondaire et du supérieur, et plus vulnérable que les autres étudiants à la précarité et au chômage (cf. étude de Jean-Pierre Faguer, dans *Problèmes économiques* n° 2636 du 20/10/1999, p. 29 à 32). On peut poser comme facteur déterminant de l'inégalité des chances de valorisation des diplômes, la constitution d'un double marché du travail qui s'appuie sur une prise en compte différente par les employeurs des caractéristiques d'âge, de sexe et d'appartenance de classe.

Depuis quelques dizaines d'années, on a commencé à prendre conscience de l'émergence et de l'ampleur croissante prise par le phénomène nouveau de « suréducation » ou de déclassement; le déclassement peut être défini comme la situation découlant de l'occupation d'un emploi par une personne possédant une qualification supérieure à celle requise normalement par cet emploi. L'augmentation des effectifs scolarisés dans l'enseignement secondaire a correspondu à une transformation des caractéristiques sociales des bacheliers, en particulier du technique, ce qui a eu pour effet de dévaloriser non seulement les diplômes ouvriers traditionnels, comme les CAP, mais aussi la position de l'ensemble des bacheliers sur le marché du travail. L'allongement des études s'est accompagné d'une diversification des pratiques d'embauche des débutants et de la valeur sociale des diplômes de l'enseignement secondaire, ceux-ci ne permettant plus d'entrer « sur titre » sur le marché des emplois de « cadres moyens », de techniciens, voire d'employés ou d'ouvriers qualifiés. Le bac ne représentait plus la « barrière » (cf. E. Goblot) dont le franchissement avait pu signifier, jusqu'aux années cinquante, un changement de statut social.

Une enquête (*ibid.*, p. 31) a permis de décrire une des formes principales d'inégalités sociales

liées aux conditions d'entrée dans la vie active: premièrement, la rentabilité sociale inégale du temps consacré à la période de scolarité obligatoire du fait des effets cumulés des redoublements et de l'orientation des élèves issus des classes populaires vers le technique court ou les bacs techniques. On sait que ces filières se sont révélées rapidement être l'objet d'une dévaluation de fait due à l'augmentation plus rapide des effectifs; deuxièmement, la rentabilité professionnelle inégale des diplômes en début de vie active tant pour les diplômés du « technique court » que pour le bac; troisièmement, un reclassement progressif des bacheliers issus des classes moyennes ou supérieures par la promotion interne au cours des premières années de vie active.

La troisième phase de l'enquête a permis de mesurer les premiers effets de ce reclassement à partir d'indicateurs de mobilité tels que la comparaison entre le premier emploi et l'emploi occupé au moment de l'envoi du questionnaire, le nombre d'emplois occupés depuis l'entrée dans la vie professionnelle, l'expérience du chômage. Parmi ceux qui, à vingt et un ans, avaient au moins deux années de vie active, quatre jeunes sur dix seulement occupaient toujours leur premier emploi. La comparaison des trajectoires des fils et des filles d'ouvriers avec celles des garçons et des filles originaires des classes moyennes est révélatrice des effets différentiels, dès le début de la vie active, de l'origine sociale. Les indicateurs de mobilité professionnelle rassemblés dans cette enquête montraient que les chances étaient inégales, selon le sexe et l'origine sociale, non seulement de passer des emplois précaires aux emplois stables mais aussi des emplois non qualifiés aux emplois qualifiés. Ce sont les filles d'ouvriers qui cumulaient de ce point de vue les désavantages: 25 % d'entre elles avaient déjà occupé au moins trois emplois, contre 22 % des filles originaires des classes moyennes, 20 % des fils d'ouvriers et 15 % seulement des garçons originaires des classes moyennes. De même, 50 % des filles d'ouvriers avaient déjà connu au moins une expérience de chômage, contre 41 % des filles originaires des

classes moyennes et respectivement 31 et 33 % des garçons selon que le père était ou non ouvrier.

Enfin, les débutants issus des classes moyennes étaient les plus nombreux à bénéficier d'une « promotion » durant cette période: 38 % contre 30 % pour les garçons, 54 % contre 46 % pour les filles.

Globalement, la « surproduction » des diplômés tend à mettre en concurrence pour les emplois précaires les étudiants, non seulement avec les jeunes sans diplômes mais aussi avec une partie du personnel stable des entreprises. Cantonnés dans la sphère des petits emplois artisanaux pour les jeunes des classes populaires sans diplômes, les emplois précaires ont ensuite affecté la grande majorité des débutants qui quittaient l'école entre 16 et 18 ans. Aujourd'hui, ils concernent presque l'ensemble des débutants d'une même classe d'âge.

Les emplois précaires dans l'Éducation nationale

La précarisation de l'emploi n'est pas seulement le fait des entreprises. Elle résulte aussi de certains dispositifs de la politique de l'emploi. En espérant faciliter la création d'emplois, notamment au bénéfice de chômeurs en difficulté, les pouvoirs publics ont créé de multiples formes précaires d'emploi (stages ou contrats d'insertion ou de réinsertion professionnelle, parfois accompagnés de formation) qui sont le plus souvent à durée déterminée et/ou à temps partiel. À côté de la multiplication des contrats emploi-solidarité ou des contrats emploi-jeune dans l'éducation nationale, on peut observer la multiplication des vacataires (contrat de 200 heures), des contractuels (remplacements de quelques mois), tandis que les postes aux concours diminuent très fortement, et que les moyens sont insuffisants dans les établissements pour assurer un enseignement de qualité. Les mobilisations qui se développent depuis la fin du mois de janvier dans nombre d'établissements, de départements et d'académies, ce mouvement social en faveur d'une autre politique éducative contestent la volonté du gouvernement de démanteler le service public d'éducation et de créer toujours plus d'emplois à faible coût.

Si on définit le service public d'éducation aujourd'hui comme un service assumant des missions d'intérêt général et dont une autorité publique a décidé explicitement d'assurer la maîtrise (la régulation) publique en réponse à des exigences de la société, ce modèle de l'intérêt général (les individus sont seulement considérés en tant qu'ils incarnent un intérêt ou une valeur générale) est de plus en plus concurrencé par deux autres modèles: d'une part, le « modèle de l'efficacité » que l'on peut caractériser par une

attention croissante à l'évaluation des performances (des établissements, des élèves, des enseignants), et, d'autre part, le « modèle marchand » que l'on peut repérer à travers la mise en concurrence des établissements scolaires, les attitudes de plus en plus consuméristes des familles, la revendication de « libre choix » des usagers du système éducatif.

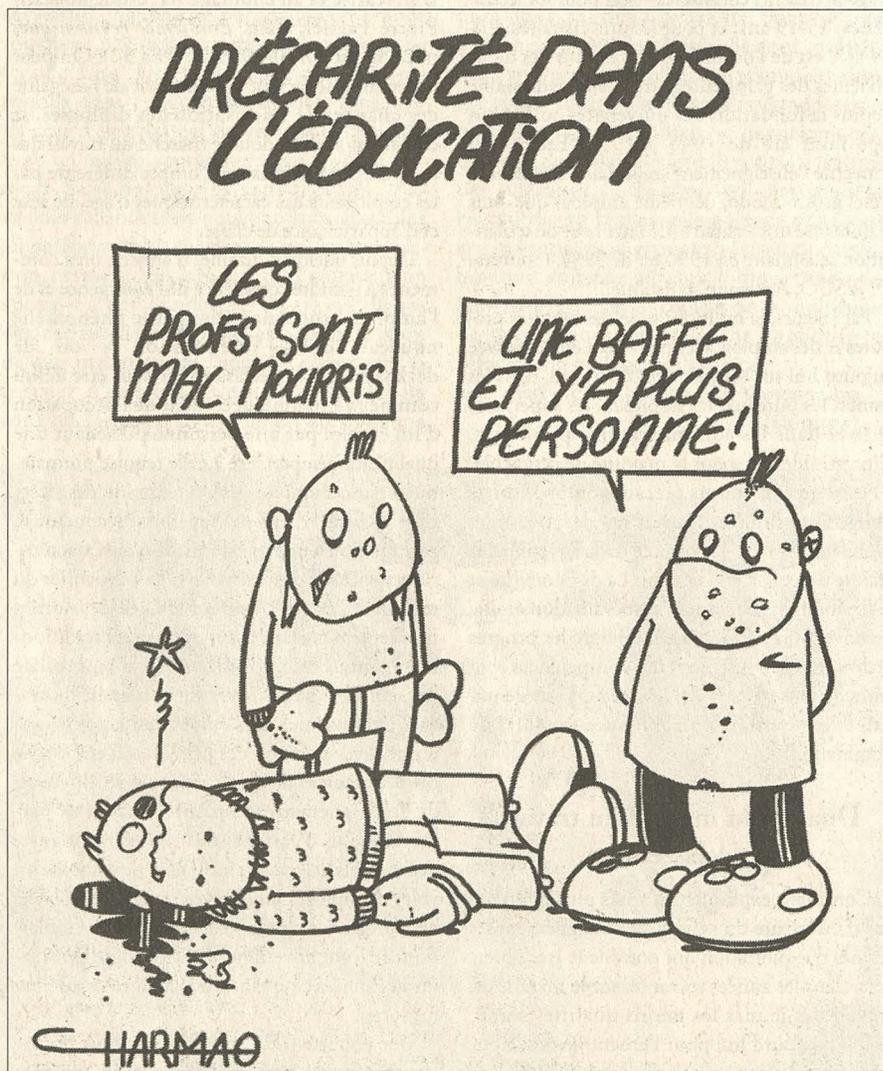
Pour un autre système de valeurs

Le gouvernement, pour répondre aux exigences économiques de l'Union européenne, prétend limiter les prélèvements obligatoires qui servent à financer les services publics, pour tenir compte des réactions de ceux qui les subissent. Avec la montée du chômage, les administrations ont été amenées à jouer sur la variable coût salarial. Le volume d'emploi et des moyens mis à la disposition des usagers du système éducatif résulte principalement d'un choix politique portant sur la limite des prélèvements tolérables, compte tenu de la demande des usagers.

Mais le critère politique du déficit budgétaire n'est pas le bon critère pour jauger le degré d'épanouissement des êtres humains; il y a d'autres finalités, comme assurer au plus grand nombre une condition humaine ou assurer la possibilité pour chaque individu de vivre une vie créatrice. Tout dépend du système de préférences adopté par la société concernée.

En face de la précarité, de la misère, de cette triste réalité que le gouvernement réduit à la marche incontrôlable du cours des choses transformée en unique destin, il existe des « possibles latéraux ». Un possible, à vrai dire « impossible » dans l'actuel, mais qui n'en est pas moins exigible et nécessaire. L'ordre fondé sur le marché, le libéralisme n'engendre que précarité et inégalités. Ce n'est qu'une aporie. Notre projet est de repenser le lien social, la politique éducative, pour écarter la déroute des idées et la soumission aux plus forts et nous restituer une pensée d'espoir; la pensée de la liberté, en ce qu'elle nie l'inéluctable de l'ordre advenu, réaffirme le droit souverain des hommes sur leur existence.

Fabrice. — groupe C. Duval (Dieppe)



Les nouveaux maîtres de l'École

L'enseignement sous la coupe des marchés

NICO HIRTT VIENT DE SORTIR UN nouvel ouvrage « Les nouveaux maîtres de l'école » (1). Au-delà des divergences sur le recours à l'Etat central contre les privatisations, et sur la question de la place de l'enfant (le statut de l'enfant dans la société est central car les relations adultes-enfants posent en profondeur les questions d'autorité et de pouvoir), les différents travaux (2) de Nico Hirtt ont un grand intérêt. Ces ouvrages font suite à plusieurs années d'investigation dans les textes patronaux: de l'OCDE à l'ERT (Table Ronde des Industriels Européens) en passant par les textes gouvernementaux ou de la Commission Européenne. Travail de fourmis qui nous permet de bien comprendre les stratégies et les outils utilisés par le grand patronat européen en matière d'éducation: « Une fois de plus, le développement accéléré des forces productives (des technologies, des connaissances, des méthodes de travail) entre en contradiction avec les rapports de production existants. L'évolution vers un nouvel équilibre passe par l'apparition de discours et de théories destinés à accompagner et à justifier cette mutation. C'est le rôle que joue aujourd'hui l'idéologie dite néo-libérale, la "pensée unique"... »

Marchandisation, démantèlement, flexibilité, autonomie... telles sont les objectifs actuels du patronat européen.

Dès le début de l'ouvrage, Nico Hirtt nous rappelle que ce qui est nouveau, ce ne sont pas les maîtres mais leurs stratégies. Il y a toujours eu un lien étroit entre l'école, sa fonction et les objectifs du monde économique. Et c'est avec justesse qu'il nous rappelle que la démocratisation de l'enseignement depuis les années 50 est un mythe: on a connu une massification et non une démocratisation.

Depuis les années 50, la mobilité sociale n'a pas évolué: « la probabilité pour un enfant de cadre d'obtenir un diplôme supérieur à celui d'un enfant d'ouvrier est toujours d'à

peu près huit sur dix, comme il y a 30 ans. » Cette évolution (avec des dépenses relatives à l'enseignement passant de 3 à 7% du PNB) répondait à des besoins économiques: forte croissance économique en volume, glissement des emplois nécessitant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés, nombres d'emplois sans qualification laissés à des immigrés que le patronat a été chercher.

La crise économique, la croissance du chômage, les mutations de la société marchande ont changé les données et, dans les années 80, le discours a progressivement évolué. La croissance moins forte, l'Etat cherche à diminuer ses coûts. Des difficultés à trouver de nouveaux marchés, l'éducation devient une cible commerciale...

Marchandisation

La loi française en théorie l'interdit, mais 12 500 000 élèves représentent un panel de consommateurs (trices) impossible à négliger. Alors Colgate apprend aux enfants à se laver les dents, Kellogg's nous initie à l'équilibre alimentaire, Michelin à la sécurité routière, Coca cola au monde, l'entreprise ou à la technologie de la mise en boîte... Très sérieusement Danone explique sa fonction citoyenne (3) « Plus personne n'incarne l'autorité des valeurs. Les pères ont démissionné, l'Etat est absent. Qui va donner des repères moraux aux enfants? Les marques peuvent jouer ce rôle. » On devine bien le contenu de cette morale. Il et surtout regrettable que certain-e-s enseignant-e-s soient trop naïfs. Comment imaginer qu'une entreprise investisse (en concevant des « kits pédagogiques ») plusieurs millions de francs sans espoir d'un retour sur investissement?

D'après l'OCDE, rien que pour l'Europe le marché de l'éducation représente un fabuleux pactole de 5000 milliards de francs, soit autant que le marché de l'automobile! Récupérer par tous les moyens ce marché

en le privatisant est le premier objectif du patronat. « Pour nous, l'école offre une double perspective. C'est d'une part un marché en tant que tel comme celui de l'entreprise, d'autre part nous pensons qu'il aura un effet d'entraînements... » Alain Falck (Microsoft France).

Jacques Attali, ancien conseiller de Mitterand, le confirme: « L'enseignement, loin d'être un coût pour la société, sera une source de profit pour les industries du savoir... » Et derrière, inévitablement, arrive l'idée d'un enseignement (au moins pour l'enseignement supérieur) payant... A noter juste à titre d'exemple que nombre d'universités allemandes ont déjà des coûts d'inscription supérieurs à 40000 francs.

Attaques tout azimut

La stratégie du patronat est la même à l'échelle européenne et, comme le montre Nico Hirtt, elle est très coordonnée et réfléchie. Les employeurs ne remettent pas en cause un premier enseignement d'Etat afin d'y construire l'apprentissage d'un socle (lire, écrire, compter...). Au-delà, l'enseignement ne doit plus être public: « Les travailleurs devront être capables de se recycler par eux-mêmes et à leurs propres frais... ». C'est ainsi que l'on allège, sous des fausses raisons pédagogiques (mais pour des soucis financiers), les programmes scolaires. Au-delà du socle (qui selon les Etats européens se situe dans les années collège), le processus de privatisation est en cours...

Cette attaque est européenne. Au Danemark, « le système doit être flexible et on se doit de définir les priorités en ce qui concerne l'utilisation des fonds alloués, sans devoir se soumettre à des normes ou règlements centraux... » Au Pays bas, les établissements sont actuellement gérés par des « enveloppes budgétaires » qu'ils utilisent en toute liberté: quand une école doit investir dans du matériel on se doit de comprimer les coûts de salaires... En Angleterre, les

travailleuses ont débloqué de grosses sommes pour instaurer des primes en fonction du mérite des enseignant-e-s. La France est certainement le pays qui résiste le mieux contre cette évolution, néanmoins le dernier rapport Attali pour l'université, le rapport Marois pour l'enseignement professionnel, les dernières mesures (carte scolaire...) vont dans ce sens. La commission européenne résume elle-même très bien la situation: « ce que montre l'expérience, c'est que les systèmes les plus décentralisés sont aussi ceux qui sont les plus flexibles, qui s'adaptent plus vite et qui permettent de développer de nouvelles formes de partenariat. » Et derrière les mots de décentralisation, d'autonomie, on ne cherche pas à s'attaquer au centralisme afin de permettre aux enseignant-e-s, aux parents et surtout aux jeunes de gérer leurs établissements, leurs programmes... La décentralisation renforce encore un peu plus le statut actuel de l'élève: aujourd'hui client-e et demain producteurs (trices).

C'est ainsi entre autres que le patronat siège de plus en plus dans les organes qui

élaborent les programmes scolaires. L'objectif est donc de transformer l'école: avec d'un côté le client et de l'autre une entreprise avec les règles de la concurrence entre établissements appliquant les principes du management.

Nouvelles formes de privatisation

Constatant parfois l'échec d'une lutte de front (mouvement Devaquet et Monory en 1986, contre le CIP en 1994...), le patronat a élaboré de nouvelles stratégies.

La première est celle des compétences. Difficile de réformer les diplômes au vue des résistances, l'objectif est alors de les rendre caducs. Plus flexible sur son lieu de travail, le salarié devra acquérir tout au long de sa vie des compétences. Jacques Delors s'en explique: « Je pense plutôt que si le système de qualification est aujourd'hui en voie d'être abandonné, c'est parce qu'il est un frein à la dérégulation des relations sociales. La flexibilité et la mobilité du facteur travail exigent la disparition ou l'assouplissement

des protections légales et conventionnelles. Elles exigent également la primauté des compétences sur des savoirs qui sont trop vite périmés. »

En dehors de la flexibilité et de la dépendance des salarié-e-s, les institutions de formation continue sont plus facilement privatisables et contrôlables au niveau des contenus. L'autre intérêt pour le patronat est de faire en sorte que cette formation continue se fasse sur le temps libre (c'est ce qui est souvent négocié par les employeurs pour les 35 heures).

Ce phénomène est renforcé par l'arrivée des nouvelles technologies de communications. « Le processus de marchandisation trouve également un puissant catalyseur dans l'expansion de l'informatique, du multimédia et des technologies de la communication. » Le développement des nouvelles technologies et de communications répond au souci des employeurs de développer la formation continue par correspondance qui échappe à toute législation nationale (puisque les marchandises n'ont pas de frontières et circulent librement).

La forme la plus achevée de cette évolution, c'est le projet « cartes de compétences » initié par la commission européenne dans son livre blanc sur l'éducation et la formation. « Une telle carte doit permettre à chaque individu de faire reconnaître ses connaissances et ses savoirs faire au fur et à mesure de leur acquisition... » Edith Cresson précise le projet: « l'individu doit pouvoir faire valider ses compétences fondamentales, techniques ou professionnelles. Chacun devrait pouvoir disposer d'une carte personnelle de compétences où seraient portées les connaissances ainsi validées... » Véritable projet de flicage informatique de ses compétences et parcours scolaire qui est actuellement à l'étude avec des projets pilotes qui devraient bientôt aboutir. « Et à terme, les fournisseurs de télé-enseignement par Internet pourront mettre à jour votre carte de compétences à distance, via votre ordinateur personnel. Inversement, l'employeur pourra consulter votre carte pour mieux vous connaître et à distance! » La résistance, on le voit, est une réelle nécessité. Et les ouvrages de Nico Hirtt et plus globalement de l'Aped (Association belge pour une école démocratique) nous aident vraiment par leurs analyses pertinentes sur les stratégies de privatisation et de démantèlement de l'école.

Régis. - groupe F.A. de Nantes

(1) *Les nouveaux maîtres de l'école*. Ed EPO et VO éditions. 155 p., 85F.

(2) *L'école sacrifiée* et *Tableau noir* écrit avec Gérard de Selys.

(3) *Monde Diplomatique*, octobre 1999.



Lorsque ruralité rime avec précarité

TOUS LES 10-15 ANS, DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE mondiale, différents médias focalisent leur regard sur les personnes effectuant le « retour à la terre ». Ainsi, en passant par le film « Regain » dans les années 50 où Fernandel redécouvre le geste ancestral du semeur, puis par la vague des « zipis de 68 » dans les années 70 et maintenant l'exaltation des nouveaux entrepreneurs choisissant de s'installer à la campagne, il est cultivé le mythe d'une ruralité où il fait bon vivre et où tout est possible. De la même manière, il n'est pas rare d'entendre les uns et les autres dire : « il vaut mieux être pauvre au soleil », surtout dans les bouches des victimes économiques de la désindustrialisation du nord de la France et de la région parisienne s'exilant dans le Sud.

L'exil à la campagne : Terre de conquête pour les riches...

Ce rêve en fait fantasmer plus d'un. Ainsi, autour de la dynamique du magazine « Village » – spécialiste de l'installation économique en milieu rural – sont dispensés des « formations » pour s'installer et vivre à la campagne dans la prestigieuse université de Jussieu (Paris VII). Le coût de l'abonnement au magazine et celui des enseignements montrent que cette dynamique s'adresse à des parisiens aisés en quête cultivant pour la plupart le rêve et – surtout – suivant la « nouvelle vague ».

La réalité des engagements financiers – et pour certains le prestige la « Vie Parisienne » – reprend vite le dessus. D'autre part, la dynamique des « éco-villages » sous l'impulsion de Pierre Rahbi, apporte une solution individuelle – et souvent mystique, voir religieuse – dans le cadre d'un projet collectif en répondant par l'utopie communautaire à la décomposition sociale générée par la désagrégation du tissu économique et social des villes et des campagnes. Force est de constater que l'imprégnation religieuse – prétendu ciment des peuples – et la gestion conflictuelle des deniers individuels vouent à l'échec les initiatives des nombreux prétendants au voyage en milieu rural. Dans tous les cas, les départs à la campagne sont généralement motivés par un souci de mieux-être individuel (quitter le stress, l'insécurité et la pollution de la ville) sans analyse des raisons des mauvaises conditions de vie.

... mythe de l'Eldorado pour les précaires

Les zones rurales sont généralement sinistrées en matière d'emploi. Les pauvres des villes faisant la « migration intérieure » – par nécessité ou par survie – le constatent bien. L'emploi qui se développe est souvent du travail clandestin dans les différents métiers du bâtiment, les tâches saisonnières en agriculture, les services ponctuels à domicile... ou bien des emplois précaires (contrat emploi-solidarité/consolidé ou pour les plus chanceux (sic) un contrat emploi-jeune) comme « d'assistantes » de crèche, de halte-garderie, d'écoles, dans l'entretien de la voirie et des chemins en contrat CES, CEC ou encore des petites missions intérimaires en ville ou dans des petites industries installés traditionnellement en milieu rural (textiles...). Mais la différence entre l'allocation RMI et le maigre salaire, les frais de

déplacement et la garde des enfants rend toute activité salarié tellement onéreuse que le salarié potentiel préfère la solution du travail non déclaré. L'État voit un sous-prolétariat vivoter sans trop crier et peut le désigner comme bouc-émissaire si tout va mal (ces tricheurs qui profitent du RMI et qui travaillent au noir alors que d'honnêtes travailleurs gagnent le SMIG) et les patrons profitent d'une main d'œuvre peu onéreuse et véritablement flexible.

Le rêve : une petite maison, un jardin et 3 poules

Dans la panoplie de la mythologie de la vie en milieu rural, la place du « jardin-poulailler » ou de la petite ferme est tenace. Il est vrai que – pour les personnes peu fortunées – avoir accès à une alimentation de qualité à un tarif à priori peu élevé a de quoi faire rêver. Las, sans moyens, il n'est pas si facile de trouver la maisonnette, le jardinet et la place pour une petite basse-cour. En effet, le marché de l'habitat locatif et de l'immobilier est généralement très tendu : fermes familiales à moitié occupées, gîtes et meubles destinés aux touristes « verts », maisons parentales devenues résidences d'été, résidences secondaires... Même si il existe une différence de loyer entre la ville et la campagne, l'accès à des logements salubres est difficile par leur rareté. Des logements sordides (peu de luminosité, réseau électrique obsolète, chauffage quasi-inexistant hormis la sacro-sainte fée nucléaire...) et pas déclarés (empêchant par là même l'accès aux allocations logement) sont en nombre sur le marché et sont d'un bon rapport pour les propriétaires, même si les prix sont relativement moins élevés qu'un logement « normal ». La présence du voisinage est une réalité qui peut devenir pesante, voir invivable.

Que pensez de ces situations où pour emmerder le nouveau venu « on » agrandit ou installe un poulailler sous les fenêtres ou « on » autorise la construction d'un élevage industriel. Un exemple lozérien démontre qu'« on » peut drainer les terres voisines d'une maisonnée de l'Habitarelle ayant comme conséquence de couper l'eau. Un comble au pays des 1000 sources. Puis « on » propose de racheter la maison à bas prix au jeune couple au RMI. Après deux années de combat en solitaire, le couple reçoit le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme, du Groupe des 10, d'AC 48 et de la CNT 48, lesquels estiment que c'est un problème d'exclusion. L'occupation des bureaux de la DDASS en décembre 1999 permet d'espérer le retour de l'eau dans les semaines à venir.

Vous avez dit « squat à la campagne »

A cela s'ajoute la xénophobie « naturelle ». Pour la majorité des autochtones (les natifs), les « étrangers » de l'intérieur ou les immigrés de l'extérieur sont des gens suspects. La méfiance est de rigueur, surtout si « l'étranger » est pauvre. Cette attitude de fermeture a des répercussions sur l'accès au logement, aux terres agricoles et au développement d'activités en milieu rural. Ainsi la terre agricole est généralement réservée à l'agriculteur du « Pays » pour qu'il puisse agrandir son activité. Reste aux plus démunis des

« petits lopins mal fichus » ou bien – pour les plus militants – le squat de terres agricoles. Ainsi, le collectif de la vieille Valette (près d'Alès, dans le nord du Gard) dont quelques membres ont eu un expériences des squats parisiens ont-ils acheté une petite bâtisse au milieu d'un hameau abandonné et propriété de l'ONF. La solution après différents refus de bail locatif pour les terres et les autres bâtiments a été de squatter toutes les ruines du hameau et les terres environnantes. De la même façon, le mouvement « Droit Paysan » estime le « droit de vivre sur une terre est d'autant plus légitime que la société exclut de plus en plus » et organise « un réseau de groupes autonomes pour favoriser, en milieu rural, toute initiative collective ou individuelle, développant une activité basée sur l'entraide et la solidarité, respectant les équilibres écologiques et les paysages, afin que soient possibles des installations hors des normes productivistes actuelles ». Les outils de lutte sont la constitution de chaînes de solidarité, inciter les collectivités locales à mettre à disposition des terres et des bâtiments, occuper des terres...

La réalité: l'exclusion économique et sociale

Le rejet de la différence culturelle s'accompagne d'une discrimination sociale excluant les « zétrangers » des principaux réseaux de socialisation. Cette imperméabilité sociale aboutit à la création de réseaux de « néos » au travers d'associations de protection de l'environnement, de système d'échanges locaux (SEL)... qui sont autant des lieux d'élaboration et d'expression d'une parole d'un groupe social que des lieux de socialisation où il est possible d'être reconnu par son prochain. Cet état de fait aboutit à une société culturellement et socialement duale où les autochtones entretiennent des liens avec la famille, les amis d'enfance et les collègues de travail ayant comme support une culture régionale objet d'une acculturation surprenante (cf des prénoms d'enfants...) d'une part et des nouveaux arrivants en quête d'amitiés puisque coupés de leurs

milieux d'origine et se retrouvant de fait à fréquenter leurs semblables, à méconnaître les cultures locales et les bases de patois, même après 10 années de résidence en milieu rural.

La difficile mobilisation en milieu rural

Ces réalités – propre à la situation de nombreux précaires en milieu rural du sud de la France – n'induisent pas de dynamiques sociales revendicatives de masse. La faible mobilisation des chômeurs et des précaires durant les hivers 1997 et 1998 montrent globalement une incapacité collective à construire des luttes porteuses de perspectives de changement social. Il est vrai qu'en plus de l'éclatement social et culturel vient s'ajouter l'éloignement géographique. Militer en milieu rural est une activité qui demande beaucoup de temps passé dans les déplacements et qui nécessite d'assumer ses engagements politiques car le « monde est petit ». Militer pour l'environnement, l'agriculture biologique et paysanne, pour la liberté de circuler dans l'espace rural... face aux « exploitants agricoles » et aux « chasseurs-viandards » est source de conflits. Ainsi, un agriculteur biologique gardois désireux de faire respecter le droit de « non-chasse » sur ces terres a trouvé sa jument de trait morte d'une décharge de chevrotines l'an passé et a retrouvé un sale matin près d'un hectare de jeunes plants de vigne taillés sous la bouture (70 000 francs de préjudices) cette année. Dans cette radieuse cité gardoise (Vauvert) et comme dans d'autres villages ruraux, il est préférable d'être délinquant en treillis de chasse que jeunes « beurs » vivant sous la pression sociale des « enfants du pays ».

Les politiciens favorisent l'exclusion et la précarité

D'ailleurs un député socialiste du Gard ne s'est pas trompé en étant présent au rassemblement des chasseurs manifestant contre la fermeture « précoce » de la chasse. Son discours tendancieux visait à assimiler l'agression dont sont victimes les chasseurs à un combat politique des Verts à l'encontre de la chasse, comme si les randonneurs et les promeneurs, les ramasseurs de champignons et de châtaignes... étaient tous des militants Verts.

De la même façon, ces « messieurs » des assemblées ont un comportement complètement schizophrène. Les voici le mardi, le mercredi et le jeudi à l'Assemblée nationale ou au Sénat à voter des Lois et à soutenir des actions gouvernementales visant à « rationaliser » et à privatiser le service public puis – de retour dans leurs circonscription – à s'étonner et à crier avec la population rurale et les élus locaux lorsque l'État menace de fermer une école, une perception, une gendarmerie, un bureau de poste. De la même manière, les petits hobereaux locaux (conseillers généraux, maires de bourgs...) spéculent sur la constitution des futurs « Pays » de la ministre Voinet dans la continuité des lois Pasqua sur l'aménagement du territoire pour tirer les meilleures places dans ces nouvelles institutions pour lesquelles les citoyens sont laissés dans l'ignorance.

Une fois encore, la duplicité des élus au suffrage universel montre le bien fondé de l'analyse anarchiste sur la nocivité de la délégation des pouvoirs sur un mandat personnalisé sans mandatement (la mission du représentant) et sans possibilité de révoquer le mandat.

En conclusion, hormis les nouveaux entrepreneurs qui ont réussi à la campagne, il apparaît que le milieu rural sert de zones d'expansion idéales des cités industrielles abandonnées par la vie économique.

En effet, la vie en milieu rural est propice à la stabilité sociale avec l'encadrement des nouvelles populations par un ensemble de règles légales et « culturelles », le développement d'une précarité laborieuse (subsides du RMI, rénovation longue d'un logement par manque de moyens, petits chantiers au noir...) et l'isolement géographique et sociale des précaires. Si l'air est pur à la campagne, il sent aussi parfois la misère des villes.

Lou pebre. – groupe du Gard de la FA.



L'éradication magique de la misère par la prison

DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF, LA prison sert à punir les coupables. Elle trace la ligne de démarcation entre les bons et les méchants. Celui qui a été condamné doit souffrir physiquement et, surtout, moralement. Le sujet respectueux des lois a le droit de continuer à vivre dans la société. Il est libre. Enfin, il peut le croire. L'image de l'homme incarcéré lui rappelle ce qu'est la privation de liberté.

Mais quelle est la part de réflexion dans ce défilé de clichés ? Nulle. Il s'agit seulement d'une manipulation politique, orchestrée par la courroie de transmission de l'Etat, les médias. Nous savons depuis longtemps que le pouvoir et la presse ont partie liée. S'extasier à la découverte des collusions entre les journalistes et les politiciens relève du pur angélisme. Afin de dissiper tout malentendu, il est utile de revenir à quelques vérités élémentaires.

Les hommes et les femmes politiques sont des professionnels dont la tâche consiste à prendre des décisions en lieu et place du commun des mortels. Cette situation leur confère la possibilité d'émarger aux budgets les plus sûrs : ceux de l'Etat.

Chacun peut faire semblant de l'ignorer. Pourtant, tout le monde le sait. Il est de bon ton de ne rien dire.

La délégation de pouvoir au banc des accusés

Le silence est le complice de l'injustice. L'hypocrisie consiste dans le fait de rappeler aux irresponsables que ce sont eux qui ont désigné les députés, sénateurs, ministres et président. Cela s'appelle un mandat. C'est plutôt un chèque en blanc. Dans nos pseudo-démocraties, les élus ne sont pas destituables à tout instant. Ils peuvent mentir, trahir ou voler. Ils iront jusqu'au bout de leur mandat. Ce n'est pas parce que des juges révoltés en épinglent quelques-uns que le système est mis en cause. Bien au contraire, les malheureux pris la main dans le sac deviennent des bouc émissaires et « Hollywood lave plus blanc » : les autres se refont une virginité sur mesure.

L'argent, le pouvoir et la puissance achètent les

consciences les plus pures. Une fois installés au poste de commandés, les gouvernants n'ont plus qu'un seul objectif : les garder. Leurs discours ne sont que des trompe-l'œil destinés à endormir les électeurs. Ils sont divisés en deux camps ennemis : la droite et la gauche. Les uns défendent les valeurs traditionnelles, en les habillant de modernité. Les autres parlent de justice sociale, en s'adaptant à la jungle archaïque de l'économie la plus sauvagement libérale. Mais, en réalité, il se rejoignent pour faire partie de l'élite : le pouvoir et l'argent se répartissent harmonieusement entre eux. L'alternance leur permet de se succéder habilement les uns aux autres, sans jamais vraiment perdre leurs privilèges les plus importants : propriétés, capital, revenus, stock-options...

Stigmatiser pour contrôler

Tout pourrait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes, si une partie des pauvres ne se montrait pas aussi peu respectueux. Certains se rebellent. D'autres contestent. Il en est même qui volent. Ils n'est pas possible de les laisser faire ! Les conseillers techniques, juristes et psychologues émérites, ont trouvé la solution : transformer ces trublions en ennemis du peuple. Voir en épouvantails.

Celui qui vole les banques et les assurances est un danger public. Il met la société en péril. Du reste, qui vole un boeuf vole un œuf. Il peut aggraver une vieille dame et casser une chambre de bonne. Vous êtes tous en insécurité. Nous, responsables politiques, sommes là pour vous protéger. Nous serons fermes et ne céderons pas au laxisme. Nous ferons même un exemple. C'est à ce prix que nous préserverons votre sécurité.

Le fauteur de trouble est donc traduit en justice, en cour d'assises ou en chambre correctionnelle. Il va en prison pour cinq, dix, quinze, vingt ou trente ans. S'il le faut, on l'enferme à perpétuité, avec une peine incompressible de dix-huit, vingt ou trente ans. Et le tour est joué.

Mais il ne faut pas en rester là. Ce serait trop simple. Le contestataire doit être désigné comme un danger public. Ceux qui ont été filmés dans

des manifs ou arrêtés sur des actions (squatts, réquisitions, occupations, etc.) sont des terroristes potentiels. Ils sont systématiquement fichés. Il faut les empêcher de nuire. Mais à qui ? Au grand capital, aux sociétés immobilières, aux institutions, à tous les piliers, appareils ou symboles de l'Etat.

Donc à vous, braves électeurs. Il faut les surveiller. Ils peuvent commettre des crimes. Ils constituent un soutien logistique potentiel à la lutte armée. Ils peuvent vous prendre en otages et même vous tuer. En cas d'actions trop spectaculaires et violentes, nous nous chargeons de les faire arrêter, condamner et mettre en prison. Nous sommes là pour assurer votre sécurité.

Restent les penseurs, les écrivains et les théoriciens. Ils se prétendent révolutionnaires. Leur objectif est de semer le trouble et la perturbation. Ils n'ont qu'un but ; la violence et le chaos. Ils veulent prendre leurs biens aux honnêtes gens, donc, à vous aussi, les fonctionnaires, les ouvriers et même les pauvres. Ce sont des anarchistes. Ils ne pensent qu'à se venger de la société, prendre le pouvoir, en jetant des bombes et en tuant d'innocentes victimes.

Bien entendu, s'ils s'agitent trop, s'ils écrivent des textes trop ouvertement subversifs, nous devons les censurer, les traîner dans des procès instructifs pour les classes laborieuses et les réduire au silence le plus longtemps possible. Ce qui compte, c'est le discours de l'Etat, de ses appareils, la Justice et la Prison. La vérité importe peu. Qui va chercher derrière les apparences trompeuses du droit, de la sécurité, du bien public, de la raison d'Etat et de la justice rendue au nom du peuple ?

Prisonniers de la pensée libérale

Nous ne sommes pas à une imposture et à une mascarade près. Il est pourtant manifeste que les élus gèrent la société. Cette situation privilégiée leur permet de cumuler beaucoup plus d'argent et de pouvoir que les autres catégories sociales de la population. Ils sont à la botte du Front Monétaire International, des banques et des multinationales. Ils exécutent leurs diktats, en

récitant des discours où la langue de bois nous offre une soupe à base de liberté, d'égalité, de justice et de fraternité.

Pour faire taire les mécontents, il suffit de diviser, en isolant les gauchistes, les anarchistes et les terroristes, tout en montrant du doigt les pervers sexuels et les fascistes. L'ordre est maintenu par le quadrillage des appareils d'état, la police, la justice, l'armée, la prison, la santé, l'école, avec l'aide non-dite, mais efficace du libéralisme triomphant. C'est le règne de la haine, de la violence, du profit, de l'intolérance, de la concurrence et de la compétition la plus meurtrière.

Il va de soi que l'état fonctionne pour lui-même et pour sa propre pérennité. Ses défenseurs ne souhaitent pas la paix sociale. La pauvreté ne pose aucun problème. Ceux qui en posent sont ceux qui veulent la faire cesser. Quoi de plus utile que les conflits de classe pour créer des troubles ? Cela permet d'envoyer les forces de l'ordre. De plus, les inégalités renforcent la compétition. Ça crée de l'émulation. Et les gens sont plus inventifs. Ils créent des entreprises. C'est le

libre marché. En d'autre terme, la liberté, la seule, la vraie liberté, celle du commerce, des mercantis et des spéculateurs.

Il apparaît donc qu'il faut laisser une certaine marge de conflits, afin de pouvoir intervenir et apparaître en véritables gardiens de l'ordre. Mais cela demande d'être soigneusement contrôlé. Les rebelles ne doivent pas entraîner l'adhésion du plus grand nombre. Tout l'art est de laisser passer une certaine contestation, afin d'accréditer la thèse d'un authentique libéralisme, pris dans le sens gravement trompeur de libertaire, mais en ne laissant surtout pas se répandre la traînée de poudre de la prise de conscience. La catastrophe serait que les pauvres réalisent qu'ils sont plus nombreux que les riches. Ils exigeraient le partage. C'est, évidemment, chose impossible. Le pouvoir économique et le pouvoir politique, étroitement imbriqués, ne peuvent tout de même pas renoncer à leurs privilèges, même si les miséreux leur font le coup de la révolution.

En 1789, les bourgeois ont confisqué leurs victoires aux gueux et aux paysans. En 68, l'Etat,

les syndicats et les partis ont écrasé les étudiants et les ouvriers. La reprise en main s'effectue selon des techniques éprouvées. Ce sont les chantages de la révolution eux-mêmes, soigneusement récupérés par l'Etat, qui se chargent de mettre fin à l'insurrection. L'Etat ne règle pas les problèmes de la société. La répression est un art qui permet de maintenir les pauvres aux périphéries des villes et les riches au cœur du pouvoir.

La misère camouflée

La misère devrait poser question aux grandes âmes de la république. L'équité tant prônée laisse à imaginer que le minimum serait de réduire les inégalités. Mais une telle remise en cause bouleverserait toute la hiérarchie sociale, économique et politique. Ce sont les principes mêmes du vote, de l'épargne, de l'entreprise, de la propriété, du capitalisme et du salariat qui seraient bousculés. Il faudrait redéfinir le contrat social.

Désireux de maintenir l'iniquité, conséquence des avantages acquis, les dirigeants ont fait un autre choix. Cela repose sur une stratégie éprouvée. Même complexe et sophistiquée, elle fait appel à des concepts simples et efficaces. Ils ont fait leurs preuves. Cela coûte beaucoup moins à l'Etat de mettre quelques pauvres en prison que de répartir équitablement les richesses. Il a beaucoup moins à y perdre. Le système reste en place. Ceux qui ont le capital et le pouvoir les gardent. Quelques lampistes en font les frais. C'est le prix à payer.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les délinquants et les criminels désignés font marcher tout un pan de l'économie : la police, la gendarmerie, les travailleurs sociaux, la magistrature, l'avocature, l'administration pénitentiaire, les assurances et les médias. Ils permettent, en désignant des coupables, d'effrayer le reste de la population qui est seulement riche des miettes que les autres veulent bien leur laisser. Toute velléité de révolte est ainsi étouffée. Quand on est fermement décidé à ne pas abolir la prison, rien ne vaut un bon scandale sur les conditions désastreuses de la vie en détention. Cela terrorise l'homme de la rue et offre en prime le frisson trouble de l'angoisse et de l'émotion.

Le système est presque parfaitement au point. Il est clair que la société se paupérise. Les riches s'enrichissent grassement. La fracture sociale s'est transformée en abîme. La délinquance augmente. Les peines s'allongent. La population carcérale connaît une inflation galopante. Mais qui s'en indigne ? Quelques penseurs, philosophes, sociologues et révolutionnaires.

Le plus grand nombre dort. La machine s'est emballée. Avec le verrouillage du contrôle socio-panoptique informatique et cybernétique, l'Etat tente le quitte ou double du xxie siècle : l'éradication magique de la misère par la prison.

Jacques Lesage de La Haye.



Le collectif Barbès se raconte

Le « mouvement des chômeurs » de l'hiver 1997-98 a été l'expression d'exigences diverses oscillant entre la défense des intérêts des catégories victimes de la misère (produite par une société de plus en plus riche) et la reconstruction de pôles où puisse s'affirmer une identité collective antagoniste au système. Le collectif Barbès né dans ce mouvement a, quant à lui, occupé une place un peu à part. Les formes de lutte expérimentées devraient intéresser ceux qui, dans le mouvement libertaire, n'ont pas effacé de leur horizon la perspective d'une transformation sociale radicale et qui pensent que celle-ci se construit avant tout dans la lutte sociale concrète.

La première caractéristique du collectif Barbès est d'être issu d'un moment de lutte concrète – les huit jours d'occupation de l'agence EDF du boulevard Barbès à Paris organisée par un regroupement militant circonstanciel pour obtenir l'arrêt des coupures d'électricité dans les foyers trop impécunieux pour pouvoir payer leurs factures – et pour poursuivre l'objectif de cette lutte sous d'autres formes, l'évacuation ayant mis brutalement fin à un moment de combativité et de convivialité intense, mais qui ne s'était soldé que par un engagement ambigu du directeur de secteur. Bien que n'étant en rien imperméable aux initiatives et aux débats du mouvement des chômeurs, dont il sera au contraire un des pôles parisiens, le collectif s'est donc distingué d'emblée par le fait de s'être soudé sur un objectif précis – contraindre le directeur à tenir son engagement – et contre un ennemi – les dirigeants d'EDF – tout aussi précis.

Une dynamique qui transcende les clivages traditionnels

En s'inscrivant dans la continuité de l'occupation, le collectif héritait de la dynamique qui s'était amorcée d'emblée par souci

d'évacuer de possibles querelles de chapeaux militantes et avait ensuite été portée par les nécessités concrètes de la lutte, la présence physique quotidienne de l'adversaire et des habitants du quartier dont nous prenons la défense, sans oublier la dimension très conviviale à la fois des débats et de l'organisation quotidienne de la lutte. C'est la force de cette dynamique – dont les militants libertaires n'étaient pas les seuls, loin de là, à apprécier la valeur – qui a d'emblée mis en échec les tentatives de tirer la lutte sur un terrain plus institutionnel faisant s'éloigner discrètement les militants verts ou droitdevantistes notamment, qui ne concevaient de lutte de longue haleine qu'au sein d'une structure d'encadrement ayant sa place sur la scène du « mouvement social » officiel. C'est encore cette dynamique qui a mis le collectif à l'abri des calculs stratégiques des « associations de chômeurs » motivés par leur volonté d'être officiellement reconnues dans le rôle de représentants des intérêts des chômeurs (calculs bien réels dans beaucoup d'initiatives du mouvement bien que pas toujours facilement perceptibles).

En revanche, le collectif n'était pas à l'abri des conceptions de la lutte dominante au sein du mouvement où la base joue le rôle de troupes et le noyau de dirigeants de stratégies – une certaine dose de démocratie de base ne nuisant pas forcément à cette séparation: la base peut être bruyante et vindicative, l'important est qu'elle ne prétende pas se mêler des décisions stratégiques (et pour l'en dissuader, rien de tel que d'invoquer la nécessité du secret et de la confiance). Ainsi, dès que nous sommes passés au stade de la mise au point « d'actions », une sérieuse dissension a commencé à se faire jour au sein du collectif entre ceux qui aspiraient au rôle dirigeant et prétendaient décider seuls des initiatives concrètes, quitte à subir les AG bruyantes et indisciplinées, et ceux pour qui la démocratie de base n'est

pas une façade mais le moyen de l'auto-organisation (dont les formes sont à trouver dans l'expérimentation et la réflexion collectives en fonction du but recherché). Face au refus obstiné des seconds de laisser les premiers escamoter les débats de fond, ceux-ci ont fini par fuir pour constituer un « comité » (sans base...), qui aspirera sans grand succès à devenir le DAL du « droit à l'énergie ».

Un pôle atypique du mouvement des chômeurs

Ce départ, ajouté aux éloignements successifs dus à l'effilochement alors perceptible dans l'ensemble du mouvement des chômeurs ont fini par resserrer le collectif sur sa composante de sensibilité libertaire. Perdant son caractère de collectif porté par une dynamique de lutte, il est ainsi devenu un groupe prenant des initiatives au terme d'un travail, d'une réflexion approfondie et tentant chaque fois d'en tirer un bilan. Pendant les deux ans d'activité plus ou moins intense qui ont suivi, il a ainsi développé un certain nombre de pratiques et de positions qui en ont fait un pôle atypique du mouvement des chômeurs parisien.

Le premier de ces choix a été de travailler à l'échelle du quartier. Au départ, ce choix s'est imposé quasiment de lui-même, les huit jours d'occupation nous ayant permis d'entrer en contact avec la population du quartier victime ou menacée de coupure mais aussi de nous confronter aux responsables de l'agence et, par ricochet, aux autorités locales. Ensuite, nous avons poursuivi dans cette direction en accompagnant collectivement, dans les agences EDF ou les centres d'action sociale (distributeurs d'aides « EDF ») du nord de Paris, les victimes de la logique commerciale arrogante d'EDF, rencontrées désormais à l'occasion de diffusions de tracts. De la même manière, lorsque nous avons organisé des dépôts col-

lectifs de demandes d'aide d'urgence, c'est dans les CAS du quartier que nous l'avons fait, en profitant de l'occasion pour interpeller les responsables, qui parfois n'ont pas hésité à nous fournir des informations sur la logique à l'œuvre dans le traitement de leurs « clients » et sur la répartition des responsabilités.

De l'assistanat à la solidarité: un chemin semé d'embûches

Cet enracinement dans la réalité locale nous a ainsi permis de sortir des pratiques agitateuses dominantes au sein du mouvement des chômeurs où la mise en avant de revendications très générales ne suffit pas à compenser l'absence d'interlocuteur et de moyens de peser sur la réalité autrement que par un effet de surprise passager et, dans le meilleur des cas, par une habile exploitation des médias. Mais il nous a aussi obligés à mettre en actes la solidarité avec la frange pauvre de la population dont nous nous voulions porteurs sans nous réfugier derrière le principe du « cas par cas ». Ainsi avons-nous au contraire essayé de nous servir de chaque cas concret pour mettre en évidence et dénoncer les mécanismes d'exclusion mis en œuvre par les institutions et pour pousser les agents d'EDF et des CAS à faire des solidarités qui étaient à leur portée. Les modestes succès obtenus dans ce domaine ayant plus de valeur à nos yeux que les solidarités formelles énoncées en haut

lieu – telle celle affichée par la CGT-EDF pendant l'occupation, qui n'a jamais débouché sur aucun acte concret, malgré tous les efforts déployés pour la pousser vers une solidarité active dans les premières semaines de vie du collectif.

Reconnaissons cependant que nous avons dû nous défendre contre la confusion, souvent faite par les intéressés (et entretenue à la fois par les institutions et par certaines pratiques associatives), entre solidarité et prise en charge, et que nous n'avons que très rarement obtenu que la personne que nous avions sortie d'affaire propose elle-même un soutien solidaire. La perspective d'arriver à tisser un réseau de solidarités de proximité ne s'est donc pas concrétisée, preuve s'il en est que pour faire reculer l'idée d'assistance au profit de celle de solidarité dans la lutte, il faut une force de subversion bien supérieure à celle dont s'est montré capable le mouvement des chômeurs.

Signalons enfin que cette volonté d'enracinement local nous a aussi amenés à envisager d'ouvrir une maison de quartier qui puisse servir de lieu de rencontre et de socialisation, en même temps que de logement aux quelques sans-abris présents dans le collectif. Ainsi avons-nous organisé l'occupation d'un hôtel vide de Montmartre qui s'est soldée par une rapide évacuation, malgré le soutien manifeste de la population locale. Les associations militantes du quartier, contactées sur l'idée que cette occupa-

tion pourrait aussi déboucher sur la naissance de la « maison des associations » réclamée par elles depuis longtemps ont, après un soutien ponctuel incontestable rapidement pris leurs distances avec ce collectif « inorganisé » et rétif aux modalités traditionnelles de négociations. Il est vrai, en effet, que dans nos rapports avec les autorités locales, toutes « socialistes » qu'elles soient, nous avons toujours préféré les formes de contestation bruyantes et organisées (entre congratulations diverses et meetings préélectorales, les occasions n'ont pas manqué), pour ne pas nous laisser piéger dans une « concertation » servant surtout à désamorcer les révoltes et à diluer les responsabilités dans un climat de complicité. Précisons tout de même que le choix de la concertation institutionnelle n'a, sur la question de la maison de quartier, pas fait plus avancer les choses que notre attitude frontale.

Vers une synergie des luttes

Mais l'enracinement local n'a jamais voulu dire pour nous délimitation d'un territoire. Nous avons au contraire déployé pas mal d'efforts pour entrer en contact avec d'autres regroupements militants dont la lutte pouvait rejoindre la nôtre. Ainsi avons-nous proposé aux collectifs de chômeurs du nord de Paris et banlieue proche d'organiser le soutien réciproque sur les initiatives prises par l'un ou l'autre des collectifs, et

lemonde
libertaire

Rédaction-Administration: 145, rue Amélot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (n° hors-séries inclus)		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n°(inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Abonnement Belgique

(uniquement sous bande)

5 numéros : 390 FB ou 9,15 €
3 mois (13 n°) : 910 FB ou 21,34 €
6 mois (25 n°) : 1625 FB ou 38,11 €
1 an (45 n°) : 2720 FB ou 60,98 €

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Pays

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

invité tous ceux de la région parisienne qui avaient pris des initiatives contre EDF à des échanges d'expériences. Mais le peu de répondant des uns et des autres nous a amenés à conclure que leur rattachement à une des boutiques officielles du mouvement relevait plus du renoncement à agir et réfléchir de façon autonome qu'à un sain besoin de coordination. Nous avons aussi tenté notre chance auprès de « l'usager », en tentant de revivifier des pratiques, imaginées dans les années 70, d'enrayement des mécanismes d'encaissement des factures EDF – en les popularisant par voie de tracts, mais aussi en organisant un paiement groupé de factures en pièces jaunes, qui a pris la forme d'une occupation déguisée, ce qui, reconnaissons-le, a suscité plus d'amusement que de passages à l'acte.

Nos prises de contact ont été plus fructueuses s'agissant de groupes inscrits dans la lutte contre EDF. Des débats ont été organisés avec des militants CNT-Energie et SUD-Energie en vue d'explorer la possibilité d'un travail d'agitation commun auprès des agents EDF au moment où les perspectives de privatisation redonnaient sens à une réflexion sur la réalité du « service public » (le fait que notre faiblesse numérique à tous ne nous ait pas permis de concrétiser cette tentative n'enlève rien à la richesse des échanges et à la clarification des idées qu'ils ont permis). Amenés par ailleurs à dénoncer la politique du tout-électrique imposée (aux plus mal logés notamment) par les promoteurs complices d'EDF et le choix du nucléaire qui motive cette politique, nous sommes entrés en contact avec certains collectifs antinucléaires, auprès de qui nous avons essayé de faire valoir l'importance d'une articulation de la revendication sociale et de l'exigence écologique.

Des luttes concrètes pour un projet global

On voit donc que notre persévérance dans la lutte contre EDF n'a jamais voulu dire non plus repli sur une « spécialité » – contrairement à ce qu'ont voulu croire ceux pour qui l'ambition politique se mesure à la liste des revendications établie au bas des tracts. Bien au contraire, elle a été pour nous une façon d'apprendre à articuler l'action concrète locale à la réflexion générale. C'est sans doute cette démarche (associée au fait que les membres du collectif se vivaient autant comme salariés que comme chômeurs, réels ou potentiels) qui nous a amenés au bout de quelques temps à prendre position sur la question des transports, à laquelle nous nous trouvons régulièrement confrontés.



Ayant réalisé sur le cas de la fourniture d'électricité de cette population encourageant sa mise sous tutelle nous avons fait valoir que la demande d'une gratuité des transports publics régionaux pour tous était socialement plus cohérente et plus radicale que la revendication « officielle » d'une gratuité des transports publics pour les moins que smicards : éliminant à la fois le contrôle des pauvres et le contrôle de tous les usagers (et supprimant du même coup tous les frais de contrôle, qui correspondent à peu près, semble-t-il, au prix payé directement par l'usager), elle permettrait un accès égalitaire aux transports, réduisant les formes d'insécurité et faisant reculer sérieusement la suprématie de l'automobile. Cet axe de lutte que nous avons fini par juger assez décisif, et sur lequel nous avons tenté de mener une bataille de conviction au sein du mouvement n'a malheureusement suscité l'intérêt que d'autres libertaires avoués, les collectifs rattachés aux « assocés » continuant contre toute évidence, à raisonner en

termes d'urgence et d'étapes (sans obtenir pour autant de résultats concrets) et les collectifs rattachés à la coordination nationale des collectifs autonomes refusant quasiment tous d'entrer dans une perspective de bataille politique, préférant faire du refus du travail le critère suprême de la radicalité et survaloriser la convivialité (la leur bien sûr). L'essoufflement général du mouvement, allié dans notre cas à la conscience que nos choix atypiques nous condamnaient à un certain isolement, donc à l'insuccès et, pour certains aux contraintes au retour au travail, ont eu peu à peu raison de notre envie d'en découdre. Nous sommes aujourd'hui un bon groupe de copains non seulement prêt à saisir toute occasion de semer quelque grain de sable dans les rouages de cette gestion soft de la misère, mais qui espère aussi que son expérience servira à d'autres – et qui, en ce sens est disposé à en discuter avec tous ceux chez qui elle susciterait quelque intérêt.

Collectif Barbès

Belgique: sans-papiers et expulsions forcées

« Humanité » et « fermeté » : lisez « régularisations » et « expulsions »

LA PREMIÈRE PHASE DE LA CAMPAGNE de régularisation – celle de la rentrée des dossiers par les « illégaux » – est terminée. Elle se sera déroulée dans un consensus souriant : le ministre de l'Intérieur et le gouvernement (forcément), mais aussi quelques grandes organisations reconnues de défense des Étrangers, et même certains porte-parole de certains mouvements de sans-papiers ont appelé les illégaux et les clandestins à se faire connaître massivement et en toute confiance, avec la promesse d'une procédure indépendante, transparente et souple. Il faut saisir sa chance maintenant, il n'y en aura pas d'autre ! L'appât a des allures de menace et la collaboration est historique.

Les seules voix discordantes ont été celles des avocats Beauthier et Fermon qui dénoncent dans un ouvrage commun (1) les dangers d'un texte qui est plus une loi sur le recensement des illégaux qu'une loi sur la régularisation. Il en est pourtant d'autres et nombreux (associations, collectifs, coordinations, intellectuels...) qui ne

partagent pas la satisfaction soi-disant générale. Pourquoi ne se sont-ils pas fait entendre ?

Peut-être n'ont-ils tout simplement pas osé. Parce que dans ce climat entretenu de « dernière chance », les voix dissonantes risquent fort d'être accusées de l'indécente volonté de « gâcher ça » ou pire, de sacrifier les sans-papiers au nom d'on ne sait quelle cause « irréaliste ».

Le piège est tendu ...

La loi est là, le processus est enclenché. Il n'est évidemment pas d'autre alternative aujourd'hui que d'informer le plus justement et le plus honnêtement possible les sans papiers. D'aider ceux qui veulent introduire une demande et qui correspondent de leur exactement aux critères (pour autant que ceux-ci soient clairs !) à le faire. Et d'inciter et d'aider ceux qui n'y entrent pas ou qui ne peuvent fournir toutes les preuves requises, à ne pas sortir du bois : se découvrir équivaldrait à se réserver une place dans l'avion de retour.

Le « réalisme » est de reconnaître que cette loi va maintenir dans l'illégalité ou plonger dans une clandestinité plus sombre encore des milliers de personnes qui n'auront pas pu ou pas osé se montrer. Parce que cette loi ne concerne pas les « clandestins » pour qui on nous dit qu'elle a été faite. Parce que les « clandestins » n'ont par définition pas d'attestation d'une administration communale ou d'un service public, parce que leurs enfants sont nés sur une table de cuisine et qu'ils ne sont pas déclarés, parce qu'ils n'ont pas de compte en banque, pas de bail enregistré, pas de preuve de leur travail en noir sous-payé. Pas de preuve de la vie pourtant souvent « intégrée » qu'ils ont construite ici depuis cinq, dix, voire vingt ans.

Il est aussi de dire que beaucoup de ceux qui ont introduit une demande l'ont fait dans l'angoisse et préparent, quand ils le peuvent, une stratégie de repli. Parce que le pendant de la régularisation est l'expulsion, au besoin collective et par la force, comme l'a répété à l'envi le ministre de l'Intérieur, à qui on ne pourra pas ici reprocher un manque de clarté. Et que tous auront dû livrer leur adresse, des documents permettant de les repérer facilement au cas où l'adresse serait « diplomatique » et une preuve de leur identité et de leur nationalité. Ajoutons à cela que les documents relatifs à la demande de régularisation seront remis aux demandeurs par la police communale et nous aurons tous les ingrédients pour réussir une opération de recensement et de raffle !

Égalité des droits

Mais la vraie question ne se situe pas dans l'analyse de cette loi de silences et de compromis. La vraie question est de se demander combien de temps encore nous allons tolérer que certains d'entre nous doivent courber la tête et se taire parce qu'ils sont « sans papiers » ? Combien de temps allons-nous accepter leur humiliation organisée et institutionnalisée derrière les murs de l'illégalité et les grillages des centres fermés ? Combien de temps allons-nous supporter la

Un pas en avant, deux pas en arrière !

Échange de dupes. En Belgique, terre de compromis et de compromissions, les Écolos (qui participent au pouvoir) ont échangés avec la droite libérale, une campagne (limitée) de régularisation des sans-papiers contre un feu vert (c'est le cas de la dire) pour l'amplification des expulsions forcées dont on sait ce sur quoi elles peuvent déboucher (rappelez-vous de Sémira Adamu).

L'avenir n'est pas rose. Aujourd'hui, la situation des sans-papiers est pire qu'avant cette campagne de régularisation. Pourquoi ? Parce que demain, quand nous nous opposerons aux déportations par charters, on nous dira que les sans-papiers ont eu leur chance et que là, non vraiment, on ne peut quand même pas accueillir toute la misère du monde. Parce que les Collectifs contre les Expulsions et Contre les Centres fermés sont en partie usés par deux ans de lutte et, surtout, par une répression (des dizaines d'informations judiciaires en cours) qui atteignent parfaitement leur objectif d'intimidation. Parce que les sans-papiers auront perdu le seul soutien sur lequel ils pouvaient (plus ou moins) compter dans les sphères institutionnelles, certains Verts. Enfin, parce que le mirage de la régularisation conditionnelle a démobilisé les derniers carrés de Collectifs de sans-papiers.

Pour éclairer les enjeux de cette campagne de régularisation, nous vous proposons un texte rédigé par deux membres du Collectif contre les Expulsions de Liège.

Babar - groupe Alternative Libertaire

17 000 francs français

C'est le montant de la souscription lancée en novembre-décembre 1999 par le Collectif de soutien aux sans-papiers du Béguinage et récoltée sur le compte d'*Alternative Libertaire*. 17 000 francs français qui auront permis (en parallèle avec l'action des théâtres bruxellois lancée par Claude Semal) de fournir des bonbonnes de gaz (pour le chauffage de l'église occupée) pendant tout l'hiver, ainsi que de la nourriture et des titres de transport afin que les sans-papiers du Béguinage ne se fassent pas piquer bêtement dans les transports en commun. 17 000 francs français qui auront permis aux sans-papiers du Béguinage de résister et de maintenir ce point d'ancrage, malgré des conditions de vie et d'organisation à la limite du supportable. Merci aux lecteurs et lectrices d'*Alternative Libertaire*.

déportation, les coups, les camisolés chimiques et les numéros inscrits au bic sur les bras des Tsiganes? Combien de temps allons-nous accepter le mensonge sécuritaire, l'équation étranger-criminalité qui justifie aujourd'hui le blocage des frontières, le quadrillage des autoroutes et des gares, la fouille des trains... Dispositif tapageur, coûteux et inefficace. On peut en effet douter que les quelques malheureux Kosovars et Sri

Lankais arrêtés aux frontières alors qu'il tentaient de gagner l'Angleterre constituent une menace pour la Sécurité de l'État... Ces mesures ont en tout cas, si non pour but avoué, du moins comme conséquence réelle de criminaliser une fois de plus « l'étranger » et d'accréditer la thèse de « l'invasion » chère aux partis d'extrême droite! Elles auront aussi permis de tester le seuil de tolérance de la population face à un dispositif

sécuritaire disproportionné. Le test est malheureusement probant: seul le MRAX a réagi...

Comment avons-nous pu tolérer cela si longtemps?

Le réalisme est avant tout de dire que la régularisation n'est pas une « chance », pas « une faveur que le gouvernement n'accordera qu'une fois », mais un droit pour tous ceux que des conditions de vie indignes, des stratégies économiques et politiques inhumaines auxquelles les gouvernements occidentaux participent largement ont jeté sur les routes puis dans nos rues.

Le réalisme serait de se rendre compte – et vite – qu'une société qui ne reconnaît pas aux humains les droits qui sont déjà reconnus aux marchandises et aux capitaux n'est plus « civilisée ». Qu'une société qui n'a pour réponse à la misère que la fermeture de ses portes et de ses fenêtres n'a comme perspective que l'asphyxie.

Jacques Yerna et Laurence Vanpaeschen

Extrait d'*Alternative libertaire* n°226 de mars 2000

A propos de Suzana

RECEVOIR UN COURRIER AVEC EN-TÊTE de la préfecture ou du ministère se terminant par ces mots : « devra quitter le territoire dans le délai d'un mois à compter de la présente notification » et voir sa vie basculer. Cassée. Se retrouver hors-la-loi juste parce qu'on n'a pas eu la chance de naître dans le bon pays et qu'on est venu-e ici pour essayer de s'en sortir. Etre catalogué-e parmi les clandestins, les sans-papiers. Ne plus être une personne, juste devenir un fait de société.

C'est cela, justement, que nous avons voulu mettre en avant dans « Suzana » : derrière chaque portrait aperçu lors d'une occupation, d'une manif ou autres, il y a une personne avec son histoire et son vécu.

Ecrire sur l'immigration, c'est facilement tomber dans les poncifs, avec la froideur d'une thèse pleine de chiffres, ou tomber dans l'image d'Epinal en ne parlant, en ne donnant la parole qu'à ceux qui luttent. Nous voulions parler autrement de l'immigration.

Pourquoi parler de Suzana ?

Plusieurs militants du groupe de Rouen de la F.A. militent également dans des Collectifs de soutien et d'aide aux étrangers. Cette double casquette de certain-e-s a amené les militants du groupe dans leur ensemble à s'investir et à aider Suzana.

Suzana est une jeune femme originaire de Sao Tomé e Princip.

Elle est arrivée en France en 1983 pour passer une licence de biochimie. Les aléas de la vie ont fait que la venue d'un bébé a empêché qu'elle poursuive sa maîtrise et a entraîné qu'elle se retrouve indésirable sur le sol français.

Se retrouvant sans-papier et sans droit, c'est la course pour se loger, faire des recherches de paternité, manger... Elle passe (elle et son fils) de foyer en foyer avant que les militants de la F.A. de Rouen ne la logent dans leur local.

Femmes et étrangères

Nous aurions pu parler d'autres femmes qui ont croisé notre chemin comme Nawel, Aïcha, Fatima, Néné et tant d'autres qui parce que Kurdes, Algériennes, Mauritanienues, ou autres ont connu parfois des drames pires que celui de Suzana.

Ce que nous voulons, avant tout, c'était de parler de femmes étrangères qui, parce que femmes, subissent encore plus durement le statut d'immigrées, même si on en parle moins.

Nous voulions aussi montrer que le soutien aux étrangers ne se limite pas à des luttes ponctuelles (obtention de papier, par exemple) mais doit s'inscrire dans une optique globale sur la liberté de circulation

et d'installation. Enfin, nous voulions montrer qu'aider, ce n'est pas un acte de charité, mais bien une façon de soutenir une personne pour qu'elle puisse se réapproprier sa vie et son combat.

Suzana s'est prêtée à toute une série d'entretiens qui ont abouti à ce livre. Des entretiens pour témoigner sur sa vie, son quotidien, sa situation quand elle était « régulière » puis quand elle n'a plus eu de papier. Elle a parlé sans détour de ses difficultés, de sa peur quand une voiture de police se garait non loin d'elle, des difficultés à voyager en bus ou en train avec la crainte d'une vérification d'identité, des logements, de sa santé dont elle n'a pas pu s'occuper convenablement, de la course sans arrêt pour les rendez-vous pour des aides ou pour un espoir de papier...

Un véritable témoignage, une tranche de vie pour illustrer un quotidien vécu par des milliers d'autres. Enfin, car on ne peut pas ne pas en parler, si les militants du groupe de Rouen ont aidé, comme ils l'ont pu Suzana, les relations n'ont pas eu lieu à sens unique. Comme toute rencontre, Suzana a laissé une trace forte dans le groupe. Son histoire a, en partie aussi, été leur histoire.

Jean-Pierre Levaray. – groupe de Rouen

Suzana, chronique d'une sans-papiers. Propos recueillis par J-P Levaray, à paraître sous peu aux Editions du Monde libertaire - Alternative libertaire.

Liège, Bruxelles: Collectif sans ticket

DÉPUIS, NOTRE DÉMARCHE S'EST À LA fois intensifiée, diversifiée dans ses dispositifs, et précisée dans ses fondements. Le Principal axe de notre action est la carte « train-tram-bus ». Nous en avons fortement renforcé l'usage, principalement par l'apposage d'affichettes dans des lieux publics (abris bus, entrées de gares, files de pointage, bistrotts « militants »,...) ou par des actions plus spectaculaires de distributions.

Plusieurs milliers d'entre elles ont ainsi été mises en circulation. Pour l'essentiel nous ignorons bien sûr l'usage effectif que les gens en font. En effet seule jusqu'à présent une minorité de ceux-ci sont entrés en contact direct avec nous, soit préalablement à l'utilisation de la carte pour en savoir davantage, soit a posteriori une fois qu'ils se sont fait sanctionner. Or, d'une part la distribution a visé essentiellement des utilisateurs réguliers des bus (ou trams et métro) à

Liège comme à Bruxelles. Et ici les contrôles y sont peu systématiques... D'où peu d'amendes...

D'autre part, dans les trains, où les contrôles sont plus réguliers, le nombre d'utilisateurs de la carte est manifestement moins élevé... et les contrôleurs eux sont plus ouverts à nos arguments.

Ce double phénomène rend donc difficile à l'heure actuelle, des tentatives de réunir cette multitude active, mais majoritairement anonyme, en vue d'organiser des actions collectives ainsi qu'une défense juridique commune. L'action s'étend donc, mais nous ne pouvons que difficilement en évaluer l'ampleur actuelle ainsi que l'impact. Malgré ce handicap actuel et l'accumulation quasi vertigineuse pour certains, d'amendes réclamées, notre action continue de nous permettre quotidiennement d'assurer et d'affirmer pratiquement le droit (notre droit) à la mobilité, ainsi que la nécessité pour les ser-

vices publics de garantir une accessibilité pour tous aux transports en commun.

Et « en face », que se passe-t-il ?

Après chaque « fraude » constatée, plusieurs d'entre nous adressent systématiquement aux directions concernées (SNCB, TEC, de Lijn, STIB) une lettre qui explique leur démarche, ses causes, ses buts et ses motivations, et qui se clôture sur une demande de dialogue. Si nombre de contrôleurs (dans les trains surtout) se montrent compréhensifs, voire pour une minorité d'entre eux coopérants, l'administration et ses gestionnaires restent silencieux par rapport à cette demande d'ouverture au dialogue.

Trois réponses nous sont renvoyées jusqu'à présent : l'une systématique et répétée, prend bien sûr la forme d'un bulletin de virement pré-imprimé reprenant la somme de l'amende à payer (!).

L'autre dura moins d'un mois (à la SNCB), et suggérait aux contrôleurs (par voie orale ou par circulaire interne, nous l'ignorons) de remettre les utilisateurs de la « carte » aux mains de la gendarmerie, dès leur descente du train à leur lieu de destination. Manœuvre, à première vue, purement dissuasive, puisqu'en cette matière, et en l'absence de tout défaut de papier d'identité et de toute agression à l'égard du personnel, ces agents de l'ordre ne disposaient d'aucune autre marge de manœuvre que d'effectuer un simple contrôle de... l'identité du « contrevenant ». Nous ignorons aujourd'hui qui fut réellement derrière cette initiative : des gestionnaires de la SNCB, déboussolés et à court de moyens, ou... la gendarmerie (?) soucieuse d'étoffer des dossiers répressifs à regard de certains militants de collectifs dérangeants (ce sont principalement en effet des membres du Collectif contre les expulsions de Bruxelles qui ont eu à subir ces manœuvres intimidatrices). Troisième réponse qui confirme

MODE D'EMPLOI

1. Remplissez soigneusement cette carte ; elle sert de votre pratique à celle de centaines d'autres usagers.

2. Rappelez-vous cependant que son usage reste individuel et n'engage que votre responsabilité. Elle n'annule évidemment pas les éventuelles amendes ou poursuites.

3. Sortez-la lors de chaque contrôle (le but n'est pas de frauder !). Certains contrôleurs sont solidaires et acceptent la carte. D'autres se contentent « d'appliquer le règlement ». Ils dresseront un P.V. à partir de votre carte d'identité.

4. Dans tous les cas, essayez d'expliquer le sens de la démarche : le contrôleur n'est ni un adversaire, ni un bouc-émissaire.

5. En cas d'amende, photocopiez la, envoyez l'original au COLLECTIF SANS TICKET de votre région cfr 1^{er} page.

6. Si vous êtes menacé de poursuites, contactez le C.S.T : nous choisirons ensemble la réaction collective la plus adaptée.

CARTE DE DROIT AUX TRANSPORTS

TRAIN TRAM BUS

Collectif Sans Ticket

167 rue de la Victoire - 1060 Bruxelles
(adresse postale uniquement)
Tél.: 02/242.98.85
21 rue Pierreuse - 4000 Liège
Tél.: 04/344.58.88

cette hypothèse: plusieurs d'entre nous ont été convoqués par « leur » police communale, qui se voit donc chargée d'enquêter... Cela n'est à priori que logique: la SNCB constatant, après rappel, le non-paiement des amendes, peut confier le dossier au Parquet en vue de préparer des poursuites au Tribunal...

Mais cette démarche appelle trois remarques importantes:

1) la SNCB semble donc prête aujourd'hui à aller jusqu'au bout de la démarche répressive, en tout cas à l'égard de certains d'entre nous; mais ne sert-elle pas ici de simple alibi?

2) En effet nous disons « certains d'entre nous », car, plus inquiétant, le dossier repose sur un rapport circonstancié de la gendarmerie à propos des activités à caractère politique des personnes convoquées, ainsi que sur les champs d'action, l'idéologie et les articulations organisationnelles des différents collectifs auxquels ces personnes sont supposées appartenir!

3) L'une des convocations, à Watermael-Boitsfort annonce pour objet à la convocation: « Concerne vos opinions philosophiques sur la SNCB. Venez en discuter librement ». Cela semble confirmer que, derrière un dossier d'apparence répressive, il s'agirait d'approfondir une enquête à caractère politique.

Par ailleurs sur le plan politique justement plus essentiel à nos yeux, le débat sur la mobilité a pris manifestement de l'ampleur depuis un an. Certes, les propositions d'Isabelle Durant restent vagues. On y parle de gratuité pour les fonctionnaires, les « + de 65 ans » et de manière particulièrement conditionnée, pour les « moins de 12 ans ». Pour les chômeurs, minimexés préca-risés, « bas salaires » ou pire, sans revenus, ni papiers, il n'y a que des promesses plus vagues encore: « On verra ce que l'on pourra faire en fonction des marges budgétaires restant disponibles »...

José Darras, lui sort enfin du silence et évoque la mise en place expérimentale de lignes de bus gratuites (sur certains grands axes urbains?). Enfin, côte flamand, là on est plus concret et on avance: l'extension de l'expérience pilote de Hasselt à d'autres villes (gratuité pour tous en centre ville), est d'ores et déjà prévue. Certaines communes s'orientent vers la gratuité des bus pour les « plus de 60 ans » et ou pour les « moins de 25 ans », ou encore pour certaines catégories sociales. À Gand et à Louvain, les pouvoirs publics soutiennent des expériences de « car-sharing » Et enfin, en milieu rural ont été lancées des expériences de bus sur commande, ouvrant après étude, la possibi-

lité d'ouverture de nouvelles lignes de bus régulières...

L'idée d'un redéploiement d'une offre sérieuse de services publics sur le plan du transport, et de son accessibilité financière maximale, fait donc du chemin. Ouf! Nous pensions y être d'autant plus pour quelque chose, que notre collectif a eu l'occasion de rencontrer très longuement les trois cabinets concernés par le problème et qu'à chaque fois, une adhésion quasi totale en a émergé sur le plan de notre argumentation, de nos revendications, voire (sans pouvoir l'approuver officiellement) sur le plan de notre démarche de refus de paiement et d'affirmation du droit pour tous à une mobilité maximale.

Rappelons que celle-ci repose sur trois axes:

1) Celui de la nécessité: l'énorme majorité des utilisateurs (que nous connaissons) de la Carte de droit aux transports du CST, y recourt pour se déplacer parce qu'ils n'ont quotidiennement et pratiquement pas d'autres choix, si ce n'est celui de se soumettre à un immobilisme contraint et, par là, à l'isolement et à la logique de sélectivité, de discrimination, d'exclusion mise en place par les gestionnaires actuels des transports « publics ».

2) Celui de l'efficacité politique: si les travailleurs des transports publics peuvent parfois peser rapidement et fortement sur les décideurs politiques et sur leurs autorités hiérarchiques par le biais de la grève (ce qui n'empêche pas qu'ils soient du coup et quasi systématiquement décriés par des médias à

la solde des logiques dominantes), de quels moyens par contre, disposent les usagers pour se faire entendre et pour peser dans ce jeu qui les concerne au premier chef? Bien sûr, il existe les voies classiques de pétition lettres de soutien, constitutions de « comités » exigeant d'être reconnus officiellement comme partenaires consultatifs, ou d'actions visant à médiatiser et à donner une visibilité aux revendications formulées. Mais si nous avons eu ou aurons encore à l'avenir à recourir à certaines de ces voies celle d'un refus de paiement qui se généraliserait nous semble de loin la plus efficace. Elle touche en effet au seul aspect où la logique commerciale qui préside actuellement à la gestion des transports en commun nous donne du poids et de la considération: notre posture de « client », sans l'argent duquel rien n'est prévu pour que le système puisse fonctionner.

3) Celui de la conviction morale et politique: depuis 15 mois maintenant, notre connaissance et notre analyse du champ de la mobilité, à travers des recherches documentaires et de nombreuses rencontres avec d'autres acteurs de ce champ (principalement des travailleurs), nous ont amenés à affiner notre perception des enjeux de société et des urgences politiques dans lesquelles notre action vient s'inscrire.

4) Il s'agit de savoir si, comme usagers et comme citoyens de ce pays et d'une Europe de plus en plus prégnante sur notre quotidien et sur son avenir, nous voulons réellement peser sur les choix suivants:

- 1° Voulons-nous que l'on continue d'orga-

photo d'identité	
NOM :	
PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE : / /	
LIEU DE NAISSANCE :	
ADRESSE :	
.....	
Signature du titulaire :	

- L'accès au transport en commun est un droit fondamental et un service public digne de ce nom doit assurer la mobilité de tous.
 - Une grande partie de la population (Chômeurs, minimexés, pensionnés, SDF, sans papiers, travailleurs salariés, ...) en est exclue par un système économique qui précarise, appauvrit, disqualifie.
 - L'acte que nous posons affirme la primauté de la libre mobilité des être humains sur « la libre circulation des capitaux », défend des conditions de travail satisfaisantes pour tous les travailleurs des transports publics et résiste à la logique unique de rentabilité et de productivité des services publics.
 - En outre, la sauvegarde de notre planète passe entre autres par des transports réellement collectifs.
 - Le titulaire de cette carte s'engage à ne plus l'utiliser dès que des mesures seront prises pour que chacun ait accès au transport en commun.

niser une mobilité partielle et partielle (1) rendue rentable et efficace, par le biais notamment d'une sélection accrue des usagers, construite autour de l'exclusion et donc de la répression des citoyens insolubles ou précarisés, et de l'abandon de ceux, peu fortunés, qui habitent dans des zones définies comme étant économiquement sans intérêt majeur (2)? Ou voulons-nous que l'on place l'humain au cœur du débat et de la conception des transports, c'est-à-dire que soit en priorité garantie à tous la possibilité réelle, financière et matérielle, de concrétiser ses désirs et ses nécessités de se déplacer, quelles que soient ses ressources financières, son statut socio-professionnel et sa variabilité, ainsi que ses lieux d'habitation et d'activités?

- 2° Voulons-nous que soient assumés par l'État et ses services publics, donc principalement par l'imposition sur le travail et sur la consommation des citoyens ainsi que par les cotisations de certains d'entre eux à la Sécurité sociale, les coûts considérables, pour l'environnement et pour les hommes, qu'engendrent le « tout économique », la rentabilité à court terme, la course aux hausses de productivité? Ou voulons-nous que tout cela soit payé par ceux qui gèrent et défendent ces logiques, par les bénéficiaires qu'ils en dégagent, pour eux-mêmes et pour leurs entreprises: que l'on mette un « stop » clair et sans ambages, en tout cas à leur refus d'assumer financièrement (3), voire juridiquement (4), les conséquences et la responsabilité de ces coûts colossaux et de ces dégâts (peut-être) inévitables, à caractère environnemental et social?

- 3° Voulons-nous que l'on continue, voire intensifie par la contrainte, la menace ou la peur du licenciement la dégradation des conditions de travail (5) de ceux qui produisent réellement et font pratiquement et quotidiennement fonctionner ces services aux citoyens, et ce, sans réelle résistance syndicale significative et de poids? Ou voulons-nous que l'on re-constitue un cadre de travail sécurisant, valorisant, coopératif, permettant solidarité et transfert des savoirs acquis au profit, nom d'une plus grande productivité, mais d'une meilleure qualité et d'une meilleure sécurité des services offerts, que l'on re-crée des conditions quotidiennes de travail permettant à des gens reposés, respectés et épanouis, d'assurer un service aux citoyens avec souplesse et disponibilité?

- 4° Voulons-nous que l'on prône le développement de systèmes de circulation et de transport, y compris des marchandises, qui engendrent souvent davantage d'immobilisme que de mobilité (6), ainsi que de plus

en plus de pollution frôlant à bien des égards, des seuils irréversibles (7)? Ou voulons-nous que l'on réserve l'usage du financement solidaire des citoyens que sont sensés représenter les taxes et les impôts, pour privilégier une politique de mobilité et de transport qui s'inscrit dans une perspective de développement durable, respectueuse de notre cadre naturel de vie et de celui des générations futures?

L'urgence de ces questions, à l'aube d'une libéralisation totale du marché des transports des personnes et des marchandises, est cruciale. Elle appelle des choix clairs et sans compromis, qui doivent s'articuler vraiment autour de la défense, du re-déploiement et de la re-organisation démocratique de services publics aujourd'hui déjà gravement mis à mal (bus, trains, métros). Elle appelle notre mobilisation à tous comme citoyens et comme usagers, contraints ou volontaires, de ce type de déplacement et de transports.

En tout cas, ces trois moteurs de notre action, de l'ordre de la nécessité individuelle, de l'efficacité stratégique collective et des valeurs morales et politiques, donnent, à nos yeux, à notre action, sa force et sa légitimité, même si de facto, celle-ci se voit dès lors contrainte de s'inscrire dans une dynamique assimilable à de la désobéissance civile.

En route vers la répression ?

Ce qui signifie bien sûr risques de répression. Il va de soi que, pour tous ceux qui prennent ce risque, en posant régulièrement et consciemment cet acte de refus de paiement des sanctions financières envisageables ne sont absolument pas assumables. Ce sont alors des chèques de saisies qui sont à craindre, avec pour conséquence une précarisation de plus en plus intenable. Pour les plus solvables d'entre nous, à faibles revenus professionnels, de telles sanctions les plongeraient à leur tour dans une situation financière très difficile.

Or, l'apparente impossibilité d'ouverture d'un dialogue avec les autorités administratives concernées, l'incertitude marquant les mesures politiques positives et les récentes convocations de certains d'entre nous dans les bureaux de plusieurs polices communales, nous amènent maintenant à devoir envisager rapidement la possibilité que nombre d'entre nous se retrouvent devant les tribunaux.

Si, eu égard aux moteurs de notre action, ainsi qu'aux enjeux et aux urgences dans lesquelles elle s'inscrit, vous pensez que cette réponse de l'administration publique serait inacceptable, nous vous demandons

instamment de bien vouloir nous le faire savoir le plus vite possible (par téléphone, courrier ou e-mail), afin que nous élaborions une liste des personnes, associations et organisations prêtes à se solidariser, le jour venu autour de ceux d'entre nous qui seraient poursuivis. Il s'agit donc pour nous de pouvoir établir d'urgence un relevé d'énergies mobilisables sous des formes multiples et à déterminer, susceptibles de constituer une protection collective et forte en cas de problèmes judiciaires. Une sorte de bouclier solidaire.

Il va de soi que, si vous nous en manifestez le désir, nous nous engageons en juste retour à vous informer régulièrement de révolution de notre action, soit à votre demande, soit chaque fois que des éléments nouveaux et significatifs interviendraient. Nous nous tenons également à votre disposition pour vous fournir toute information supplémentaire susceptible d'éclairer votre décision. Contactez-nous donc rapidement s'il vous plaît!

Le C.S.T. Liege - Bruxelles

rue Yam Ebwijck 35 rue Pierreuse, 21
1050 Bruxelles 4000 Liège
Tél: 02/644.17.11 Tél: 04/344.58.88
E-mail: collectifsansticket@altern.org

(1) Voir les milliards investis dans le TGV pour le seul profit quasi des voyageurs d'affaire ou d'un tourisme interantional solvable !

(2) voir les suppressions de lignes et de gares en milieu rural ou en périphérie urbaine populaire.

(3) Développement du principe d'externalité dans la gestion des entreprises.

(4) Voir les négociations de l'AMI, puis de l'OMC.

(5) Ici, la liste est longue et s'appuie principalement sur nos recherches et sur nos contacts au sein de la SNCB, provoqués par l'usage de notre carte : stress, humiliation, sanctions, report de congés, flexibilité des horaires, responsabilisation financière, déplacements réguliers des lieux de travail, restriction d'acquis sociaux, culpabilisation sur les difficultés, voire les échecs, de l'entreprise et sur le mécontentement de la clientèle, mise sous pression et mise en danger, physique et psychologique quotidienne, mise en concurrence des personnes et des secteurs d'activités, mise en première ligne face à des usagers de plus en plus mécontents, voire en colère et agressifs, mise sous contrôle informatique permanent des performances individuelles et collectives et de leur progression, atomisation dans les relation de travail par de nouvelles méthodes de management, de gestion et d'organisation, etc.

(6) On pense bien sûr ici aux bouchons sur autoroutes et à la saturation automobile des centres urbains, y compris de leurs périphéries ou artères dites « rapides ».

(7) On pourrait ajouter la surexploitation dont sont victimes ces travailleurs hyperflexibles et hyperprécarisés que sont les transporteurs routiers, y compris ceux des petits colis sur lesquels ABX construit ses spectaculaires bénéfices.

Le nouvel esprit du capitalisme

ou l'art d'avoir les bonnes critiques

LE LIVRE DE LUC BOLTANSKI ET D'ÈVE Chiapello vient à propos pour illustrer nombre d'analyses que nous pouvons faire sur l'état du capitalisme et de la critique sociale. Le fait est suffisamment majeur pour être remarqué: c'est un véritable argument pour montrer à quel point « le nouvel esprit du capitalisme », épris d'autonomie, d'implication des salariés, de responsabilité individuelle contre tous les traitements collectifs, est une nouvelle forme d'aliénation et non pas un reflux de cette dernière et pour montrer à quel point la critique de la deuxième gauche issue de Mai 68 a porté le coup de main pour cette mutation. Ce sont là des arguments que les anarchistes utilisent souvent et que les travailleurs partagent tout aussi souvent même si cela ne participe pas d'une doxa officielle. Dès le départ, l'accent est mis sur un constat simple mais utile: le capitalisme prospère, la société se dégrade. Les auteurs essaient de comprendre pourquoi la critique

si en verve dans les années 70 s'est progressivement éteinte. Il faut le chercher du côté d'une mutation du capitalisme qui a désarmé la critique en l'intégrant dans son propre fonctionnement.

Du 1^{er} au 2^e esprit du capitalisme

Le premier esprit du capitalisme était profondément marqué par un modèle de la contrainte salariale et s'est progressivement accommodé de changements qui lui était tout aussi profitable que pour les travailleurs. Ce capitalisme était centré sur la recherche d'une productivité effrénée obtenue par une hiérarchisation forte et la parcellisation du travail. Le taylorisme en est la consécration. Un statut salarial a progressivement émergé sous le coup des revendications ouvrières aspirant à la sécurité et d'un capitalisme à la recherche de débouchés nouveaux pour une production de masse standardisée. C'est l'avènement du fordisme

à partir des années 1950. Cette sécurité a été renforcée par la mise en place de la protection sociale et on a abouti à des formes collectives de traitement des situations individuelles. Le prix en a été l'acceptation de la maîtrise des conditions de travail et de l'impératif de productivité par les entreprises. C'est le fameux deal fordien qui est une sorte d'échange de sa liberté contre une sécurité plus grande.

Une économie flexible, l'engagement exigé des travailleurs

Le nouvel esprit du capitalisme dont la description est au cœur du livre apparaît à partir des années 70 en réponse à la crise du premier esprit. La crise sociale de la fin des années 60, avec le rejet de la hiérarchie, d'une productivité aliénante, l'interrogation sur une consommation de masse bien décevante, signe l'épuisement du taylorisme et de ce premier esprit du capitalisme. L'économie va alors s'engager dans la voie d'une recherche maximale de la flexibilité qui exige une gestion plus souple de la main-d'œuvre incluant des formes de précarité afin de relancer les profits et la productivité. C'est cette recherche qui va justifier les licenciements de masse, l'abandon relatif du taylorisme traditionnel et la remise en cause du statut salarial tant sur le plan des conventions collectives que sur celui de la protection sociale. En grande partie, ce nouveau capitalisme s'enrichit d'une nouvelle justification qui est pour les auteurs ce « nouvel esprit ». À partir d'une étude approfondie de la littérature de management d'une part, et de l'évolution des formes d'organisation du travail d'autre part, ils montrent que ce nouvel esprit repose sur une critique du premier esprit. Ainsi, le taylorisme est vilipendé en ce qu'il est étouffant, les compétences des travailleurs sont mises en avant, la

Week-end anticapitaliste à Metz

Le Collectif libertaire de Metz (CNT, F.A., Scalp) organise un week-end anticapitaliste

les 15 et 16 avril

Au programme :

Samedi 15

Manifestation anticapitaliste à partir de 15 heures (départ devant la gare SNCF).

Dimanche 16

Forums au Trinitaires (entrée libre)

14 h-15 h : capitalisme et désastre écologique ;

15 h-16 h30 : la précarité ;

16 h 30-18 h : le syndicalisme, un outil de lutte contre le capital

De 20 heures à 2 h du mat : concert avec chanson française, ska, punk, rock, hard-core.

PAF : 25 F

notion de projet devient centrale afin de libérer l'initiative des travailleurs, l'autonomie devient le maître-mot. Après avoir fourni beaucoup d'efforts pour empêcher les travailleurs de penser et d'agir, le capitalisme les somme au contraire de s'engager pour l'entreprise, de s'impliquer dans le travail et leur propose l'autonomie contre la responsabilité. C'est ainsi que les ateliers autonomes, les groupes d'expression, les équipes de production, les ateliers flexibles et autres structures se mettent en place. Ce faisant, les nouvelles formes d'organisation semblent absorber la critique faite par la nouvelle gauche à la fin des années 60. L'idée d'autogestion est réinvestie à minima dans l'entreprise dans un projet tout autre qui est le contrôle des personnes par l'intériorisation des contraintes de l'entreprise. La grande entreprise se met à préférer la sous-traitance, la filialisation et la mise en réseau de ses sites. Le local est soudain favorisé comme permettant une plus grande implication,

voire une plus grande démocratie, contre le national qui est marqué par la bureaucratie, le gigantisme inhumain et l'impersonnalité. Le salaire au mérite gagne de la légitimité contre les grilles salariales. Le livre décrit tout un ensemble de ces évolutions marquantes du capitalisme des trente dernières années.

Le désarmement de la critique

Mais le propos le plus intéressant concerne le désarmement de la critique. Les auteurs porte leur attention sur les formes de la critique et en distingue deux principalement. D'une part, la forme critique la plus ancienne est la critique sociale. Elle est basée sur une critique des inégalités et de l'exploitation. On peut dater son départ de la naissance au XIX^e siècle d'un courant communiste qu'il soit marxiste ou anarchiste. La critique sociale est celle qui est maniée par le mouvement ouvrier et ses représentants pour

montrer que le capitalisme est un système inique basé sur un vol du travail de la majorité et la construction d'une société inégalitaire et hiérarchisée. C'est sous le coup de cette critique que le capitalisme a du changer pour intégrer une partie de cette critique dans son projet social-démocrate. À partir de 1945, cette critique est absorbée par une répartition plus « juste » des richesses et des augmentations de salaire qui suivent celle de la productivité. Le rôle du syndicalisme a été central dans l'intégration de cette critique. Boltanski montre à quel point cette critique sociale représente la forme première et classique de la critique. Les insuffisances de la critique sociale apparaissent clairement en ce qu'elle se place sur un plan quantitatif et se réduit progressivement à l'obtention d'augmentations de salaire afin d'accéder à une norme de consommation. La dimension révolutionnaire de cette critique tend à être gommée.

La deuxième forme critique est la critique artiste. Celle-ci est basée sur une critique du pouvoir et de la domination déshumanisante. C'est aussi une critique ancienne qui met en avant l'individu, son sens créatif et son autonomie, pour combattre la déshumanisation entraînée par le capitalisme. Que ce soit le machinisme ou le taylorisme qui enlèvent son sens au travail, la bureaucratie impersonnelle qui gère les entreprises comme les administrations, la hiérarchie qui étouffe les individus ou la marchandise qui nous aliène, il s'agit de croire à des compétences de l'individu qui sont écrasées par l'organisation politique et sociale. C'est cette critique qui reviendra très fort dans la fin des années 60. En grande partie, Mai 68 est un mouvement de la critique artiste pour Boltanski dans lequel la revendication essentielle tourne autour de l'autonomie au travail et la critique de la marchandise. Ces revendications qu'on a souvent appelées qualitatives vont faire les choux gras de nouveaux syndicats qui montent et s'emparent de la question comme la CFDT. D'une manière générale, une grande partie de l'attrait exercée par l'extrême gauche repose dans ces années sur cette critique. C'est une critique ambiguë en ce qu'elle réclame de l'autonomie, ce qui suppose un engagement de la personne, dans un système fondé sur des rapports d'exploitation et de classe. Cela ne peut que risquer d'aboutir à des formes d'auto-discipline ou d'accompagnement de la politique du capital. On comprend mieux ainsi l'évolution de la CFDT qui est le syndicat de la critique artiste par excellence tandis que la CGT serait celui centré sur la critique sociale. Elle est surtout une critique ambiguë en ce qu'elle est impré-



gnée d'un individualisme souvent forcené qui s'applique à toute forme collective d'organisation, y compris les formes collectives d'émancipation ou de luttes.

En fait, les deux critiques sont liées du fait que la domination capitaliste est en même temps domination et exploitation. Les anarchistes l'ont compris depuis longtemps quand ils ne se sont pas limités à la critique artiste. On peut remarquer en effet que le mouvement anarchiste pour se constituer contre le mouvement dominant de la critique sociale a développé plus que les autres

artiste est en même temps un levier de la critique sociale. Il semble aussi que les deux n'aient pas forcément la même origine sociale puisque la critique artiste peut être partagée par des bourgeois.

Par contre les auteurs insistent sur le rôle de Mai 68 et de la deuxième gauche dans le désarmement de la critique actuelle. Ces mouvements ont pointé sur des revendications contre les formes d'organisation du travail et pour la contractualisation générale (relations de travail, école, politique publique, travail social...). L'insistance sur la critique

gauche à partir des années 80. Il n'est que de voir ce qu'est devenue la légitime revendication de la réduction du temps de travail aujourd'hui transformée, avec la loi Aubry, en cheval de Troie de la flexibilité, de la mise en cause des conventions collectives comme du SMIC, de l'annualisation du temps de travail et de la redéfinition du temps de travail favorable à l'employeur. À ce niveau, c'est une loi très « nouvel esprit du capitalisme ». Dans le même temps, s'est produit un affaiblissement des défenses du monde du travail tant parce que la critique n'était pas toujours pertinente que parce que les conditions objectives (chômage, précarité) devenaient plus dures. C'est ainsi que Boltanski semble donner raison à ceux qui critiquent les objectifs comme les moyens d'un syndicalisme étriqué et replié sur la petite lorgnette de l'augmentation de salaire dont la critique ne peut être pertinente. Il semble aussi appeler à se méfier des emballages idéologiques parés des vertus de la gauche comme l'autonomie, la responsabilité, l'individu qui ne servent que la mise en place d'un nouvel esprit du capitalisme. Le capitalisme a trop de faculté d'absorption de la critique pour, en plus, ne pas produire les bonnes critiques.

Il ne faut donc pas se tromper de critique car il ne faut pas critiquer le capitalisme actuel avec les critiques qui concernaient le premier esprit du capitalisme. C'est à une critique tout aussi renouvelée que l'est le capitalisme qu'invite ce livre tout en nous laissant au bord de la route pour la voie à suivre. On sent simplement que Boltanski appelle à lutter en réseaux contre un capitalisme lui-même en réseau, invite à la critique de ce nouvel esprit et remarque l'émergence de nouvelles formes critiques comme AC!, le DAL qui correspondraient à ce schéma. Au-delà d'une conclusion qui manque de perspectives (mais est-ce à un sociologue d'en donner?), nous devons retenir une analyse lucide de la critique et du rôle joué par la gauche soixante-huitarde passé du gauchisme au rocardisme pour finir dans les cabinets de recrutement ou de management. Ce livre permet en même temps de voir que la critique n'est pas si déconnectée que cela car elle oblige le capitalisme à beaucoup de mutations. À nous d'avoir les bonnes critiques qui ne puissent être absorbées par le système. Là encore, c'est l'association entre la critique sociale et la critique artiste que propose aujourd'hui la Fédération anarchiste qui permettra d'asseoir la critique sans faire le choix que font beaucoup d'organisations non anarchistes de n'en exprimer qu'une.

Most

Le Nouvel esprit du capitalisme. Luc Boltanski et Eve Chiapello. Gallimard. 1999.



les formes de la critique artiste. C'est même vraisemblablement ce qui identifie le fait d'être anarchiste dans l'inconscient collectif. Ce n'est que quand il a bien pris en charge les deux critiques, sous la forme du communisme libertaire, que l'anarchisme a été sans équivoque un mouvement de lutte sociale. Car la séparation des deux critiques invalide la pertinence de la critique. C'est aussi ce qu'avait compris Marx qui est autant un penseur de la critique sociale, l'exploitation et le surtravail, qu'un penseur de la critique artiste, le fétichisme de la marchandise étant sans doute l'une des thèses les plus fortes de cette critique. Les situationnistes l'ont aussi compris dans les années 60. Vraisemblablement que Boltanski et Chiapello distinguent trop des critiques rarement autant séparées dans le réel. Ceux qui sont sur le front de la critique sociale ont aussi toujours eu des critiques artistes à porter. Autrement dit, on peut vouloir gagner plus car « les patrons font trop de profits » tout en faisant chier le plus possible la hiérarchie. La critique sociale recèle profondément une critique artiste et encore plus la critique

artiste se voit dans les thèmes énoncés : davantage d'autonomie dans le travail, prise en compte des personnes en dehors d'un traitement collectif, critique de la bureaucratie étatique remplacée par l'appel à la responsabilité (version « être acteur de son propre développement » dans le travail social). Les capitalistes ont bien vu l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à intégrer la critique artiste en développant une idéologie de l'engagement pour le travail d'une part (contre un taylorisme devenu contre-productif), et une idéologie de la responsabilité individuelle mettant en cause la prise en charge publique des problèmes sociaux d'autre part (ce qui permettait par ailleurs une réduction des dépenses publiques). Ainsi, nombre de revendications dites de « gauche » se sont retournées contre les travailleurs et les plus démunis, notamment à partir de l'accès au pouvoir de la dite « gauche » totalement rocardisée. Le livre montre bien qui ont joué les passeurs : Rocard au premier chef, Delors-le pionnier, la CFDT la fidèle, les conseillers sociaux dans les ministères, les chantres du management dans les entreprises et toute la

La démocratie participative : un premier pas vers la démocratie directe ?

L'exemple de Porto Alegre (Brésil)

CONSEILS DE QUARTIER, consultation des associations, débats publics, référendums d'initiative populaire, ou encore réforme des enquêtes d'utilité publique, les idées foisonnent à droite comme à gauche pour que les citoyen-ne-s s'impliquent davantage dans le fonctionnement des institutions politiques. Même si les initiatives concrètes restent encore marginales, même s'il existe des différences notables entre les propositions des uns et des autres, c'est bien l'idée d'une démocratie plus participative qui est de fait préconisée ici. C'est-à-dire d'une démocratie où les citoyen-ne-s ne seraient plus seulement consulté-e-s une fois toutes les x années, mais dans laquelle ils et elles seraient plus ou moins intimement associé-e-s au fonctionnement des institutions, à l'élaboration des choix et aux prises de décisions.

De la démocratie représentative à la démocratie participative

Démocratie participative. Le terme est lancé. L'idée semble faire son chemin et l'on pourrait à juste titre se demander s'il ne s'agit pas là d'une première étape vers la démocratie directe. La démocratie participative n'écorne-t-elle pas en effet le principe de la délégation de pouvoir à des élus sans contrôle véritable, ni mandat impératif? Ne tend-elle pas à donner aux citoyen-ne-s sinon tout le pouvoir, du moins la possibilité d'être pris véritablement en compte et même d'influer sur les décisions politiques? Ne pourrait-il pas s'agir d'un premier pas conduisant nécessairement à ce qu'à terme le fonctionnement des institutions, les orientations et les choix soient directement élaborés et décidés par les citoyen-ne-s eux-mêmes?

Démocratie participative. Cette idée a évidemment de quoi séduire tous ceux et celles qui sont sensibles aux thèses autogestionnaires, mais qui pourtant a été élaborée, lancée et qui est toujours aujourd'hui soutenue par des courants politiques pour le moins jacobins, étatistes et autoritaires. Trotskistes, communistes, chevémenistes ou encore gaullistes font en effet non

seulement régulièrement référence à la démocratie participative mais ce sont eux qui en ont même inventé le concept et qui l'expérimentent en maints endroits. Démocratie participative? Somme toute, un drôle de sujet de consensus pouvant séduire les tenants du moins d'État, voire du pas d'État du tout mais qui est cependant mis en œuvre par ceux du toujours plus d'État et de centralisation. Ceci a évidemment de quoi surprendre, de quoi créer un malaise certain ou du moins un doute sérieux quant à la nature véritable, quant au sens réel de cette proposition, que l'on aurait pu interpréter – a priori – comme un premier vers l'autogestion. Proposition consensuelle, trop peut-être pour être honnête à moins de croire à toute force que les tenants du jacobinisme se soient tout à coup convertis aux vertus d'une citoyenneté active pour ne pas dire de la démocratie directe.

Dès lors, l'examen d'une expérience concrète de démocratie participative n'est peut-être pas inutile. Cela peut nous permettre de mieux comprendre ce dont il s'agit et de saisir un peu mieux où veulent en venir tous ceux et celles qui en font aujourd'hui la promotion. Et quitte à faire une étude de cas pourquoi ne pas prendre celui de Porto Alegre au Brésil, cité régulièrement en France comme l'exemple à suivre aussi bien par les verts que par les trotskistes.

Luttes urbaines à Porto Alegre

On peut démarrer la généalogie de la démocratie participative à Porto Alegre aux années 1970. Tout au long de cette décennie, des associations de quartiers s'étaient constituées dans cette ville industrielle du sud du Brésil d'environ 1 200 000 habitants. Comme dans bien d'autres pays, ces comités de quartier menèrent tout d'abord des luttes locales sur différents sujets comme la distribution d'eau, l'assainissement, les transports en commun ou encore sur tel ou tel projet d'équipement. Au début des années 1980, un tournant s'amorça. Sous l'impulsion des militant-e-s du PDT (Parti Démocratique du Travail – Socialiste) et du PT (Parti des Travailleurs – Trotskiste), les associa-

tions de quartier formèrent des coordinations tout d'abord à l'échelle d'arrondissement, puis de l'agglomération. L'objectif était double. Il s'agissait non seulement de structurer le mouvement et de grouper les forces, mais aussi d'un effort disons qualitatif visant à dépasser le niveau local du quartier pour se donner les moyens d'intervenir au niveau de l'agglomération.

Dès 1985, les choses évoluèrent rapidement. Le candidat du PDT remporta les élections municipales et ce notamment grâce au soutien des comités de quartier. Dans le même temps le PT prenait la tête du mouvement associatif. La question des rapports entre ces deux formations politiques se posa alors avec force. Organisations concurrentes, elles partageaient néanmoins une histoire commune au sein des associations territoriales mais cela ne déboucha pas sur la formation d'une majorité de gauche « plurielle ». Chaque parti resta campé sur sa structure et tout au long de la mandature socialiste, des conflits opposèrent régulièrement le PDT au PT et bien sûr comme il se doit la nouvelle municipalité aux comités de quartier.

Comités de quartier et municipalité : pouvoir et contre-pouvoir

Les tensions qui suivirent entre mouvement associatif et pouvoir communal ne peuvent cependant être réduites à de simples antagonismes entre organisation politiques concurrentes. Ces aspects furent certes prégnants, mais ils n'expliquent pas tout. D'autres problèmes plus structurels se posèrent également. Du côté de la mairie, le PDT souhaitait en effet exercer son nouveau pouvoir normalement, c'est-à-dire en toute souveraineté. Son raisonnement était simple. Le jeu démocratique donnait clairement le pouvoir délibératif et décisionnel au conseil municipal et à son exécutif. De plus, ce pouvoir était parfaitement légitime au plan légal car conféré par le suffrage universel. Mais du côté des comités de quartier, les choses n'étaient pas vraiment envisagées dans les mêmes termes. Considérant non sans raison que le nouveau

maire leur devait son fauteuil, ceux-ci désiraient être pris en compte et même influencer sur les choix municipaux et ce également au nom de la démocratie et de la légitimité populaire. Cette aspiration, soulignons-le encore, dépassait amplement la seule question des rapports entre PDT et PT. Certes ce dernier l'utilisa pour s'imposer face à son ancien partenaire socialiste, mais il l'utilisa seulement car il existait bien une véritable aspiration des comités de quartier à prendre directement en main la destinée de leur ville, c'est-à-dire leur propre destinée.

Légitimité contre légitimité, rationalité contre rationalité, les tensions entre organisations territoriales et pouvoir municipal étaient inévitables même en l'absence de concurrence politicienne entre partis antagonistes. Elles s'esquissèrent d'ailleurs avant même les élections. Lors de la campagne électorale, les comités de quartier firent pression sur le candidat socialiste pour qu'il s'engage à organiser un grand débat public sur les choix d'investissement municipaux lorsqu'il serait élu. Cette demande n'était pas anodine car elle revenait à vouloir ouvrir la boîte noire du budget, là où l'argent public est affecté à tel ou tel projet, là où se décide de fait les choix

qui influenceront sur l'organisation et la structuration de la ville et au-delà sur nos vies quotidiennes. Cette demande n'était pas non plus anodine dans le sens où il pouvait s'agir d'un premier pas. Le second pouvant être que la municipalité prenne réellement en considération l'avis des habitants sur tous les sujets ; le troisième enfin que le budget d'investissement et de fonctionnement – et à travers cela redisons-le la totalité de la politique municipale – soit élaboré et approuvé non plus par les élus mais par directement par les habitants.

Au cours de cette campagne électorale, le PDT céda bien sûr aux exigences des comités de quartier. Il accepta... de promettre d'organiser de tels débats non seulement au début mais aussi tout au long de son mandat. Tant qu'à faire de promettre... Mais les promesses électorales n'engageant que ceux et celles qui y croient, elles ne furent bien évidemment pas honorées.

Quatre ans plus tard, en 1989, le PDT englué dans des affaires de corruption et de malversations diverses perdiaient les élections et c'est le PT qui prenait sa place. Ainsi les comités de quartier servaient à nouveau de marche pied électoral. L'histoire toutefois ne se répéta pas car les trots-

kistes ne firent pas les mêmes erreurs que leurs prédécesseurs. Conscient des frustrations que les promesses non tenues avaient engendré dans le mouvement associatif, conscient que ce dernier voulait réellement et profondément être prise en compte dans la manière dont la ville était gérée et aménagée, le PT mit immédiatement en place des structures permettant une certaine participation des habitants à l'élaboration du budget municipal.

Première ébauche d'un processus participatif

À peine élu et alors que la ville était engluée dans une crise financière retentissante (en 1989, 98% des recettes municipales furent englouties par le seul paiement des salaires des fonctionnaires), la nouvelle municipalité PT divisa la commune en 16 arrondissements. Dans chacun d'eux, un forum fut institué afin que les habitants puissent venir y présenter et y débattre de leur priorité en matière d'équipements et d'infrastructures. Chaque arrondissement devait ainsi établir une liste de revendications, puis élire des délégués chargés de les porter dans une instance générale : le Conseil du Budget Participatif ; ce dernier ayant ni plus ni moins en charge que de préparer le budget d'investissement de la municipalité pour 1990. Il devait l'établir non pas tout seul, il est vrai, mais conjointement avec les services techniques municipaux. Et somme toute pourrions-nous croire, le conseil du budget participatif se substituait ici au conseil municipal ; les services techniques n'ayant théoriquement comme rôle que d'aider et de conseiller à la mise en œuvre concrète des projets.

Des trotskistes, fidèles disciples du bureaucrate en chef du coup d'État d'octobre 1917, aficionadas des assassins des soviets, sabordant un pouvoir central, leur propre pouvoir qu'ils venaient tout juste de conquérir, la chose a de quoi surprendre. Seraient-ils devenus fous ? Se seraient-ils subitement ralliés pour on ne sait quelles raisons à l'anarchisme ? Ni l'un, ni l'autre évidemment, car la réalité de ce premier processus de participation fut sensiblement différente de ce que nous en donne à voir sa simple théorie.

La première année, seulement 400 personnes (sur 1 200 000 habitants rappelons-le) participèrent à l'un ou l'autre de ces forums. Un inventaire des demandes fut malgré tout réalisé et il fut colossal. Les assemblées d'arrondissement tout comme le conseil d'agglomération se bornèrent toutefois à les collationner sans définir aucune priorité, ni réaliser aucun arbitrage entre des demandes qui pouvant pourtant être parfois redondantes voire antagonistes. Officiellement, il s'agissait d'éviter les tensions entre les districts afin d'éviter de casser la dynamique. Sans doute, peut-être... mais des arbitrages, il fallut bien en faire et des priorités en mettre car les finances



municipales étaient très loin de pouvoir satisfaire à toutes les attentes. Et ce furent les services techniques municipaux, toujours dirigés par le conseil municipal, qui hiérarchisèrent les priorités, qui arbitrèrent entre les projets et qui, somme toute, choisirent dans l'inventaire à la Prévert que lui avait remis le conseil du budget participatif ce qui serait réalisé tout de suite, plus tard... ou pas du tout. En d'autres termes, ce fut encore et toujours le pouvoir municipal qui décida de l'architecture du budget d'investissement de la commune et donc de la politique d'aménagement de la ville.

Il va s'en dire que les choix opérés par la municipalité ne furent pas toujours du goût des habitants, qui avaient quelque peu l'impression de s'être fait de nouveau grugés. Des tensions apparurent rapidement, des conflits éclatèrent ici et là. Et la municipalité PT prit à son propre piège se trouva devant une alternative très simple: supprimer les structures participatives qui en l'état ne satisfaisait sinon personne, du moins peu de monde avec le risque de se retrouver dans la même position que le PDT peu d'années auparavant ou bien au contraire céder aux exigences des comités de quartier en permettant que la population puisse définir elle-même les arbitrages budgétaires et donc la politique urbaine avec le risque évident d'auto-détruire à terme son propre pouvoir politique.

Mise en place du budget participatif

Le trotskiste est filou. Ca on le savait. Mais le trotskiste brésilien apparemment encore plus que la moyenne. Le PT accepta en effet de réformer totalement le processus participatif et de lui donner très officiellement le pouvoir d'élaborer et de décider le budget municipal tant en matière d'investissement que de fonctionnement. Et en théorie donc, les habitants avaient désormais tous les pouvoirs en main pour gérer et aménager la ville en lieu et place du conseil municipal.

La nouvelle organisation – décidée non par les habitants eux-mêmes, mais par le conseil municipal – fut la suivante. Chaque année des assemblées générales doivent se tenir dans les différents quartiers de Porto Alegre. Elles ont pour mission de définir une liste hiérarchisée d'investissements à réaliser dans leur secteur. Elles nomment ensuite des délégués qui siègent dans un des 16 forums d'arrondissement. Dans ces derniers, les délégués des différents quartiers ont en charge d'arbitrer entre les projets et à nouveau de définir des priorités. Une fois la chose faite, ils doivent élire à leur tour des délégués qui iront participer au conseil d'agglomération. Parallèlement à ce système d'assemblées territoriales emboîtées, des forums thématiques (développement économique; organisation de la ville et développement urbain; transport et circulation; éducation, cul-

ture et loisir; santé et aide sociale...) furent également constituées pour traiter de questions transversales difficilement traitables dans le cadre précédent. Ces assemblées thématiques ont également à élire des délégués pour le Conseil d'Agglomération du Budget Participatif.

Formé de délégués des forums d'arrondissement et des assemblées thématiques, ce dernier a en charge d'harmoniser les différentes propositions, d'arbitrer si besoin est entre les projets et de définir les priorités d'investissement. En théorie c'est cette instance qui décide en premier et dernier ressort du budget annuel d'investissement mais aussi de fonctionnement de la municipalité. En principe, c'est donc elle qui décide désormais de la politique d'aménagement mais aussi de gestion de la ville.

Si l'on s'en tient à ce schéma théorique, celui que nous présentent volontiers les écologistes et les trotskistes français pour nous vanter les mérites de la démocratie participative, on pourrait croire qu'il s'agit là sinon d'un fonctionnement autogestionnaire du moins d'une avancée tout à fait significative en ce sens. Mais comme en toute chose, la réalité est souvent bien différente de la théorie plus ou moins idéalisée.

La question de l'expertise ou le pouvoir de décider ce qui est ou non viable

Sur le papier, c'était désormais le conseil du budget participatif qui définissait la totalité de la politique municipale; la municipalité – conseil municipal et services techniques compris – n'ayant en charge que la mise en œuvre concrète des décisions prises. Mais dans les faits, les choses furent sensiblement différentes.

Les services techniques – ingénieurs, architectes et autres urbanistes – intervinrent régulièrement non pas bien sûr sur la politique générale qui avait été décidée par le conseil participatif, mais sur la viabilité ou la faisabilité de tel ou tel projet. Fort de leur légitimité professionnelle reposant d'ailleurs sur des connaissances techniques tout à fait réelles et précieuses, ils donnèrent leur « avis » sur la possibilité matérielle de réaliser tel équipement ou sur la capacité d'entretenir ou de gérer à terme telle autre infrastructure. Par ces conseils apparemment strictement techniques, ces services (toujours rattachés au conseil municipal rappelons-le) réussirent à modifier certaines décisions du conseil participatif et même à en annuler d'autres. De fait, intervention ponctuelle par intervention ponctuelle, l'influence des services techniques sur la politique élaborée par le processus participatif ne fut pas négligeable et réussie maintes fois à modifier sensiblement le sens des décisions prises au cours du processus participatif.

Les assemblées territoriales ne furent évidemment pas dupes de la chose. Elles se rendirent

rapidement compte de l'incidence que cela pouvaient avoir sur la politique qu'elles avaient élaborée. Elles se rendirent également compte que ces avis « autorisés » pouvaient parfois n'être qu'un prétexte utilisé tantôt par les services techniques, tantôt par le conseil municipal lui-même (toujours patron de ces services techniques) pour s'opposer ou infléchir, sans l'air d'y toucher, aux orientations qu'elles avaient votées et élaborées. D'une année sur l'autre, les assemblées territoriales cherchèrent bien sûr à s'opposer à ce type d'arguments, mais sans succès véritable. Les services techniques préparèrent simplement un argumentaire encore plus étayé et encore plus technique.

Le problème fondamental qui est soulevé ici est que le processus participatif tel qu'il fut mis en œuvre au Brésil ne permet pas aux assemblées territoriales de se doter de leur propre capacité d'expertise. C'est-à-dire de définir ce qui est techniquement possible, viable et envisageable. De par la volonté du conseil municipal PT et ce malgré les demandes répétées des habitants, les services techniques sont restés attachés à la municipalité. Et corollaire obligé, les assemblées territoriales sont restées clairement dépendantes de ces services et à travers eux de la municipalité.

Cet aspect méconnu et volontairement caché du processus participatif à Porto Alegre nous permet d'apercevoir que la participation mise en place dans cette ville ne signifie aucunement que les trotskistes brésiliens aient voulu donner tout le pouvoir aux habitants. La municipalité PT a volontairement conservé un atout d'importance: les services techniques. Il s'agit là d'une véritable arme politique qui, sous couvert de technique lui permet d'imposer son point de vue sur celui des habitants tout en faisant l'économie d'un véritable débat toujours potentiellement source de conflits politiques.

D'aucun pourrait dire qu'il s'agit là d'une question certes importante, d'une faille sans doute regrettable dans le processus participatif à Porto Alegre, voire d'un aspect méconnu qui dévoile à l'évidence que les trotskistes brésiliens (ô surprise) sont toujours très loin d'être gagnés aux idées autogestionnaires. Mais néanmoins il ne s'agirait là que d'un défaut mineur facilement rectifiable, d'une simple erreur de conception (voulue ou non est un autre problème) mais qui ne remettrait pas en cause la valeur et l'intérêt du processus participatif en tant que tel.

Processus participatif et classes sociales

Le problème toutefois, c'est que les défauts de conception ne se limitent pas à cela. Il en est d'autres, beaucoup plus fondamentaux qui ne soulignent pas un simple problème circonstanciel, plus ou moins révélateur de la véritable culture politique d'un parti donné, mais qui mar-

quent des insuffisances et des contradictions beaucoup plus structurelles.

La mise en place du processus participatif fut explicitement présentée comme la volonté de donner à tous les habitants de Porto Alegre la maîtrise directe de l'aménagement et de la gestion de leur ville. Dans les faits seule une part mineure de la population participa à ce processus. Durant les cinq premières années, 14 000 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des réunions organisées dans le cadre du budget participatif, soit 8,4% de la population adulte de Porto Alegre. C'est déjà mieux il est vrai que lorsque le budget était décidé par seulement quelques conseillers municipaux, mais cela fait peu malgré tout. D'autant que ces 8,4% sont très loin d'être représentatif de l'ensemble de la population. 60% d'entre eux avaient un revenu familial supérieur à 3 fois le salaire minimum brésilien; en d'autres termes les habitants qui participent au budget participatif sont essentiellement issus et représentatifs des classes moyennes et supérieures (classes moyennes en fait), ce qui fait évidemment sourire lorsqu'on sait que cette procédure fut mise en place par le Parti des Travailleurs qui aime à se présenter comme le représentant des classes populaires. Ce défaut de représentation de certaines classes sociales et inversement de sur-représentation d'autres catégories s'accroissent en outre à mesure que l'on monte dans la hiérarchie du processus participatif. Dans les assemblées d'arrondissement et plus

encore dans le conseil d'agglomération, les délégués élus ont en effet un niveau de revenu et de scolarisation encore plus élevé.

Par delà les beaux discours on s'aperçoit ici que la démocratie participative n'est pas exempte de critique – tout comme la démocratie représentative d'ailleurs – quant à la réalité de sa représentativité. Certaines classes y participent, d'autres non. On peut le déplorer. Certains vont même jusqu'à vilipender ces classes populaires, qui refusent obstinément de remplir leur sacré devoir de citoyen que cela soit en s'abstenant lors des élections ou en boycottant les forums participatifs. On peut toutefois essayer de comprendre le pourquoi de cette attitude constante et l'on verra alors qu'elle est non seulement légitime et compréhensible mais qu'elle révèle en outre une faille structurelle, un défaut fondamental de la démocratie participative: son champ d'exercice.

Il faut en effet avoir le ventre bien rempli et sans doute aussi un sacré mépris pour les classes populaires pour ne pas comprendre que ces dernières ont bien d'autres choses à faire et à penser que de s'intéresser, que de participer à des semblants de démocratie qui ne leur offre comme seule perspective que de décider si les rues auront ou non un terre-plein central, si les places seront rondes ou carrées ou si l'école sera ici ou là. Ces questions sont certes importantes dans l'absolu mais lorsqu'on est dans la misère, on est dans une logique de survie. Ce qui importe c'est avant

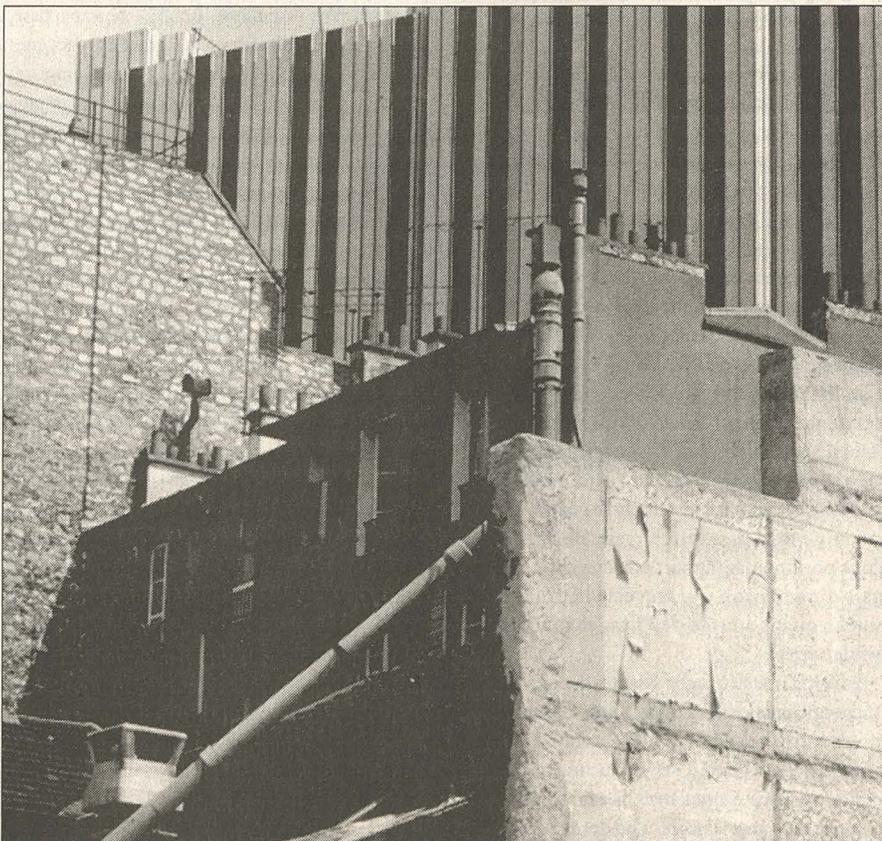
tout d'éviter l'huissier, de conserver ou d'obtenir un logement, de manger chaque jour à sa faim, de se soigner, d'avoir un emploi ou au moins un minimum de ressource.

Toutes ces choses sont vitales et centrales pour les classes laborieuses brésiliennes tout comme pour leurs homologues des quatre coins du monde. Or la démocratie participative n'y répond pas ou très mal et très indirectement. En réalité, la démocratie participative, c'est au mieux déléguer aux habitants les attributions légalement dévolues aux conseils municipaux. La belle affaire qui ne remet pas en cause la séparation entre champ politique et champ économique; la belle arnaque qui ne répond ni aux besoins de ceux qui crèvent sous le joug du capitalisme, ni aux aspirations de ceux qui, comme à Seattle, entendent imposer une économie non plus tournée vers les profits de quelques-uns mais vers la satisfaction des besoins de tous et de chacun. Elle n'offre aux exploités et à tous ceux et toutes celles qui ont soif de justice et d'égalité sociale que la maigre perspective d'autogérer certains aspects de son cadre de vie ou au pire sa propre misère sans remettre en cause les privilèges patronaux, les inégalités sociales et la répartition des richesses produites. Peut-on s'étonner alors que les classes populaires boycottent ou du moins boudent les forums participatifs?

Ne remettant pas en cause la séparation entre champ économique et champ politique, séparation établie par la bourgeoisie et pour son plus grand bénéfice, la démocratie participative diffère déjà fondamentalement en cela de la démocratie directe qui fait la promotion quant à elle d'un fonctionnement réellement démocratique sur tous les aspects de la vie non seulement dans ce que l'on appelle aujourd'hui la politique, mais également dans les aspects sociaux et économiques. Alors que la démocratie participative nous chantonne le petit refrain du prenons en main notre environnement local – notre petit milieu local – la démocratie directe en appelle pour sa part à ce que nous prenions en main la totalité de notre destin et de nos vies, pour l'égalité, la liberté et la justice politique, économique et sociale. La différence entre les deux n'est pas simplement une question d'intensité ou de gradation. Elle est de fait substantielle. Elle est fondamentale.

La participation: une tentative ré-enraciner l'État dans la société

Une dernière critique tout aussi fondamentale peut encore être adressée à cette expérience de démocratie participative. Elle porte cette fois-ci sur les rapports entre pouvoir municipal et processus participatif; rapports qui montrent clairement que la mise en place de ces forums citoyens ne visent aucunement à instaurer à terme un système autogestionnaire, c'est-à-dire à dissoudre le pou-



voir central, mais bien au contraire à le renforcer.

Comme nous l'avons écrit ci-dessus, la mise en place du processus participatif a été l'œuvre non pas des comités de quartier mais du pouvoir municipal et en l'espèce du PT. C'est lui qui en a défini le champ mais aussi son mode de fonctionnement. C'est lui qui en a fait un processus reposant sur une double parcellisation à la fois géographique et thématique; chacun des forums institués ayant en charge de définir à son échelle ou dans son thème les investissements prioritaires pour l'année suivante. Or l'aménagement urbain repose fondamentalement sur une vision globale, stratégique et à long terme de ce que doit être la structuration et l'organisation de la ville. Il s'agit d'un exercice éminemment politique et à haute teneur idéologique.

La première question est alors de savoir si la juxtaposition de priorités locales et sectorielles à court terme (pour l'année suivante) est capable de composer une telle politique d'ensemble, mêmes si ces priorités ont été classées avec soin. La réponse est évidemment non. Au sein du conseil d'agglomération pour le budget participatif, les discussions les plus intenses ont porté sur la répartition des investissements entre les arrondissements et entre les quartiers. Elles n'ont pas tourné autour de la définition d'une politique générale qui se déclinerait ensuite dans les différents secteurs territoriaux. Cette incapacité est belle et bien structurelle car elle découle de la manière dont a été conçu le processus participatif. Elle est également voulue par le pouvoir municipal car ce dernier n'a jamais accepté de donner les moyens aux habitants de définir collectivement non plus des listes d'équipements à réaliser mais une politique à mener.

La question suivante est alors de savoir si les choses ont pu en rester là et en l'occurrence, si Porto Alegre n'a plus de politique d'aménagement à moyen et long terme depuis la mise en place du processus participatif. La réponse est de nouveau non. L'exécutif de la mairie, formé de militants politiques ayant en commun une idéologie et un parti, avait évidemment une vision de ce que devait être l'aménagement de la ville. Et il imposa systématiquement sa volonté en la matière face à des conseils participatifs structurellement incapables et pour cause de concevoir une politique d'aménagement alternative.

Les forums territoriaux ayant tendance à difficilement accepter les oukases municipaux, les règles du jeu furent alors tout simplement changées toujours bien sûr par le conseil municipal. Certains des pouvoirs qui leur avaient été octroyés leur furent retirés explicitement ou implicitement. L'élaboration et le vote du budget de fonctionnement retourna à la municipalité. Celui du budget d'investissement leur est officiellement resté, mais on assista malgré tout à une re-centralisation de fait des décisions. Les forums participatifs ont eu tendance ainsi à

n'être plus que des instances de conseil consultatif sans véritable pouvoir décisionnel. Les choses au moins sont devenues plus claires quant à la nature réelle de ce dispositif. Émanant du pouvoir politique, ici de la municipalité mais ailleurs cela pourrait être de l'État, la démocratie participative lui reste toujours soumise. En cas de désaccord, le maître a tôt fait de se rappeler au bon souvenir de son esclave et de lui faire sentir qui commande en dernière analyse. Nouvelle différence et de taille d'avec la démocratie directe qui se prend et ne se quémante pas, qui procède de la société et non d'un pouvoir, d'un État ou d'une municipalité.

Comme le souligne Rebecca Abers, qui a longuement étudié la réalité du budget participatif à Porto Alegre, le PT n'a en réalité strictement jamais envisagé de réduire et encore moins de supprimer le pouvoir municipal pour lui substituer une quelconque forme d'autogestion. Il s'est toujours agité et seulement agité de faire participer la population ou du moins certains secteurs organisés de cette population au fonctionnement de la municipalité. Plus des trois quarts des personnes qui ont assisté à l'un des forums étaient en effet membres d'une association, d'un syndicat et/ou d'un parti quelconque. Et plus on monte dans la hiérarchie du processus participatif et plus la proportion de personnes représentants explicitement ou implicitement des associations et autres groupements est importante.

Une proposition volontariste et ambiguë

De fait, le processus participatif au Brésil n'est pas substantiellement différent de ce qu'avait voulu faire De Gaulle (eh, oui!) en France il y a quelques décennies avec les Comités économiques et sociaux où siègent quelques personnalités et surtout les structures dites représentatives de la société et du monde économique: syndicats, chambres consulaires, etc. Il n'est pas non plus fondamentalement différent du système pétainiste et de ses corporations ou encore de ce qu'avait pu préconiser Maurras.

La démocratie participative: une proposition d'extrême droite? Non, dire cela serait mentir. Mais il s'agit bien d'une proposition qui peut être reprise et est reprise de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par le centre, car elle participe non pas d'un clivage de classes ou d'une position par rapport aux inégalités sociales mais d'une vision qui traverse la droite et la gauche quant au rôle de l'État et son rapport avec la société.

Il s'agit d'une démarche visant à intégrer dans le fonctionnement de l'État mais à titre consultatif des grands corps constitués, censés encadrer la société civile. Cette intégration ne vise aucunement à dissoudre le pouvoir central, mais bien au contraire à le renforcer davantage encore, à lui donner une assise

encore plus forte que celle que peut lui octroyer le suffrage universel, d'autant plus lorsque les taux d'abstentions atteignent un niveau record.

Et c'est justement dans ce contexte et dans cette perspective que doit bien être comprise les différents appels à une démocratie plus participative que l'on entend ici ou là, au Brésil comme en France, à gauche comme à droite. La montée de l'abstention, son ampleur et davantage encore sa constance pose manifestement problèmes à certains. Il devient en effet de plus en plus difficile de continuer à assimiler l'abstention à une simple indifférence aux problèmes politiques ou encore d'empêchement ponctuel à se rendre à l'isoloir. Ni pêcheurs à la ligne, ni malades du dimanche, médias et politiciens sont forcés de reconnaître – souvent à contre cœur – que la montée de l'abstention correspond à une évolution beaucoup plus profonde, qu'elle révèle une défiance croissante des populations à l'encontre des élus et plus globalement du système électoral, qu'elle indique de fait non pas un divorce – pas encore – mais une césure sérieuse entre État et société.

Certains, à l'instar des républicains et des démocrates aux États-Unis, semblent fort bien s'accommoder de cette situation. Toutefois il en est d'autres pour qui les choses ne peuvent pas rester en l'état, ni encore moins s'accroître. Ce n'est pas que l'abstention fragilise en tant que tel le pouvoir de l'État, mais ce phénomène porte atteinte à sa légitimité et fait graduellement voler en éclat le vieux mythe de l'État-Nation. Pour les tenants de ce dernier, également partisans d'un État fort mais populaire, jacobin, bonapartiste, nationalistes maurassiens, pétainistes, chevènementistes, communistes, trotskistes et écologistes de gouvernement, l'abstention est vécue et perçue comme un danger mortel et la démocratie participative comme une solution possible pour réconcilier le peuple et ses élites.

Démocratie participative. Une proposition manifestement faite pour séduire, mais qui ne risque sûrement pas ni de régler les problèmes socio-économiques actuels, ni de répondre aux justes aspirations de ceux et celles qui se battent pour un monde plus libre, plus juste et plus équitable, ni encore moins d'être un premier pas vers la démocratie directe. C'est même tout le contraire.

Pour les autogestionnaires et les libertaires, la vie est ailleurs avec ceux et celles qui subissent de plein fouet la misère et l'oppression aux quatre coins du monde, avec ceux et celles qui en appellent à un autre futur de Seattle aux manifestations contre Allègre et son école du fric, avec ceux et celles qui rêvent sans doute mais qui bâtissent aussi jour après jour un autre présent de Tivaouane (Sénégal) à Oléron (on ne présente plus), avec ceux et celles qui font, qui luttent, qui vivent au lieu de prier le ciel ou le parti pour que leur maître d'un jour soit plus compréhensible et gentil que celui de la veille.

Paul. – Groupe Saornil (Villeurbanne)

Jean-Bernard Pouy cafte tout sur Le Poulpe

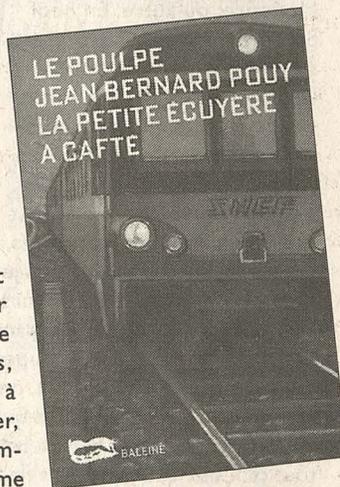
Le samedi 15 janvier, à l'initiative de Ras l'front Besançon, a eu lieu une rencontre avec Jean-Bernard Pouy, 54 ans, écrivain de romans noirs, autour du thème: « La littérature populaire a-t-elle une utilité dans les luttes sociales? » Auteur (entre autres), de *Spinoza encule Hegel*, *La belle de fontenay*, il est co-créateur du

ML: Tu as créé le personnage du Poulpe: d'où est venue cette idée, et pourquoi faire une série de romans où l'auteur n'est jamais le même, mais où chacun met en scène le Poulpe, chacun à son tour et à sa manière?

J.-B. Pouy: C'est une idée qui n'est pas vraiment neuve, elle avait déjà été testée par Rainer, qui restait un anti-SAS en bagnole de luxe et poule de luxe également; il y avait aussi *Le commandeur*, mais nous, ce qu'on voulait, c'était refaire la littérature populaire, de la littérature de gare, avec un personnage qui soit un peu différent de ce qu'on voyait à l'époque. Et, ben... ça s'est fait lors d'une soirée violemment arrosée, il faut bien le dire quand même, à trois ou quatre, et on a défini un peu bêtement les caractéristiques d'un personnage, qu'après on a laissé reposer, qu'on a affiné. Et lors de cette soirée il y avait un jeune éditeur qui avait envie de se lancer dans la bagarre. Ce qui était marrant, et ça c'est peut-être la seule idée originale, et du moins nouvelle, c'est que à chaque fois ce soit un auteur différent. Parce que d'abord je ne voulais pas me les cogner tous, deuxièmement on était plusieurs à avoir l'idée donc il fallait partager, troisièmement on voyait pas comment faire autrement! Et puis ça me semblait bien d'avoir, à partir d'une thématique un peu précise, des points de vue différents, d'avoir des gens différents et de voir comment ils allaient réagir.

ML: Tu parles de « roman populaire », tu en fais même un cheval de bataille, mais qu'est-ce que c'est?

J.-B. P.: Ben, on sait pas trop. Moi, je crois que ce qui est plus juste, c'est que dans le mot « populaire », il ne faut pas prendre « peuple », mais « faveur du peuple ». Johnny Halliday est un chanteur populaire, à ses concerts il y a des intellos, des prolos, il y a un peu tout le monde. Bon, c'est dans ce sens-là qu'il faut le prendre. Il n'y a pas de défini-



personnage du Poulpe dont il a écrit le premier épisode (*La petite écuycère a cafté*) et qu'il édite aux éditions Baleine. C'est très gentiment qu'il a bien voulu répondre à quelques questions qui ne peuvent que brûler les lèvres de libertaires grands amateurs de « polars ».

tion, mais c'est quand même des récits qui peuvent être lus, perçus par tout le monde. Les références, l'attitude littéraire, l'attitude stylistique doivent exister, il ne faut pas qu'un auteur de roman populaire se brime, mais il ne faut pas que ça casse le principe et le plaisir du récit, qui est tout simple.

ML: Dans le « portrait » du Poulpe qui le présente à chaque roman de la série, on peut lire qu'il est libertaire. Pourquoi?

J.-B. P.: D'abord comme c'est moi qui l'ai créé, il n'y a aucune raison pour que j'en fasse autre chose. Deuxièmement, on a fait bien attention de ne pas le dire anarchiste, parce que le mot « anarchiste », surtout auprès des autres gauchistes, provoque des réactions de rejet immédiat et ainsi de suite... bizarrement, on a dit pudiquement qu'il était libertaire, et les autres auteurs, dont certains sont trotskystes, maoïstes, machin... n'ont pas tiqué; alors est-ce qu'ils ne savent plus ce que ça veut dire libertaire, ou est-ce qu'il ont oublié, ou alors au contraire comme on n'a pas dit « anarchiste » ça les a rassurés? Ils n'ont jamais posé de question là-dessus et on a eu des gens de différentes obédiences, comme ça, à condition qu'il soient quand même un peu du même côté! Mais au départ, moi je voulais qu'il y ait un personnage qui se revendique de quelque chose.

ML: Peut-on dire que les romans populaires sont un reflet critique de la société?

J.-B. P.: Oui, enfin des reflets, je ne sais pas, mais il sont directement inspirés par des mouvements, par des choses qui transparaissent et qui agitent le monde contemporain. L'essentiel du roman noir est de s'appuyer sur des histoires qui sont des histoires contemporaines, puisque c'est du roman noir. Qu'est-ce que c'est qu'un histoire contemporaine? Eh bien c'est le journal, le matin. Parce qu'à lire le journal, actuellement, le matin, il n'y a aucune raison de se marrer. Même le côté sport et météo, c'est devenu sinistre! Il y a un espèce d'état de malheur et de douleur, malgré tous ces articles qui disent « la France va bien, l'Europe gagne... » Non, on sait très bien, en lisant le journal transversalement, que tout va mal, au contraire: les fossés se creusent, les riches abandonnent les pauvres, les possédants enfoncent encore plus les autres, le fascisme gagne du terrain, la corruption gagne du terrain... bref, le roman noir, même si c'est pas un roman criminel, où il y a de la

mort, c'est un roman qui se doit de respecter cette douleur du monde, qui doit dire: « ça va pas bien! »

ML: Le roman populaire peut-il peser sur le cours des événements?

J.-B. P: A de très faibles exemples près, il arrive après. C'est-à-dire un peu bizarrement comme une étude sociologique. C'est vrai qu'il y a des livres, même dans le polar, qui de temps en temps infléchissent, sinon le cours d'une histoire, du moins le cours de la vision que les gens se font de l'histoire. Le livre de Daeninckx, Meurtres pour mémoires, est important à un moment donné. Le livre sert dans certains cas à la propagation d'une contre-culture, donc il y en a qui sont là, de temps en temps, comme pierres d'achoppement. Mais en général, le récit, qui est enrobé de plaisir, vient après l'événement. Même les auteurs d'anticipation travaillent avec des éléments qui sont totalement contemporains. Alors le roman purement criminel, c'est-à-dire la grande mode du



« serial-killer », c'est vrai que c'est un peu un retour en arrière, on a tendance à y dire « le serial-killer est un tueur, et basta », parce qu'on n'analyse pas les motifs qui font d'un homme un tueur, si sa maman a été méchante avec lui et tout ça... Au fond, les auteurs qui écrivent ça s'en foutent un peu et, à mon avis, c'est un recul: on revient à des personnages normés, qui sont le flic, le tueur, le gendarme et le voleur en quelque sorte et le roman ne se définit plus en dehors de ces pôles-là. La grande tradition du roman noir c'est de dire que le tueur n'est pas un tueur parce que c'est un tueur, mais qu'il l'est devenu pour de bonnes raisons ou des mauvaises, mais enfin il y a des raisons pour qu'il soit là. C'est ce qui constitue le côté progressiste du roman noir, c'est qu'il est très rarement analytique. C'est plutôt le côté misère, chômage, la dérive parce que sa famille a été enfermée dans un rôle... bref, c'est quelque chose qui a surnagé, depuis les années trente aux États-Unis et qui fait la valeur de se roman-là.

ML: Tu te donnes un rôle d'éducation, dans le sens d'intéresser à la lecture une population face à laquelle arriver avec Madame Bovary est le bide assuré, population qui d'ailleurs lit, contrairement à ce qui se dit, mais lit « L'équipe », puis le journal télé, puis un magazine de rap... Mais tout cela équivaut à s'enfiler 200 bonnes pages de polar dans la semaine, non?

J.-B. P: Ça c'est mon côté anar, parce que je pense qu'il faut dire aux gens qui ne savent pas ce que c'est que le mouvement libertaire qu'à Barcelone, au moment où les anars avaient une fonction, un pouvoir, et bien quand les jeunes venaient les trouver, ils ne leur donnaient pas une mitraillette ou des fonctions syndicales... Ils les renvoyaient chez eux avec une pile de 15 bouquins en disant « tu

reviendras quand t'auras lu ça et tu m'en parleras ». C'est-à-dire que l'éducation, la lutte contre l'illettrisme et le rapport au monde se font aussi par la culture, et ça les anars l'ont toujours compris: on ne peut pas s'entourer de sbires ineptes et illettrés, c'est le bordel, et la culture, la réflexion, l'arrivée de l'esprit critique seront toujours un bienfait pour les gens qui pensent comme nous. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier: c'est pas avec des abrutis qu'on fera la révolution; c'est pas possible parce qu'en plus ils nous tiraient comme des lapins, après! Il faut que ceux qui ont pour une raison X ou Y une connaissance la fassent partager à d'autres. Le combat contre les idées soi-disant naturelles qui ne le sont pas et qui nous bouffent la tête, comme le refus de l'autre, le racisme, tous les petits éléments du fascisme ordinaire sont aussi des idées qu'il faut combattre par la culture.

ML: On a compris que tu es un écrivain engagé, mais on se souvient de la grande vague des Sartre, des Camus... Aujourd'hui, ça serait quoi un écrivain engagé?

J.-B. P: Il y en a, mais souvent les dés sont pipés: sur tel ou tel sujet on demande à un cinéaste « engagé » de dire ce qu'il pense, mais pourquoi on ne demanderait pas plutôt à un syndicaliste? On a l'impression que la parole de quelqu'un qui est reconnu par tout le monde serait importante, déterminante. Mais moi, je n'ai pas envie de recevoir de leçons d'un Montand qui fut une crapule stalinienne en son temps, puis qui est passé de l'autre côté, etc. Ce qui est important, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait une dichotomie entre ce que font les gens et ce qu'il sont.

Être écrivain? Attends! C'est un mec qui a pas de patron, pas de bureau, qui est payé pour les conneries qu'il raconte, qui est totalement libre et qui fait partie d'un monde plein de paillettes et de strass par rapport à la vendeuse de Monoprix ou autre. En quoi peut-il dire « faites la grève! » s'il n'est pas sur le tas? Ainsi, si j'ai quitté la CNT, c'est parce que je ne travaille plus, je ne suis plus salarié... Ce qui se passe un peu avec les écrivains, c'est qu'il y en a qui ouvrent leur gueule, qui font les barbots, et puis il y en a un paquet que je connais et qui écrivent, mais qui à côté bossent, exercent leur part sociale, militent... Les groupes radicaux comme AC!, le DAL ont fait le plein de ces gens, parce que justement tu ne rentrais pas dans un parti, t'étais pas en butte à la hiérarchie, les plans de campagne et tout ça. Ceux que je connais ne se targuent pas d'être écrivains, ils font comme les autres, ils vont à la manif, à l'aéroport se battre pour qu'un mec ne soit pas dans l'avion... C'est ça qui compte, car ils exercent là leur « part » sociale.



propos recueillis par Bruno. – groupe Proudhon (Besançon)

abonnez-vous! • abonnez-vous!

Si vous voulez rejoindre la Fédération anarchiste pour participer à notre lutte, mais qu'aucun groupe n'existe à proximité de chez vous ou aucune adresse n'est disponible ci-dessous, adressez-vous alors aux Relations Intérieures, c/o librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

fédération anarchiste

AISNE (02)

■ Groupe Pierre-Kropotkine c/o Athénée libertaire, 8, rue de Fouquerolles, 02000 Merlieux.
 Permanences : deuxième et quatrième mardis du mois à 20 h 30.
 ■ Liaison Villers-Coterêts. c/o Librairie du Monde libertaire.

ALLIER (03)

■ Liaison Moulins c/o Librairie du Monde libertaire.

ALPES-MARITIMES (06)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

ARDÈCHE (07)

■ Groupe d'Aubenas c/o Cercle social ardéchois, BP 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.

ARDENNES (08)

■ Liaison Ardennes. c/o La Question sociale, B.P. 66, 08120 Bogny/s/Meuse.

ARIÈGE (09)

■ FA de l'Ariège c/o Librairie du Monde libertaire.

AUDE (11)

■ Groupe de Carcassonne. c/o Le Bazar, 44 rue de la République.

AVEYRON (12)

■ Liaison Sud-Aveyron c/o SAP, BP 2, Montaur, 12400 Saint-Affrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

■ Groupe Marius Jacob. c/o GREL, 15 Boulevard Montricher, 13215 Marseille cedex. Table de presse le samedi de 13h à 15h devant la bibliothèque ; Permanence : le samedi de 15h30 à 17h à La Passerelle, rue des trois mages.
 ■ Liaison Arles. c/o Librairie du Monde libertaire.

CALVADOS (14)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CHARENTE (16)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CHARENTE-MARITIME (17)

■ Groupe Michel-Bakounine c/o ADIL, BP 3, 17350 Port-d'Envaux.

CHER (18)

■ Groupe Georges-Brassens c/o B.P. 6021, 18024 Bourges.

CORREZE (19)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CORSE (20)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CÔTE-D'OR (21)

■ Groupe de Dijon La Mistoufle c/o Les voix sans maître, 7, rue du Dr Chaussier, 21000 Dijon.
 Permanences : les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 19 h à 19 h 30.

COTES D'ARMOR (22)

■ Groupe jes futuro. B.P. 38, 22301 Lannion cedex.

CREUSE (23)

■ FA. de la Creuse c/o Alayn Dropsy - Rizat 9 - 23270 Ladapeyre.

DORDOGNE (24)

■ Groupe de Dordogne c/o Maison des associations - 7, rue Pierre Magne.

DOUBS (25)

■ Groupe Pierre-Joseph-Proudhon c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex. Publication du journal « Le Drapeau noir » disponible sur demande. Vente ML : dimanche 11-12h15 petit marché de Battant, place Joffroy

EURE (27)

■ Groupe d'Evreux c/o CEREL, BP 263, 27002 Evreux cedex.

EURE-ET-LOIRE (28)

■ Groupe libertaire de Chartres. Permanence : le premier vendredi du mois, de 20h30 à 22h, à l'Hôtel Malaysie, 2, rue Chanzy, à Chartres.

FINISTÈRE (29)

■ Groupe Les Temps Nouveaux c/o CEL, BP 728, 29277 Brest cedex.
 ■ Groupe de Quimper. c/o Librairie du Monde libertaire.

GARD (30)

■ Groupe FA du Gard c/o AGDIR, B.P. 5018, 30900 Nîmes. Edite une feuille mensuelle (on peut se la procurer en lui écrivant)
 Vente ML : mercredi de 9h30 à 11h30 sur le marché de Bagnols/s/Cèze.

HAUTE-GARONNE (31)

■ Groupe Albert-Camus c/o FA de Haute-Garonne, 36, rue de Cugnaux, 31300 Toulouse.

Web : <http://www.anarchie.net/aac>

Permanences : jeudis de 18 h à 20 h.

GERS (32)

■ Liaison du Gers. c/o Collectif libertaire, Maison des ensembles, chemin du Baron, 32000 Auch.

GIRONDE (33)

■ Groupe Emma-Goldman c/o Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
 Permanences : samedi à partir de 16 h.
 ■ Groupe Aristide et Paul Lapeyre, 61, rue Pauly, 33130 Begles.

HÉRAULT (34)

■ Groupe « Un autre futur » c/o L'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc, 34000 Montpellier. Edite une feuille que l'on peut se procurer en lui écrivant.
 Café libertaire chaque vendredi à 20h30. Permanence : jeudi à 20h30.
 ■ Groupe de « La Sociale » BP 2063 34025, 34000 Montpellier. e-mail : lasociale@federation-anarchiste.org

ILLE-ET-VILAINE (35)

■ Groupe La Commune, MJC La Paillette, rue du pré de Bris, 35038 Rennes cedex.

Local anarchiste rennais 9, rue de Malakoff; tél.: 02 99 67 92 87.
 Permanences : mercredi et samedi de 15 h à 19 h.

Vente ML : samedi matin sur le marché des Lices.

■ Groupe Sabaté, c/o ACL 9, rue Malakoff, 35000 Rennes.

INDRE ET LOIRE (37)

■ Groupe libertaire de Tours. c/o B.P. 0421, 37204 Tours cedex 3.
 Permanences : chaque jeudi de 14 à 16 heures à la fac des Tanneurs et de 20 h 30 à 22 heures à Utopia, 32, rue Carnot.
 ■ Liaison Altern-AGIR c/o B.P. 0421, 37204 Tours cedex 3.

ISÈRE (38)

■ Groupe Jules-Vallès de Grenoble c/o La faille, BP 2301, 38033 Grenoble cedex 2.
 Table de presse : 1^{er} mercredi du mois de 12 h 30 à 14h, au restaurant universitaire Diderot, faculté de Lettres et Sciences humaines de Saint-Martin-d'Hères. Participation à la publication bimensuelle du journal anarchiste grenoblois « La Faille ». Emission de radio les mercredis de 20h30 à 21h30 sur radio Grésivaudan (87MHz)

■ Liaison de Bourgoin-Jallieu c/o « Contre-Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche.

LOIRE-ET-CHER (41)

■ Groupe Val de Loire c/o BP 1, 41190 Molineuf.

LOIRE (42)

■ Groupe Nestor-Makhno c/o CNT-AIT, Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
 • Publication de la feuille d'information mensuelle « Réseaux ouvriers », abonnement pour un an (10 n°) 50 F à l'adresse ci-dessus.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

■ Groupe de Nantes. c/o ACLN, B.P. 60221, 44000 Nantes cedex 1.
 Permanences : mardi et vendredi, à partir de 19 h 30.
 • Publication d'un « petit canard » local, « les raisons de la colère ».
 Emission de radio : « Les raisons de la colère » le 4^e vendredi de chaque mois à 20h30 sur 98.1 FM et 91 FM à Saint-Nazaire.
 Vente ML : le 1^{er} samedi du mois, marché de la petite Hollande ; dimanche sur le marché de Talensac à 11h.

LOIRET (45)

■ Groupe El Quico. c/o Asile des rêves B.P. 21447, 45004 Orléans cedex.
 ■ Liaison Montargis c/o Librairie du Monde libertaire.

MAINE-ET-LOIRE (49)

■ Groupe Malatesta, c/o L'Étincelle, 26, rue Maillé, 49000 Angers.
 ■ Liaison du Saumurois. c/o L'Étincelle, 26, rue Maillé, Angers.

MANCHE (50)

■ Groupe de Cherbourg c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.
 ■ Liaison Carentan. c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

■ Groupe Jean-Roger-Caussimon, F.A. Nancy, c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.
 • Publication du journal « L'encre Noire ».
 Vente ML : dimanche matin sur le marché de Vandœuvre.

MORBIHAN (56)

■ Groupe libertaire Francisco-Ferrer, cité Allende, boîte n° 19, 12, rue Colbert, 56100 Lorient.
 Vente ML : le samedi à partir de 10 h 30 au marché des Halles de Merville.

■ Groupe René-Lochu de Vannes. c/o Maison des associations, 6 rue de la Tannerie, 56 000 Vannes.

MOSELLE (57)

■ Groupe de Metz, c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine cedex.
■ Groupe de Sarrebourg, « Voline » c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.

NIEVRE (58)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

NORD (59)

■ Groupe de Lille, c/o ALDIR, BP 79, 59370 Mons-en-Baroeul.

Ventes ML:

• dimanche, à partir de 11 h 30, sur le marché de Wazemmes à Lille.
Emission de radio: « La Voix sans Maître », tous les vendredis, de 20 h à 21 heures, sur Radio Campus (106.6).

PAS-DE-CALAIS (62)

■ Groupe Cercle noir, 21, rue du Renard, 62200 Boulogne.

PUY-DE-DOME (63)

■ Groupe Spartacus c/o B.P. 105, 63110 Beaumont.

• publication de la feuille des réseaux « Spartacus ».
Vente ML : dimanche matin à partir de 10h30 aux puces (gare routière) Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

■ Groupe Puig-Antich c/o CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.

Permanence: samedi, de 15 h à 19 h, à la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

Publie *Infos et analyses libertaires* (revue de l'Union régionale du Sud-Ouest).

Archives: librairie Infos (pour étudiants et universitaires).

BAS-RHIN (67)

■ Groupe de Strasbourg, c/o REMON, B.P. 35, 67340 Ingwiller.

Vente ML : le samedi à partir de 10 h 30 au marché de la Marne.

■ Liaison Bas-Rhin, c/o REMON, B.P. 35, 67340 Ingwiller.

Vente ML : le vendredi de 17 à 19 h place de la gare à Saverne.

HAUT-RHIN (68)

■ Liaison Haut-Rhin, c/o REMON, B.P. 35, 67340 Ingwiller.

RHÔNE (69)

■ Union locale de groupes de Lyon et banlieue: groupes Dejacque, Durruti et Kronstadt, Lucia Saornil c/o librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

Permanences: du mercredi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 15h à 19h. Bibliothèque de prêt ouverte durant les permanences.

Soirée du « Café libertaire », chaque vendredi, à La Plume Noire à partir de 21 h. Emission de radio: « Idées Noires », mercredi, de 21 h à 22 h, sur Radio Canut (102.2).

Edition de deux feuilles mensuelles:

• « L'égalité économique et sociale »,

feuille de réseaux travailleurs, chômeurs, précaires éditée par le groupe Kronstadt et Dejacque. Abonnement 50 F (10 n°) à commander à la Plume Noire.

• « Idées noires », feuille de réseaux étudiants-lycéens éditée par le groupe Durruti.

Ventes ML:

• samedi de 11 h à midi sur le marché de la Croix Rousse;

• mardi de 12 h à 13 h 30 lors de la table de presse à l'université de Lyon II-Bron, face au restaurant universitaire.

SAONE-ET-LOIRE (71)

■ Groupe La Vache Noire c/o librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

SARTHE (72)

■ Groupe du Mans c/o FA, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.

Permanence: 3e samedi du mois, de 14h à 15 heures, Maison des Associations, 4, rue d'Arcole, salle 23, 3^e étage.

SAVOIE (73)

■ Groupe libertaire de Maurienne c/o B.P. 2, 73870 Saint Julien Mont Denis.

■ Groupe de Chambéry : CRI libertaire c/o maison des associations Boîte 19/10 - 67, rue St François de Salles 73000 Chambéry.

Permanences le 1^{er} mercredi de chaque mois à 19h30.

HAUTE-SAVOIE (74)

■ Groupe Atanar. B.P. 16, 74200 Allinges.

PARIS (75)

■ Librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08; Fax: 01 49 29 98 59.

La librairie est ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 19 h 30 et samedi de 10 h à 19 h 30.

Bibliothèque « La Rue » (10, rue R Planquette, 18^e) ouverte le samedi de 15h30 à 18h. Tél.: 01 42 23 32 18.

■ Groupe Berneri c/o librairie du *Monde libertaire*.

Permanence: mercredi, de 19 h à 20 h, au bar « Le Métro », sortie du métro Abbesses, 75018 Paris.

Emission sur Radio Libertaire (89.4): « Ras-les-Murs » (émission sur la prison), mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30.

■ Claaaaaash (Paris-Bastille) c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML : le dimanche à partir de 10 h 30 sur le marché du bd R Lenoir.

■ Groupe Maurice-Joyeux c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emissions de radio: « A brousse-poil », le lundi de 18 h à 19 h 30; « La mémoire sociale » le lundi de 19 h 30 à 21 heures; « Petites annonces d'entraide » le mardi de 14 h 30 à 16 h; « L'idée anarchiste » le mardi de 16 h à 18 h.

Edition de brochures...

■ Groupe Février c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emission de radio: « Femmes Libres »,

mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30. Rediffusion le mardi suivant, entre 9 h et 11 h.

■ Groupe La Vache Folle c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emissions musicales sur RL: « Trafic », mercredi, de 22 h 30 à minuit; « Epsilonia », jeudi, de 22 h 30 à 7 h.

Emission d'actualité: « Chronique Hebdo », jeudi, de 10 h à midi.

Edition: histoire-philosophie (Les Cahiers de La Vache folle); poésie (Les Cahiers poétiques de La Vache folle); édition musicale: Visa (musiques indépendantes).

■ Groupe La Villette c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML : jeudi, de 18 h à 19 h, au métro Jaurès.

Permanence le dernier jeudi du mois à l'Usine, 102 bd de la Villette, 75019.

■ Groupe Louise-Michel c/o « La Rue », 10, rue Robert-Planquette (M^o Blanche ou Abbesses), 75018 Paris.

Ventes ML: dimanche de 10 h 30 à 12 heures sur le marché de la rue du Poteau; de 9h30 à 11h sur le marché de Suresnes.

Emission sur RL: « Pas de Quartier », un mardi sur deux de 18h à 19h30.

■ Groupe Pierre-Besnard c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30, sur le marché de la place des Fêtes.

Emission sur RL: « Chroniques syndicales », samedi, de 11h30 à 13h30; « Blues en liberté » mercredi de 10h30 à 12h; « Contre courbe » un samedi sur 4 de 19h à 21h; « Femmes libres », un mercredi sur 4 de 18h30 à 20h30; « Goloss Trouda » dimanche de 8h30 à 10h.

SEINE-MARITIME (76)

Parution d'un supplément au *Monde libertaire* édité par les groupes normands de la FA.

■ Groupe Clément-Duval c/o APEL, B.P. 1042, 76205 Dieppe cedex.

Vente du ML: samedi, de 10 h 30 à 12h, sur le marché de la place Nationale.

■ Groupe de Rouen c/o CES, B.P. 4202, 76723 Rouen cedex.

E-MAIL: farouen@chez.com

Ventes ML:

• mercredi, de 11 h 30 à 13 h 30, à la faculté des Lettres de Mont-Saint-Aignan (en période universitaire);

• samedi, de 11 h à 12 h, sur le marché d'Elbeuf;

• dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché du Clos Saint-Marc, à Rouen.

SEINE-ET-MARNE (77)

■ Groupe Sacco et Vanzetti c/o GRELE, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

■ Liaison Melun c/o librairie du *Monde Libertaire*.

YVELINES (78)

■ Groupe de Rambouillet. c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VAR (83)

■ Groupe Nada c/o ACL, B.P. 5137, 83093 Toulon cedex.

VAUCLUSE (84)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

HAUTE-VIENNE (87)

■ Groupe de Limoges, c/o CARES, impasse des Communaux, 86000 Poitiers.

YONNE (89)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

ESSONNE (91)

■ Groupe Francisco-Ferrer d'Evry c/o librairie du *Monde Libertaire*.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

■ Groupe Henry-Poulaille de Saint-Denis c/o librairie du *Monde Libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h, rue de la République, à St-Denis.

VAL-DE-MARNE (94)

■ Groupe Etoile Noire. c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente du ML: dimanche, de 10 h à 12 h, sur le marché près du métro Maison-Blanche.

■ Groupe Elisée-Reclus d'Ivry c/o les amis de Louise Michel. B.P. 55. 94200 Ivry-sur-Seine.

VAL D'OISE (95)

■ Groupe Camille Pissaro. c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA REUNION (97)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE (98)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

BELGIQUE

■ Groupe Alternative libertaire. B.P. 103, 1050 Ixelles.

Tel.: [00 32] (0) 26 47 98 01

Email: libertaire@swing.be

Publication du mensuel *Alternative libertaire*.

■ Réseau Anarchiste Tournaisien

32/1 rue des Corriers B7500 Tournai

Tél.: [00 32] (0) 69 84.10.76

■ Groupe Le Noir Lombric - 50, rue de Roucourt, B6700 Péruwelz

Tél. [00 32] (0) 69 77 34 07

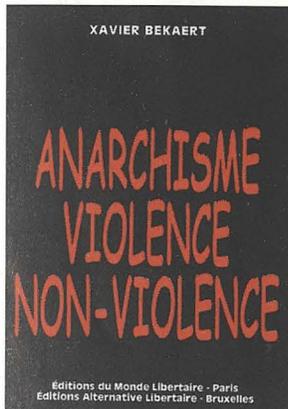
■ Groupe Soleil noir c/o Espace libertaire - 44, rue Dominicains B7000 Mons.

Tel. [00 32] (0) 65 67 99 48

Email: cerise@ping.be

Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: J. Toublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie: Les Informations
dieppoises SA, 8, rue Claude
Groulard, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Éditions du Monde libertaire



L'anarchisme social est sans doute la doctrine politique qui a le mieux posé les termes d'un vrai débat sur les questions de violence/non-violence.

En se réclamant de la libre fédération des individu-e-s et des groupes humains, en se positionnant clairement contre la peine de mort et pour la suppression des prisons et de tout autre lieu de coercition, l'anarchisme social a toujours parié sur la capacité des êtres humains à pouvoir vivre ensemble libertairement, fraternellement et égalitairement, et s'est toujours rangé, de ce fait, sans ambiguïté aucune, dans le camp du refus de la violence. Mais le rêve libertaire peut-il voir le jour sans violences ?

Au débat, nécessaire, sur la morale, ne doit-on pas substituer un débat, impératif, sur les conditions politiques, économiques, sociales... de la mise en œuvre de cette morale ?

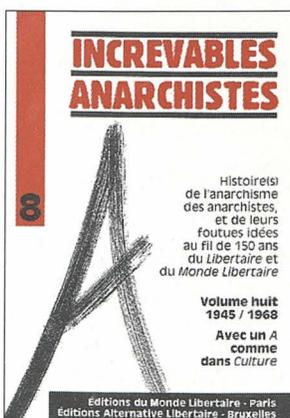
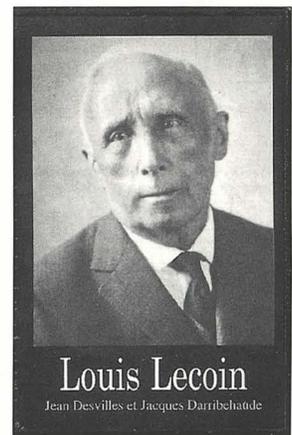
Anarchisme, violence, non-violence. Xavier Bekaert. Editions du *Monde libertaire* (Paris) et *Alternative libertaire* (Bruxelles). 48 pages. 20 FF - 100 FB .

S'il m'était prouvé qu'en faisant la guerre, mon idéal avait des chances de prendre corps, je dirais quand même non à la guerre. Car on n'élabore pas un société humaine sur des monceaux de cadavres.

Louis Lecoin

Ce film est un documentaire réalisé du vivant de Louis Lecoin avec les témoignages de Robert Jospin, Henri Jeanson, Pierre Martin, Georges Brassens, Francis Lemarque, Mouloudji... Les textes sont dits par Yves Montand.

Louis Lecoin. Les Films du *Monde libertaire*. 64 mn. 120F. Avec en cadeau le livre « Le Cours d'une vie » (les mémoires de Louis Lecoin).



Cela fait plus d'un siècle que *Le Libertaire* et *Le Monde Libertaire* tirent à vue sur tous les intolérables et s'efforcent de promouvoir l'idéal d'un socialisme sans dieu, sans maître, sans patron, sans État, sans curé, sans militaire, sans commissaire du peuple, sans sexisme... et sans exploitation ou oppression de quelque ordre que ce soit. La grande saga de ces incroyables anarchistes, de leurs foutues idées de liberté, d'égalité, d'autogestion, d'entraide... et de leur rage de les mettre en application tout de suite, ici et maintenant, y brille donc en lettres de feu et il nous a semblé utile d'en extraire les meilleurs textes.

Dans cette livraison : Albert Camus et la pensée libertaire ; Georges Brassens au *Monde Libertaire* ; Les surréalistes et la révolution sociale ; André Breton et les anarchistes ; Jacques Prévert, un poète libertaire ; Léo Ferré soutient la Fédération anarchiste ; Boris vian, Armand Gatti...

Incredibles anarchistes n°8. Avec un A comme dans culture. Editions du *Monde libertaire* (Paris) et *Alternative libertaire* (Bruxelles). 48 pages. 20 FF - 100 FB.

Appel à contribution

Des locaux pour l'anarchie

Si les idées anarchistes connaissent un regain d'intérêt certain, dû au fait qu'elles constituent un ensemble de concepts et de pratiques pertinents face à la mondialisation des marchés et à l'expansion du contrôle social de l'État sur nos vies, ce n'est toutefois pas suffisant pour assurer l'émergence d'un mouvement libertaire capable de peser sur les rapports sociaux de production et d'échanges de manière forte et constante. Si nous ne nous donnons pas les moyens et les outils nécessaires, les tenants du pouvoir habilleront leurs discours et leurs programmes de paillettes libertaires pour aller dans le sens du vent et créer l'illusion d'une prise en compte des aspirations à l'autonomie individuelle et à l'émancipation collective. Quant à nous, nous resterons les éternels utopistes aux trop belles idées pour qu'elles soient mises en pratiques selon les dires de nos détracteurs.

Conscients des potentialités qui s'ouvrent à eux les anarchistes bataillent et multiplient les initiatives. Ils sont de toutes les luttes sociales en cours et cherchent à se doter des structures indispensables au développement de leurs réseaux et influence sociale.

C'est ainsi que depuis quelques mois nos camarades des villes de Besançon, Montpellier et Rouen ont décidé de se doter de locaux, qui s'ajouteront à la vingtaine déjà existants par ailleurs. Il s'agit pour eux de permettre à celles et ceux qui souhaitent s'informer sur l'anarchisme de trouver en un même endroit les livres, revues et brochures indispensables à leur réflexion, mais aussi rencontrer des militant-e-s avec lesquels ils pourront discuter, échanger et pourquoi pas s'associer.

Par ailleurs ce sont autant de lieux qui permettront aux groupes de se réunir pour préparer dans de bonnes conditions leurs actions et interventions dans les quartiers et les entreprises.

Dans chacune de ces villes, les groupes de la Fédération anarchiste ont déjà une longue histoire de plus d'une vingtaine d'années d'activités continues. S'ils se décident à l'achat de locaux c'est parce que cela est devenu une condition sine qua non de leur développement. C'est pour eux faire un saut qualitatif devant leur permettre de se doter d'une assise et d'une reconnaissance politique à la hauteur de leur poids dans la cité.

Mais c'est aussi le seul moyen qu'ils aient trouvé pour contourner les propriétaires qui refusent de leur louer les espaces nécessaires à leurs activités. Il s'agit donc d'acquérir une autonomie d'intervention en se dotant d'un moyen d'expression dont trop souvent les municipalités les prive en leur interdisant l'accès aux salles communales sous les prétextes les plus fallacieux.

Enfin c'est permettre à des collectifs de luttes spécifiques (transports, sans-papiers,...) de disposer d'une adresse, d'une permanence et d'un lieu de débat auxquels ils accèdent rarement du fait de leurs faibles ressources.

Un local c'est donc aussi un outil d'entraide mis à disposition d'autres composantes du mouvement social contribuant ainsi à son expansion d'ensemble.

Voilà donc autant de bonnes raisons pour que nous les aidions à réaliser leurs projets. Vous aurez compris que votre aide financière leur est indispensable.

Les anarchistes n'ont jamais disposé d'autres ressources que celles qui proviennent de leurs militants et sympathisants et si nous revendiquons cette solidarité matérielle c'est bien parce qu'elle seule donne la mesure de l'impact réel d'un mouvement.

Nous ne doutons pas d'inaugurer rapidement ces nouveaux lieux parce que nous savons pouvoir compter sur votre solidarité.